



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET Liberté • Égalité • Fraternité **LOUPE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA GUADELOUPE**



**RÉGION
GUADELOUPE**



**LA RIVIER
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ET COMMUNES LIMITROPHES



C.A.N.B.T.



Grand Sud Caraïbe

Communauté d'Agglomération
du Sud-Est de la Guadeloupe
CASBT



MARIE-GALANTE

1^{re} Communauté de
Communes d'Outre-Mer

FICHES THÉMATIQUES DU CONTRAT DE CONVERGENCE ET DE TRANSFORMATION 2024 – 2027 DE LA RÉGION GUADELOUPE

version du 27 juin 2024

Table des matières

FICHE PROJET n°1.0.1.....	6
Aménagement / programme d'investissement de l'aéroport 2024-2027.....	6
FICHE PROJET n°1.0.2.....	10
Déploiement du schéma départemental des ports	10
FICHE PROJET n°2.0.1.....	12
Programme régional de véloroutes.....	12
FICHE PROJET n°2.0.2.....	16
Transports en commun en site propre(valorisé)	16
FICHE PROJET n°3.0.1.....	18
Hub Antilles et investissements du Grand Port Maritime de Guadeloupe.....	18
FICHE PROJET n°4.1.1.....	23
Construction du campus universitaire de santé phase 1	23
FICHE PROJET n° 4.1.2.....	27
Réhabilitation du site du centre hospitalier gérontologique du Raizet	27
Fiche n°4.1.3.....	31
Installation de maisons de santé pluridisciplinaire et ESP	31
FICHE PROJET n° 4.1.4.....	33
Investissements immobiliers Ségur Établissements de santé (ARS).....	33
FICHE PROJET n° 4.1.5.....	34
Plan d'aide à l'investissement de la CNSA dans le champ médico-social (ARS)	34
FICHE PROJET n°4.2.1.....	36
Réalisation de la maison de l'handicap et de l'autonomie	36
FICHE PROJET n° 4.4.1.....	40
Travaux de rénovation de la maison des illustres « la Souvenance » dite Maison Schwarz Bart	40
FICHE PROJET n° 4.5.1.....	45
Réhabilitation de la bibliothèque municipal.....	45
FICHE PROJET n°4.5.2.....	47
Guichet unique de la CARL	47
FICHE PROJET 4.6.1 SPORT.....	52
FICHE PROJET n°4.6.2.....	56
5000 terrains de sport – génération 2024 – 2026 (ANS)	56
FICHE PROJET n°5.1.1.....	58
Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences – sécurisation des parcours professionnels	58
FICHE PROJET n° 7.1.1.....	60
Construction d'une maison de cohésion sociale.....	60
FICHE PROJET n°7.2.1.....	64
Opérations d'aménagement de l'agglomération Cap Excellence dans le cadre de son projet de renouvellement urbain (NPNRU)	64
FICHE PROJET n°7.2.2.....	68
Construction ou réhabilitation du logement social et amélioration de l'habitat privé (Valorisé) Hors programme de CAPEX.....	68
FICHE PROJET n° 8.0.1.....	70
Plan pluriannuel d'investissement 2024 – 2027 de l'eau en Guadeloupe.....	70
FICHE PROJET n°9.0.1.....	73
Biodiversité, environnement et paysage sur le territoire de la Guadeloupe	73
FICHE PROJET n°9.0.2.....	77
Projets de zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) (CARL, CCMG, etc..)	77

FICHES PROJETS n°10.0.1	79
Mise en conformité parasismique des établissements scolaires.....	79
FICHE PROJET n°11.1.1.....	82
ZMEL : Réalisation des équipements terrestres	82
FICHES PROJETS 12.1.1	87
Transition énergétique, lutte contre le changement climatique, territoires durables	87
FICHE PROJET n°12.1.2.....	93
Amélioration de la performance énergétique des bâtiments et des collèges et mise en œuvre de la mobilité décarbonée	93
FICHE PROJET n°12.1.3.....	98
AAP installations Pv en autoconsommation	98
FICHE PROJET n° 13.1.1.....	103
Construction de la Maison Régionale des Organisations Professionnelles Agricoles « MAROPA »	103
FICHE PROJET n°13.1.2.....	108
Actions de la cellule économique régionale de la construction (CERC) de Guadeloupe	108
FICHE PROJET n°13.1.3.....	111
Aménagement d'une plateforme d'échanges et de commerce- phase 1	111
FICHE PROJET n°13.2.1.....	115
Mise en conformité des OTI/ Réhabilitation et réaménagement des bureaux d'information touristique de l'Office du tourisme de la Riviera du Levant.....	115
FICHE PROJET n°13.3.1.....	118
Structurations des filières stratégiques : renouvellement des AAP du précédent CCT	118
FICHE PROJET n°13.3.2.....	121
Structuration des filières économiques et accompagnement ciblé d'entreprises CANGT	121
FICHE PROJET n°13.4.1.....	125
Aménagement de la baie de Marigot.....	125
FICHE PROJET n°13.4.2.....	128
Aménagement du site de Sofaïa	128
FICHE PROJET n°13.4.3.....	132
Aménagement des sites de Gadet, Leroux et Riflet sur la commune de Deshaies en particulier pour les PMR	132
FICHE PROJET n° 15.1.1.....	135
Faire vivre la diversité de la création	135
FICHE PROJET n°16.1.1.....	136
Aménagement du lot de 6 hectares de la zone d'activité de Vermont à Petit-Canal - lot dédié au développement des activités d'agro-transformation en lien avec l'atelier de transformation agroalimentaire du NGT (Lizinsantral) et le projet MOBILAG CANGT	136
FICHE PROJET n°16.1.3.....	141
Réhabilitation de la ZAE de Grand'Anse	141
FICHE PROJET n°16.1.4.....	145
Aménagements des ZAE de Colin Petit – Bourg et de Nolivier Sainte- Rose.....	145
FICHE PROJET n°16.1.5.....	148
Poursuite de la construction de la pépinière d'entreprises innovantes en agrotransformation de l'Agropark caraïbes excellence	148
FICHE PROJET n°16.1.6	154
Audacia technopole : aménagement d'un lotissement HQE	154
FICHE PROJET n°17.1.1.....	159
Lutte contre les stéréotypes de genre et diffusion de la culture de l'égalité	159
FICHE PROJET 17.2.1	161

Valoriser l'entrepreneuriat féminin	161
FICHE PROJET 17.3.1	163
Agir pour la santé des femmes	163
FICHE PROJET 18.1.1	165
Lutte contre toutes les violences faites aux femmes	165
FICHE PROJET n°19.1.1.....	167
Optimisation de la gestion des déchets et développement de l'économie circulaire ...	167
Fiche action n° 20.1.1	175
Soutien des actions du CARIF-OREF	175
FICHE n°20.1.2.....	180
Centre de formation aux métiers de l'aéronautique - Conseil régional	180
Fiche n° 20.1.3.....	182
Accompagnement de la formation initiale et de la formation professionnelle par la mobilité internationale.....	182
FICHE PROJET n°21.0.1.....	186
Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de Cap Excellence	186
FICHE PROJET n°22.1.1.....	189
Création du Centre Régional des Musiques et Danses Traditionnelles – A KA JAKLYN	189
FICHE PROJET n°22.2.1.....	193
Restauration de l'église Saint-Joseph (CAGSC)	193
FICHE PROJET n°22.2.2.....	195
Restauration de L'église Saint-Pierre et Saint-Paul (CAPEX).....	195
FICHE PROJET n°24.1.1.....	197
Projet de renaturation des sols et des espaces urbains de la CANBT (étude et aménagement)	197
FICHE PROJET n°24.2.1.....	200
Aménagement du littoral et renaturation de l'espace public	200
FICHE PROJET n° 24.2.2.....	203
Aménagement de la Boucle du Nord Grande-Terre : Rétablissement du cheminement littoral et sécurisation	203
FICHE PROJET n°27.1.1.....	208
Approche holistique du microbiote en Guadeloupe : Mise en place de la caractérisation systématique du microbiome des ressources biologiques stockées dans les CRB du RGB. - MICROGUA	208
FICHE PROJET n°27.2.1.....	214
Plateforme de diagnostic des maladies émergentes et de criblage des molécules de la pharmacopée guadeloupéenne (Plateforme MCEM)	214
FICHE PROJET n°27.3.1.....	218
Etude intégrée du fonctionnement magmatique, hydrothermal et hydrogéologique de La Soufrière de Guadeloupe - Soufriere Factory	218
FICHE PROJET n°27.4.1.....	225
Mise en place d'une technopole	225
FICHE PROJET n°27.5.1.....	229
KAZ A SYANS – Développer la culture scientifique, technique et industrielle.....	229
FICHE PROJET n°28.1.1.....	231
Accompagnement Technique de Suivi et d'optimisation du CCT 2024-2027	231
FICHE PROJET n°28.2.1 (valorisée).....	236
France 2030	236
FICHE PROJET n°29.1.1.....	238
Création d'un écoparc touristique au barrage de Letaye	238
FICHE PROJET n°29.2.1.....	242

Outils de gestion patrimoniale du parc des bâtiments départementaux 242

FICHE PROJET n°29.3.1..... 245

Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) multisites du Nord Grande Terre volet
habitat CANGT 245

FICHE PROJET n°30.1.1..... 249

Information géographique KARUGEO 249

FICHE PROJET n°30.1.2..... 251

Transition numérique AGITEC 251

FICHE PROJET n° 31.1.1..... 256

Travaux de reconstruction du pont de Sainte – Claire « Petite Rivière » RD33..... 256

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°1.0.1

Aménagement / programme d'investissement de l'aéroport 2024-2027

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2023

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : Adapter et moderniser les infrastructures

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Porteur de projet (maître d'ouvrage) : Société aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbes

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Etat, Conseil régional

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Avant la crise COVID, le nombre de passagers atteignait les 2,5 millions de passagers avec une augmentation de fréquentation en 5 ans de 23 %. Atteindre 3 millions de passagers à l'horizon 2025 était la cible. Afin d'absorber cette augmentation de flux et de renforcer les conditions d'accueil, la SAGPC (Société Aéroportuaire de Guadeloupe Pôle Caraïbes) avait envisagé un programme d'investissements sur la période 2017-2025 comprenant notamment l'extension du terminal 1 dont l'infrastructure en 2019 était dimensionnée pour accueillir seulement 2,5 millions de passagers ainsi que l'extension du terminal 2. La crise COVID a eu un impact sur le trafic aérien, un impact financier sur la SAGPC (40 M€ de capacité cumulée d'autofinancement en moins) qui a dû modifier sa trajectoire de développement dans ce nouveau contexte. Ainsi, à travers CAP 2028, l'objectif est de relancer leur programme d'investissement pour

accompagner la croissance du trafic tout en répondant aux défis de la transition écoénergétique, pour faire de l'innovation un des moteurs de développement et adapter leurs infrastructures à l'arrivée de l'avion décarboné de demain, tout en renforçant leurs quasi fonds propres. Les projets d'investissement ont été adaptés tout en permettant de répondre aux nombreux enjeux sur le plan réglementaire, sur le plan de l'amélioration de la qualité de service pour les voyageurs, et, la nécessité d'extension du terminal 1 afin de porter la capacité de 2,5 millions de passagers à 3 millions.

DESCRIPTIF DU PROJET

Les infrastructures et les installations terminales de « Guadeloupe Pôle Caraïbes », qui auront bientôt 30 ans, doivent faire l'objet d'un vaste plan d'adaptation, de modernisation, d'amélioration de la qualité de service, et aussi s'inscrire dans la nécessaire transition écoénergétique de l'ensemble du secteur aéronautique.

Le programme d'investissement pluriannuel 2024-2027 de la SAGPC est évalué à 237 M€ d'opérations, dont le « projet phare » qui est la modernisation et l'extension de capacité du Terminal T1.

Pour des facilités de présentation, le programme pluriannuel a été subdivisé en trois groupes d'opérations :

② **Groupe (1) : Maintien du potentiel.**

Il s'agit d'opérations répondant à des obligations réglementaires (AESA, sûreté, sécurité, cyber sécurité, C3F, LPM ...), de gros-entretien, de maintien du potentiel, ainsi que les investissements courants.

② **Groupe (2) : Amélioration de la Qualité De Service (QDS).**

Il s'agit d'opérations qui vont limiter la dégradation, voire améliorer la QDS au fur et à mesure que le trafic va progresser et dépasser de nouveau le seuil capacitatif de 2,5 Millions de passagers par an déjà atteint en 2019, et en attendant la mise en service de l'extension du terminal T1. A titre d'illustration on pourrait citer, la mise en place d'ascenseurs supplémentaires, la création d'une salle bagages pour le T2, l'agrandissement de la salle d'embarquement du T2, la digitalisation du parcours passagers ... Dans ce « Groupe(2) » figurent aussi les opérations associées à notre transition écologique.

② **Groupe (3) : Extension Terminal T1.**

Le projet « phare » afin de porter la capacité de la Guadeloupe de 2,5 M€ à 3 M€ de passagers par an.

Le programme financé dans le cadre du CCT 2024-2027 concerne le groupe 1, maintien du potentiel, et, le groupe 2, amélioration de la qualité de service.

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

- Groupe (2) : Amélioration de la Qualité De Service (QDS) : 37 M€

Ce sont des opérations qui se déroulent principalement sur 2024 et 2025.

- Groupe (1) : Maintien du potentiel : 50 M€.

Les opérations les plus importantes devraient se réaliser en début de programme, et se poursuivre par un « fonds de roulement » d'investissements courants et de gros entretien.

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût Etat		2 080 000			2 080 000
	Fonctionnement					
	Coût Investissement partenaires FEDER	20 000 000				20 000 000
	Fonctionnement					
	SAGPC					24 920 000
	Emprunts					40 000 000
Coût total	Investissement					87 000 000
	Fonctionnement					

À noter que 1 M€ ont déjà été affectés au CCT 2019-2023 sur une opération spécifique de création de 3 ascenseurs extérieurs accessibles au public et deux élévateurs intérieurs. Cette opération, dont les marchés de travaux ont été notifiés, est prévue pour se réaliser en 2024.

À noter que 20 M€ ont été attribués au titre du PO 2021-2027. Ces subventions seront affectées aux investissements des Groupes(1) et (2) qui seront achevés fin 2027. Le montant présenté concerne le groupe (1) et le groupe (2).

Durée totale de l'action

	2024	2025	2026	2027

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

Déclinaison du projet		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE				35				26				20				6

Déclinaison du projet		2028				2029				2030			TOTAL				
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																87

Il s'agit du prévisionnel des dépenses

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

GADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°1.0.2

Déploiement du schéma départemental des ports

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche**
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement**/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures**
- Egalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorités pour le territoire:

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Conseil Départemental

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Collectivités, Europe

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le conseil départemental gère 21 ports et adopte une stratégie d'aménagement sous la forme d'un schéma des ports départementaux 2021-2028. Les objectifs principaux consistent en :

- Disposer d'un diagnostic actualisé sur l'ensemble des ports
- Rénover les ports et renforcer le niveau de service

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

- Améliorer l'exercice de l'autorité portuaire
- Rationaliser les ports et les points de débarquement de pêche
- Améliorer la qualité du respect de l'environnement

Pour l'autorité compétente par délégation

Un diagnostic complet des ouvrages et des infrastructures a été réalisé sur l'ensemble des ports et le schéma détermine les priorités d'investissement pour les 6 prochaines années.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le Conseil départemental propose une stratégie d'aménagement des 21 ports départementaux qui passe notamment par l'aménagement des espaces portuaires à destination des marins-pêcheurs afin d'améliorer leurs conditions de travail et des autres usagers, le développement des services rendus mais aussi par la rationalisation des points de débarquement. Le projet vise aussi à améliorer la qualité du respect de l'environnement, à favoriser les activités de plaisance ou de loisirs et optimiser la gestion patrimoniale de ces infrastructures.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût FEDER					30 000 000 €
	Investissement					
	Fonctionnement					
	Coût Conseil départemental					30 000 000 €
	Investissement					
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					60 000 000 €
	Fonctionnement					

Durée totale de l'action

Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Guadeloupe

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°2.0.1 Programme régional de véloroutes

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Egalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : Forte

DÉTAIL DU PROJET

1. RESPONSABLE DU PROJET

Région Guadeloupe

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Etat (Ministère du Transport, Ministère de l'intérieur et des outre-mer), DEAL 971 (partenariat financier)
Département, communes, EPCI, (Baie-Mahault, Sainte-Anne, Basse-Terre, Deshaies, Vieux-Habitants, Cap Excellence, CARL, CAGSC, CANBT), SMT

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe**Aménagements en faveur des modes actifs de déplacement – tranche 1 (Baie-Mahault, Sainte-Anne, Deshaies, Basse-Terre, Vieux-Habitants)**

Le réseau routier de la Guadeloupe supporte l'ensemble des déplacements terrestres et n'est pas suffisamment hiérarchisé et différencié. De ce fait, l'usage des modes actifs de déplacement (marche et vélo, notamment) n'est pas encouragé et reste donc relativement peu représenté. L'aménagement d'infrastructures dédiées revêt donc un enjeu important pour notre territoire et est parfaite en cohérence avec les objectifs européens et nationaux pour augmenter significativement la part modale de la marche et du vélo sur notre territoire. L'atteinte de cet objectif contribuera à limiter la pollution et l'empreinte carbone du transport, à réduire la congestion routière, à dynamiser l'activité économique mais aussi, en participant à la lutte contre la sédentarité, à améliorer le bilan santé de nos concitoyens sur un territoire où les maladies du métabolisme prennent de plus en plus de place.

Pour atteindre les objectifs recherchés, dans le cadre de l'élaboration du schéma régional des véloroutes (actuellement en cours) et de sa mise en œuvre (déjà en cours également sur les premiers tronçons identifiés), les principes suivants sont retenus :

- La desserte d'un maximum de points d'intérêts touristiques, de services (hébergement, commerces, restaurants...) et de pôles générateurs de déplacements du quotidien ;
- Le choix des itinéraires présentant le moins de dénivellée possible et présentant les pentes les plus douces possibles ;
- La décorrélation dès que possible des véloroutes, des grands axes routiers à fort trafic et/ou aux vitesses limites autorisées élevées (faible confort, forte insécurité des usages des modes actifs) ;
- Le réemploi, lorsque c'est possible, d'infrastructures existantes afin de limiter les coûts, les délais et les impacts environnementaux liés à la construction d'infrastructures cyclables neuves, tout en garantissant un haut niveau de sécurisation et de confort des usagers des modes actifs.

DESCRIPTIF DU PROJET

Aménagement de voies vertes ou de pistes cyclables en vue du développement, à terme, d'un réseau dédié couvrant l'ensemble du territoire guadeloupéen, notamment :

- Liaison cyclable entre Fond-Sarail, Baie-Mahault et Lauricisque, Pointe-à-Pitre, RN2001-RN1 (réaménagement et extension),
- Réalisation d'aménagements cyclables avec création d'une passerelle de franchissement entre le bourg et Ffrench, RN4, commune de Sainte-Anne (création),
- Liaison cyclable Deshaies – Ziotte, RN2, commune de Deshaies (création),
- Liaison cyclable Port - Galion (Bd maritime), RN2, ville de Basse-Terre (création),
- Voie verte entre le Bourg et Morne à Jules, RN2, commune de Vieux-Habitants (création),
- Voie verte entre Fonds-Sarail et le pont de l'Alliance, commune de Baie-Mahault (création),
- Liaison Passerelle Galion à Marina de Rivière-Sens, RD6 à Gourbeyre
- Liaison cyclable entre La Coulée et Kaouanne, RD118 à Saint-François

Les projets éligibles devront s'inscrire dans le cadre du schéma régional des véloroutes en cours d'adoption par la Région Guadeloupe.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Le réseau de pistes cyclables est pratiquement inexistant aujourd'hui. Le projet vise à construire près de 13 km de voies vertes et de pistes cyclables en complément des 4 km qui sont déjà en cours de réalisation (mise à niveau et extension de la seule véritable piste cyclable « historique » de la Guadeloupe entre La Jaille, Baie-Mahault et Lauricisque, Pointe-à-Pitre et création d'une liaison entre le bourg de Sainte-Anne et Ffrench).

L'aménagement projeté entre Fond-Sarail et le pont de l'Alliance, dans le prolongement du tronçon Fond-Sarail Lauricisque à Pointe-à-Pitre, vers le sud Grande Terre, s'inscrit aussi dans un itinéraire plus large partant du vélodrome de Gourdeliane en direction des Abymes et du nord Grande-Terre.

Dans le prolongement de ce projet et du CCT 2024-2027, de nouvelles tranches sont d'ores et déjà envisagées à Morne-à l'Eau, Sainte-Rose, Baillif, etc...

Les indicateurs d'évaluation seront le nombre de kilomètres aménagés et la fréquentation (nombre annuel de passages).

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

COÛT DU PROJET (HT, en €)

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
	Coût Etat	Investissement					
Fonctionnement							
Etat hors CCT (appels à projets)	Investissement						6 244 924 €
	Fonctionnement						
FEDER	Investissement						5 M€
	Fonctionnement						
Département	Investissement						3 113 523 €
	Fonctionnement						
Région	Investissement						5,3 M€
	Fonctionnement						
Coût total	Investissement						21 658 447 €
	Fonctionnement						

Durée totale de l'action : 4 ans

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Baie-Mahault	Travaux															
Sainte-Anne	Travaux															
Basse-Terre			Travaux													
Vieux-Habitants			Travaux													
Deshaies			Travaux													
Gourbeyre	Travaux															
Saint-François	Travaux															
Baie-Mahault	Etudes et procédures								Travaux							
Autres projets	Etudes et procédures								Travaux							

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

GUADELOUPE		Pour l'autorité compétente par délégation				
FICHE PROJET n°2.0.2						
Transports en commun en site propre(valorisé)						
IDENTIFICATION						
Type de projet						
<input checked="" type="checkbox"/> Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation <input checked="" type="checkbox"/> Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022						
Thème						
<input type="checkbox"/> Jeunesse/sports/vie associative <input type="checkbox"/> Transports/infrastructures						
DÉTAIL DU PROJET						
RESPONSABLE DU PROJET						
Collectivités ou groupement de collectivités, les autorités organisatrices de la mobilité, les établissements publics de coopération intercommunale, les aménageurs publics et établissements publics d'aménagement						
DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX						
<u>Transport en commun en site propre</u>						
Les projets de transports collectifs en site propre et de pôle d'échange multimodaux sont lauréats du 4eme appel à projet du gouvernement le 6 octobre 2021.						
DESCRIPTIF DU PROJET						
<u>Transport en commun en site propre</u>						
Dans le cadre de l'appel à projet gouvernemental, les transports du petit cul-de-sac marin ont été retenus pour la réalisation de 3 lignes chronobus.						
COÛT DU PROJET (HT et €)						
Les coûts estimatifs sont les suivants						
<u>Transport en commun en site propre</u>						
<ul style="list-style-type: none"> 3 lignes chronobus (transports du petit cul de sac marin) 						
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Investissement					13 620 000 €
	Coût Etat 4e appel à projets annoncé par le gouvernement					
	Coût Conseil Investissement régional					35 200 000 €
	Coût Conseil Investissement départemental					12 000 000 €

Accusé certifié exécutoire

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

Autres Investissement partenaires	29 700 000 €
Fonds Europe Investissement	15 000 000 €
Investissement	105 520 000 €
Coût total	

Pour l'autorité compétente de la Région

Durée totale de l'action

Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°3.0.1

Hub Antilles et investissements du Grand Port Maritime de Guadeloupe

IDENTIFICATION

Type de projet

x Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
 x Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- x Transports/infrastructures
- Egalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : HAUTE

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Grand Port Maritime de la Guadeloupe

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

ETAT, REGION, CMA-CGM

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le programme pluriannuel des investissements (PPI), élaboré par le Grand Port Maritime de la Guadeloupe (GPMG) et qui intègre l'ensemble des investissements envisagés conduit à un montant global d'investissement d'environ 300 M€ sur la période 2022-2027.

Ce programme inclut le projet de HUB ANTILLES qui doit être développé conjointement sur la Guadeloupe et la Martinique. Depuis l'ouverture en 2016 des nouvelles écluses du canal de Panama, qui peuvent être utilisées par des navires bien plus capacitaires, les dessertes mondiales ont été repensées par les compagnies maritimes régulières. Le canal élargi constitue depuis lors un nouvel itinéraire entre l'Asie et les façades est du continent américain. Par ailleurs, la concentration entre armateurs a conduit à une segmentation moins forte des marchés et, par conséquent, à une optimisation des flottes. Les deux principaux services maritimes desservant la Guadeloupe depuis l'hexagone ne constituent plus un service dédié aux Antilles, mais escalent désormais également dans des ports de l'ensemble du continent américain. La conjugaison de tous ces éléments a généré une croissance importante de la taille des navires,

passée en moyenne de 2 200 à 3 500, voire même 6 900 EVP. La Guadeloupe est désormais considérée comme une escale parmi d'autres sur une rotation maritime plus importante, avec des marchandises à destination de son marché domestique, mais également en vue de transbordement pour d'autres destinations. C'est dans ce contexte que la CMA-CGM a annoncé en septembre 2022 un changement complet de la flotte de navires desservant les Antilles françaises. 7 navires sont en cours de construction. Les livraisons devraient s'échelonner entre octobre 2024 et avril 2025. Ils seront de taille beaucoup importante que ceux de la ligne actuelle (capacité 7900 EVP au lieu de 3500). Ces transformations et ces nouveaux navires impliquent de reconsidérer en profondeur les infrastructures et les outillages portuaires. Les investissements envisagés dans le cadre du projet HUB ANTILLES sous maîtrise d'ouvrage du GPMG afin de sécuriser l'accueil des navires au terminal de Jarry, afin de répondre aux évolutions évoquées ci-dessus sont estimées à 135 M€.

Extension du quai 12 ; (50 M€)

Acquisition de 3 portiques XL ; (45 M€)

Création d'un rail à 30 mètres pour l'accueil des nouveaux portiques ; (6 M€)

Rempiètement et nivellement du quai 12 ; (4 M€)

Aménagement des terre-pleins (OPERA – 5M€ - préalablement aux travaux sous MOA CMA-CGM et Jarry-Sud - 25M€) ; (30 M€)

Parallèlement le GPMG doit faire face à d'autres besoins d'investissement recensés et déclinés en trois catégories d'opérations :

- Opérations de modernisation : rectification du chenal, sécurisation du vrac, électrification à quai.
- Le projet Karukéra Bay au travers de la création du siège du GPMG, au travers aussi de l'aménagement de la darse à la suite des démolitions de divers bâtiments, la création d'un pôle régalien à Jarry, le mix énergie, et la poursuite de tous les programmes environnementaux (Life Adapt Island, Cayoli, etc.).
- Les opérations d'entretien des installations et de fonctionnement de la structure. À l'horizon 2027, devront être envisagés certains projets qui restent structurants et à forte symbolique : la reconstruction du quai 13, l'aménagement d'une zone de réparation navale, le réaménagement de la gare maritime de Bergevin, notamment.

DESCRIPTIF DU PROJET

Dans le cadre du projet HUB ANTILLES, le Grand Port Maritime de la Guadeloupe prévoit la réalisation rapide d'une extension de 120 m du quai 12, qui permettra l'accueil des navires jusqu'à 10 000 EVP.

Cette opération est un pré requis pour le projet de Hub Antilles qui vise à renforcer les capacités portuaires antillaises pour construire un corridor vert sur les routes maritimes entre l'Europe et la Caraïbe. Le projet d'extension du quai 12 de Jarry sera réalisé par la construction d'un quai sur pieux de 120 m de long et 45 m de large, avec un duc d'albe d'amarrage à son extrémité. L'ouvrage permettra d'accueillir des navires de 10 000 EVP chargés à 80 %. Des portiques de 30 m d'empatement pourront ainsi manutentionner des conteneurs sur toute la longueur du navire. Les travaux ont nécessité une autorisation préfectorale environnementale qui a été délivrée en juin 2023. Le montant de ce projet était fixé à 42 M€ (base mars 2021), dont 35 M€ de travaux, 1 M€ d'études et 6 M€ de mesures compensatoires. L'inflation a entraîné une forte augmentation des coûts des matériaux de construction. Après l'engagement des travaux du lot génie civil, le coût global est maintenant évalué à 50 M€. Le projet d'extension du quai 12 a fait l'objet d'un financement de l'État au titre du CCT 2019-2022 et de son avenant 2023, pour deux premières tranches fonctionnelles d'un montant total de 23,2 M€ et un montant de subvention de 8,1 M€. (taux de subvention de 35%).

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Le CCT 2024-2027 apportera le solde de financement de l'État pour cette opération à hauteur de 11,9 M€. Le CCT 2024-2027 apportera également 4,9 M€ de subvention de l'État pour d'autres opérations prévues dans la programmation pluriannuelle d'investissements du GPMG, dont une première tranche est estimée à ce jour à 14 M€ (taux de subvention de 35%).

La subvention Etat BOP 203 prévue au titre du CCT 2024-2027 est donc de 16,8 M€.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

Coût total hub Antilles sous maîtrise d'ouvrage GPMG :

	en M€		
	CCT 2019 – 2023	CCT 2024-2027	Total
Coût Etat BOP 203	8,1	11,9	20
coût Etat fonds de concours CMA		15	15
Collectivités / FEDER		25	25
Coût GPMG (fonds propres et emprunt)	15,1	59,9	75
Coût total	23,2	111,8	135

Le coût d'opération du hub Antilles au titre du CCT 2024-2027 est de 111,8 M€ (dont extension du quai 12).

- Extension du quai 12 au titre du CCT 2024 – 2027 (hors tranches 1 et 2 financées dans le cadre du CCT 2019 - 2023) : taux de subvention de 44,4%

	en M€	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût Etat BOP 203	contractualisé	8,925	2,975			11,9
Coût partenaires		11,175	3,725			14,9
Coût total		20,1	6,7			26,8

- Autres projets du GPMG 2024-2027

Pour l'autorité compétente par délégation

Au-delà du seul hub Antilles, le GPMG doit faire face à d'autres besoins d'investissement recensés à hauteur de 190 M€ et déclinés en trois catégories d'opérations :

- Opérations de modernisation pour environ 105 M€ : rectification du chenal, sécurisation du vrac, électrification à quai.
- Opérations engagées pour environ 60 M€ : Karukéra Bay au travers de la création du siège du GPMG (10 M€), au travers aussi de l'aménagement de la darse à la suite des démolitions de divers bâtiments, la création d'un pôle régalien à Jarry, le mix énergie (1,5 M€ par an) avec notamment, en 2024, la création d'une couverture photovoltaïque sur le bassin incendie de la zone de commerce internationale (ZCI), et la poursuite de tous les programmes environnementaux (Life Adapt Island, Cayoli, etc.).
- Opérations d'entretien des installations et de fonctionnement de la structure pour 25 M€.

Le CCT24/27 dispose de 4,9 M€ pour accompagner une partie de ces opérations. Sur une base de subvention Etat de 35 %, une opération de 14 M€ pourrait être ainsi contractualisée (à préciser par le GPMPG)

	en M€	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût Etat BOP 203	contractualisé		2,45	2,45		4,9
Coût GPMG			4,55	4,55		9,1
Coût total			7	7		14

Le coût total d'opération hub Antilles + autres projets au titre du CCT 2024-2027 est donc de 111,8 + 14 = 125,8 M€ (dont 16,8 M € de subvention Etat BOP 203).

Durée totale de l'action

Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

FICHE PROJET n°4.1.1

Construction du campus universitaire de santé phase 1

IDENTIFICATION

Type de projet

X Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

X Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

Agriculture/pêche

Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)

Culture

Développement économique/emploi/formation

Tourisme

Eau/assainissement/déchets

X Education/enseignement supérieur/recherche

Energie

Environnement/biodiversité

Jeunesse/sports/vie associative

Logement/foncier

Numérique

X Santé/protection sociale

Sécurité

Transports/infrastructures

Egalité femmes-hommes

Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Région Guadeloupe – Direction générale adjointe des infrastructures et du cadre de vie

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Rectorat – Université des Antilles – CHU de la Guadeloupe

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La région Guadeloupe et l'université des Antilles portent le projet d'implantation d'un campus universitaire de santé dont la vocation est de rassembler sur un même site la faculté de médecine, les écoles paramédicales, les unités de recherche et de formation continue liées à la santé ainsi que les services du CROUS dédiés aux étudiants qui fréquenteront le campus (restaurant universitaire et résidence).

Le campus universitaire de santé sera localisé dans l'environnement immédiat du futur centre hospitalier universitaire, créant ainsi une véritable communauté hospitalo-universitaire dans le domaine de la santé qui sera favorable tant aux professionnels qu'aux étudiants de la faculté de médecine et des écoles paramédicales.

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Le projet de campus universitaire de santé regroupe :

- l'école de médecine,
- les écoles paramédicales (IFSI, EIADE, IFP)
- les unités de recherche (INSERM, recherche universitaire et hospitalière)
- les services communs : bibliothèque universitaire, restaurant et résidence universitaires, les zones de parking, les logements et autres espaces communs.

Le préprogramme fixe à plus de 3.300 le nombre de personnes qui évolueront sur le site (étudiants et personnels).

Le site est inséré dans un aménagement urbain plus global qui accueillera notamment le futur Centre hospitalier universitaire. Y sont aussi prévus des logements ainsi que des commerces et services variés. L'opération d'aménagement est assurée par la communauté d'agglomération Capexcellence.

L'originalité du projet de campus santé réside dans l'utilisation mutualisée de certains bâtiments (centre de simulation) ainsi que certains espaces communs favorisant les échanges entre les divers publics qui fréquenteront le site.

En dehors du restaurant et de la résidence universitaires dont la maîtrise d'ouvrage sera portée par le CROUS, la collectivité régionale porte la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du projet, c'est-à-dire la construction de la faculté de médecine, du bâtiment accueillant les écoles paramédicales, d'une bibliothèque de santé, d'un centre de simulation et d'un bâtiment dédié à la recherche.

La région conservera la propriété de la part du campus accueillant les écoles paramédicales, tandis qu'elle rétrocédera à l'Etat le reste du campus. A cet effet, une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage a été conclue.

Le projet est mis en œuvre en deux temps :

- Phase 1 : construction des écoles paramédicales, de la faculté de médecine, du centre de simulation
- Phase 2 : construction du centre de recherche et de la bibliothèque universitaire

Le budget prévisionnel du projet global s'établit comme suit :

COUTS GLOBAUX DES PROJETS CUS (avec répartition des espaces communs)					
ESPACES	TRAVAUX cis aléas 5%	actualisation travaux sur 1,5 ans (3,5%/an)	ETUDES	Frais MOA et honoraires AMO	TOTAL HT
UFR médecine	23 570 312 €	1 281 257 €	3 982 464 €	1 390 852 €	30 224 885 €
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE SANTE	6 046 214 €	328 666 €	1 021 575 €	356 779 €	7 753 234 €
Centre de simulation	6 952 070 €	377 907 €	1 174 629 €	410 232 €	8 914 839 €
ECOLES PARAMEDICALES	7 064 991 €	384 045 €	1 193 708 €	416 896 €	9 059 640 €
RECHERCHE	9 432 286 €	512 729 €	1 593 689 €	556 586 €	12 095 291 €
TOTAL	53 065 875 €	2 884 605 €	8 966 064 €	3 131 345 €	68 047 889 €

Tenant de la mutualisation de l'usage du centre de simulation, le budget prévisionnel de la phase 1 du projet se décline comme suit :

ESPACES	Ecoles paramédicales et part mutualisée du centre de simulation	Faculté de médecine	TOTAL

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

UFR médecine	-	30 224 885	30 224 885
Centre de simulation	1 337 225	7 577 612	8 914 839
Ecoles paramédicales	9 059 640		9 059 640
Sous-total travaux phase 1 (HT)	11 559 851	37 802 498	48 199 364
Acquisitions foncières	1 025 633	2 927.372	3 952 650
Total travaux + foncier (HT)	12 585 484,34	40 729 870	52 152 014

L'objet de la demande de subvention au titre du CCT concerne la faculté de médecine et le centre de simulation dans sa globalité (faculté de médecine et écoles paramédical)s, soit un coût total de 42.067.096 €

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

- Réunir sur un même site, les mondes de la recherche, de l'enseignement supérieur et la formation en matière de santé pour susciter des synergies.
- Indicateurs d'évaluation : Nombre d'étudiants en faculté de médecine ; nombre d'élèves inscrits en écoles paramédicales ; nombre de personnels travaillant sur le site

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET (HT, en €)

Le plan de financement prévisionnel de la construction de la faculté de médecine et du centre de simulation s'établit comme suit :

Europe :	28.429.871 €
Etat : (*)	12 300 000 €
Région :	1 337 225 €
Total :	42.067.096 €

() dont 5 M€ sur le BOP 150 et 7,3 M€ sur le BOP123

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n° 4.1.2**Réhabilitation du site du centre hospitalier gérontologique du Raizet****IDENTIFICATION****Type de projet**

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Egalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : HAUTE**DETAIL DU PROJET****RESPONSABLE DU PROJET****CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE****AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Villes des ABYMES, POINTE-A-PITRE, BAIE-MAHAULT ...
 ETAT, CAPEX, CHU,

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Dans la cadre de la mise en œuvre de ses politiques publiques, la collectivité départementale mène une réflexion sur l'amélioration du fonctionnement de ses services et notamment ceux œuvrant dans le secteur social et médico-social avec 400 agents répartis sur les 3 communes de l'agglomération pointoise (Abymes, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre) sur plus d'une douzaine de sites et annexes de quartiers.

Leur regroupement est désormais une priorité.

Le Conseil Départemental est propriétaire d'un foncier de près de 3,4 ha localisé au Morne Vergain, sur le territoire de la Ville des Abymes. Cet espace, aujourd'hui occupé pour partie par le Centre Hospitalier Gériatrique du Raizet abrite des immeubles nécessitant une réhabilitation lourde incluant notamment un confortement parasismique.

La mise en service prochaine du nouveau Centre Hospitalier Universitaire de la Guadeloupe permettra la libération des locaux autorisant ainsi la mise en œuvre des travaux de réhabilitation

Ce foncier est par ailleurs bien desservi par un important réseau de transport public et est facilement accessible à partir de l'Avenue Patrick Saint-Eloi, artère principale de liaison de l'agglomération pointoise.

La création de la cité administrative constitue une occasion également de mener une réflexion croisée sur de nouveaux modes de fonctionnement interne, de collaborations entre directions et services, d'accueil des usagers, ainsi que de communication sur l'action du Conseil Départemental

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

La cité administrative va accueillir l'ensemble des directions et services des secteurs social et médico-social, actuellement dispersés sur l'agglomération pointoise :

Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse

Protection Maternelle et Infantile et de la Santé
Agréments familiaux maternelles
Service des circonscriptions sanitaires
Service écoles maternelles
Service de la périnatalité et certificats de santé
Service de la planification familiale
Sous-direction de la protection sociale de l'enfance et de la Jeunesse
Aide à la parentalité
Aide Sociale à l'Enfance
Accueil familial
Signalement écoute préventive

Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapés

Psychologues
Prestation de Compensation du Handicap et Allocation Compensatrice pour Tierce Personne
Allocation Personnalisée d'Autonomie

Direction du Développement Social

Logement et Habitat Social
Action Sociale de Proximité
Développement Social des Quartiers et Lutte contre l'Exclusion

Direction des Antennes et de l'Animation Territoriale**Mission Tarification****Missions Observation Sociale**

En complément de ces espaces de travail, on retrouvera différents espaces partagés et locaux d'accompagnement tels que :

Un pôle de salles de réunions comprenant :

Un espace de télétravail sécurisé

Des salles de réunions

Une salle d'ateliers mutualisé avec un espace de rencontre parents/enfants

Des bureaux et espaces de reprographie

Des espaces de reprographie, de pré-archivage, de stockage

Un magasin de fournitures

Des espaces de convivialité, des vestiaires ainsi que des locaux logistiques

Un accueil commun permettra aux visiteurs de trouver les informations recherchées, d'être dirigés vers les services demandés et d'être reçus par les agents de manière individuelle.

Un espace extérieur sera dédié au stationnement des véhicules de services, du personnel. Des places seront également dédiées aux visiteurs.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

L'objectif poursuivi par le Département est de créer un **lieu unique des espaces liés aux**

prestations sociales et médi-sociales, cœur de mission de la collectivité de toutes les solidarités.

un lieu unique

- d'accueil
- d'information, d'orientation
- d'accompagnement et de conseil
- de vie, qui fédère les énergies

COUT DU PROJET : 10 500 000 € HT

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

10,5 M€

		Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Coût total	
Coût total	Coût Etat	Investissement (BOP 123)	20 K€	100 K€	780 K€	200 K€	1 100K€
		Fonctionnement					
	Co-financements à chercher	Investissement					
		Fonctionnement					
	DEPARTEMENT	Investissement	180 K€	900 K€	7 220 K€	1100K€	9 400 K€
	Coût total	Investissement	200 K€	1000 K€	8000 K€	1300 K€	10 500 K€
		Fonctionnement					

Durée totale de l'action : ETUDES : 24 MOIS – TRAVAUX : 18 MOIS

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

Fiche n°4.1.3

Installation de maisons de santé pluridisciplinaire et ESP

IDENTIFICATION
Type de projet
<input checked="" type="checkbox"/> Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation <input checked="" type="checkbox"/> Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation » <input checked="" type="checkbox"/> Proposition de modification législative ou réglementaire
Thème
x Santé/ protection sociale Sécurité
Priorité pour le territoire : anticipation et accompagnement des mutations économiques et sociales
DÉTAIL DU PROJET
RESPONSABLE DU PROJET
ARS, porteurs collectivités, SAS
AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES
Préfecture, CONSEIL REGIONAL, Conseil départemental, EPCI, Communes
DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX
<p>Le département de la Guadeloupe est confronté à une démographie médicale en berne, inférieure de 30 % à la métropole. Le développement des maisons de santé pluri-professionnelles s'inscrit dans la stratégie régionale de santé définie par l'ARS, notamment dans le PRS2. L'objectif est de favoriser l'installation des médecins dans ces structures d'exercice regroupé afin de favoriser des prises en charges pluri-disciplinaires et le développement de projets innovants de soins et de prévention. En effet, les jeunes médecins appellent de leurs vœux ce type d'exercice. Un effort particulier sera fait dans les zones sous-denses afin de diminuer les inégalités d'accès aux soins.</p> <p>D'autres dispositifs d'exercice regroupés viendront compléter le dispositif tel que les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) qui pourront inclure des MSP et favoriser ainsi le maillage entre elles et/ou leur connexion avec les autres professionnels libéraux d'autres spécialités que la médecine générale.</p> <p>L'objectif est d'installer au moins une MSP dans chacune des zones reconnues comme fragile régional (FIR) en lien avec les crédits prévus s. Pour cela l'ARS consacrera des crédits issus du fond d'intervention directement par l'assurance maladie (ACI). Il s'agit d'appuyer les professionnels de santé dans l'élaboration de leurs projets de MSP, de les soutenir dans leurs besoins pour la mise en place de ces structures et dans leurs besoins en fonctionnement. Le budget ne peut être valorisé étant donné l'évaluation des besoins financiers à chaque cas en fonction des projets et des besoins exprimés, ainsi que ceux de la population du bassin d'installation. moins 10 MSP seront accompagnés</p>
A défaut de MSP, le fiche pourra être revue pour soutenir des centres d'appel de soins liés à la réforme prioritaire du gouvernement
Indicateurs :
Nombre de maisons et d'établissements de santé pluridisciplinaires créés

Plateforme de santé	Pour l'autorité compétente par délégation
---------------------	---

COÛT DU PROJET 900 000

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Plan de finance ment	Conseil Régional Contractualisé	Investissement :			100000	100000	200000
		Fonctionnement					
	Conseil Départemental	investissement					
		Fonctionnement					
	Coût par EPCI	Investissement					
		Fonctionnement					
	Communes	Investissement					
	Autres partenaires publics (ARS) Valorisé	Investissement					
		Fonctionnement	*	*	*	*	*
Partenaires privés (sas partenaire)	Investissement			350 000	350 000	700000	
	Fonctionnement						
Europe (FEDER)	Investissement						
	Fonctionnement						
Coût total	Investissement :			450000	450000	900000	
	Fonctionnement :						

PROJECTION BUDGÉTAIRE POUR L'ÉTAT

Durée totale de l'action :											3 ans						
Déclinaison du projet		Année 1				Année 2				Année 3				Année 4			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T1 1	T1 2	T13	T1 4	T1 5	T1 6
Projet	AE										100000			100000			

GUADELOUPE

FICHE PROJET n° 4.1.4

Investissements immobiliers Ségur Établissements de santé (ARS)

IDENTIFICATION

Type de projet

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Financement à valoir sur le budget de l'État

510 millions d'euros dans le cadre

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux dans le cadre du CCT

Thème

Santé/protection sociale

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET**RESPONSABLE DU PROJET**

ARS

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le Gouvernement a lancé un vaste plan de relance de l'investissement du système de santé de 19 milliards d'euros sur 10 ans (2021 –2029) au niveau national en 2 tranches.

La déclinaison régionale de la 1ère tranche Ségur s'effectue autour des axes suivants :

- Sécurisation des infrastructures de santé
- Santé publique
- Structuration de l'offre de soins

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit d'accompagner financièrement des opérations d'investissements immobiliers dans le champ hospitalier jugées prioritaires au regard des axes retenus de déclinaison du Ségur.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Augmentation de la résilience sismique et/ou cyclonique des établissements de santé
- Accompagnement des projets les plus structurants de ces établissements

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

COÛT DU PROJET (55 558 000 €)

Pour l'autorité compétente par délégation

La liste des opérations accompagnées s'établit comme suit :

- Augmentation de la résilience cyclonique du nouveau CHU : 8 M€
- Maintenance lourde et équipement du pôle logistique du CHU : 8 M€
- Confortement parasismique du CHBT : 10 M€
- Extension du plateau technique du CHBT : 7,8 M€
- Étude relative au confortement cyclonique du CH de Marie-Galante : 0,2 M€
- Étude relative au confortement parasismique du CH de Bouillante : 0,3 M€
- Relocalisation AUDRA : 5,1 M€
- Relocalisation CMS : 7,6 M€
- Restructuration clinique des Nouvelles Eaux Vives : 3,4 M€
- Relocalisation du service de médecine de la Polyclinique : 4,5 M€
- Restructuration clinique des Eaux Claires : 0,585 M€

Durée totale de l'action : Les sommes seront engagées sur la période 2023-2026

GUADELOUPE

FICHE PROJET n° 4.1.5

Plan d'aide à l'investissement de la CNSA dans le champ médico-social (ARS)

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux, à valoriser dans le cadre du CCT

Thème

Santé/protection sociale

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

ARS

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le Gouvernement a lancé un vaste plan de relance de l'investissement du système de santé de 19 milliards d'euros sur 10 ans (2021 –2029) au niveau national en 2 tranches.

Le volet médico-social de ce plan est financé par le plan d'aide à l'investissement de la CNSA, qui accompagne la transformation de l'offre médico-sociale (singulièrement les EHPAD) et le soutien à l'autonomie.

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Il s'agit d'accompagner financièrement des opérations d'investissements immobiliers dans les EHPAD

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Création de places et/ou amélioration des conditions d'hébergement, adaptation du bâti à l'évolution des prises en charge.

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

COÛT DU PROJET (8 640 000 €)

Pour l'autorité compétente par délégation

Les opérations accompagnées sont de deux ordres :

- Adaptation de structures existantes pour 11 établissements du territoire,
- Création nette de nouvelles modalités de prise en charge (Accueil jour Alzheimer, Unité d'Hébergement Renforcé, Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes, Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) par appels à candidatures.

Durée totale de l'action : Les sommes seront engagées sur la période 2023-2026

GUADELOUPE

FICHE PROJET n°4.2.1

Réalisation de la maison de l'handicap et de l'autonomie

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

Agriculture/pêche

Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)

Culture

Développement économique/emploi/formation

Tourisme

Eau/assainissement/déchets

Education/enseignement supérieur/recherche

Energie

Environnement/biodiversité

Jeunesse/sports/vie associative

Logement/foncier

Numérique

Santé/protection sociale

Sécurité

Transports/infrastructures

Egalité femmes-hommes

Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : HAUTE

DÉTAIL DU PROJET**RESPONSABLE DU PROJET****CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE****AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES**

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), ARS, ...

Associations : CDIPH – FLAM'RG – UDAG - BEBIAN UN AUTRE MONDE – LIBELLULE – J'EXISTE – LA TYROLIENNE – UNAFAM – ASSISTANCE 2000 – HYPOMENE GRANDISSON

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Dans le cadre de ses politiques de Solidarité et d'Insertion, le Département envisage de réaliser sur son territoire « **La Maison du Handicap et de l'Autonomie** », une opération destinée notamment à installer des locaux de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), offrir un espace d'accueil des partenaires associatifs représentatifs de ce public ainsi que de certains services de la Collectivité dédiés à l'accompagnement des personnes handicapées

L'objectif recherché par le Département est de structurer sur le territoire en un lieu unique de service public, site de référence, les missions d'accueil, d'information, d'orientation, d'accompagnement et de conseil des personnes en situation de handicap et de leurs proches

Les enjeux ci-après sont identifiés :

- la mobilité : un enjeu fort
- des associations souvent en manque de locaux dits administratifs
- un public spécifique
- un besoin élevé en informations administratives mais également évènementielles, sportives, culturelles, documentation, actualités...
- une demande importante en accompagnement, humain, en formation (numérique, atelier réparations, cuisine...) mais aussi en ressources technologique (imprimante, scan...)
- un souhait d'échanges et d'activités, de rencontre, de groupes de parole, un lieu d'écoute, de rupture de l'isolement, de partage
- la prise en compte des accompagnants
- des demandes communes accueil usagers / services administratifs
- des espaces extérieurs (détente, événements...)
- la nécessité d'un gestionnaire / animateur / webmaster au cœur du pôle usagers-associations
- l'importance de mailler le territoire et d'organiser des relais au plus près des usagers
-

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Création de 2 pôles majeurs pour une surface bâtie de près de 3 000 m² :

Pour l'autorité compétente par délégation

- **l'accueil d'un lieu de vie : le pôle des usagers – associations**
- **l'accueil des services du département**
 - en lien avec les personnes en perte d'autonomie : handicapées et/ou âgées : accueil, gestion des allocations, évaluation, direction-administration...

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

L'objectif poursuivi par le Département est de créer un **lieu unique** :

- pour les personnes
- en **situation de handicap**
- mais aussi **en perte d'autonomie** (personnes âgées)
- ainsi que les **accompagnants**

un lieu unique

- d'accueil
- d'information, d'orientation
- d'accompagnement et de conseil
- de vie, qui fédère les énergies

un lieu unique et tête de réseau de services au plus près des usagers, des relais dans les communes et un lieu qui **anticipe les évolutions**.

COÛT DU PROJET : 10 423 000 € HT

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- **10,4 M€**

		Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Coût total	
Coût total	Coût État (BOP 123)	Investissement	60 K€	300 K€	2 400 K€	240 K€	3 000 K€
		Fonctionnement					
	DÉPARTEMENT	Investissement	140 K€	700 K€	5600K€	960 K€	7 400 K€
	Coût total	Investissement	200 K€	1000 K€	8000 K€	1200 K€	10 400 K€
Fonctionnement							

Durée totale de l'action : ÉTUDES : 24 MOIS – TRAVAUX : 18 MOIS

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Études																
Travaux																

GOYAVE

FICHE PROJET n° 4.4.1

Travaux de rénovation de la maison des illustres « la Souvenance » dite Maison Schwarz Bart

IDENTIFICATION

Type de projet

■ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation,

Thème : Culture

Agriculture/pêche

Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)

Culture

Développement économique/emploi/formation

Tourisme

Eau/assainissement/déchets

Éducation/enseignement supérieur/recherche

Énergie

Environnement/biodiversité

Jeunesse/sports/vie associative

Logement/foncier

Numérique

Santé/protection sociale

Sécurité

Transports/infrastructures

Égalité femmes-hommes

Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe**RESPONSABLE DU PROJET**

Ville de GOYAVE

Pour l'autorité compétente par délégation

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Caisse des dépôts, Anct, Association des maires de Guadeloupe, Association du Numérique du Secteur Public, Afd, Ademe, Ude-Medef, Les Premières de Guadeloupe, Cci-Ig, Cpme Guadeloupe, Bni Guadeloupe

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Nichée dans les hauteurs verdoyantes du secteur de Bonfils à Goyave, la Maison la Souvenance est un lieu de culture et d'histoire labellisée Maison des Illustres en 2012.

Sur une surface de 1 770m², cette maison de type coloniale construite dans les années 60' reprend tous les codes architecturaux de la maison traditionnelle en bois. On y retrouve les œuvres littéraires des époux André et Simone Schwarz-Bart ainsi qu'une large collection de mobilier et d'objet témoignant de l'art de vivre d'antan. Par le dévouement de ses propriétaires et de l'association la Souvenance créée en 2013, c'est un lieu qui contribue à la mise en valeur des cultures régionales à travers l'organisation de colloques, concerts, lectures et ateliers sur la littérature et les arts caribéens dans toutes ses dimensions.

Consciente de cette richesse patrimoniale, depuis 2011 la ville de Goyave s'est engagée aux côtés des conjoints Schwarz-Bart pour préserver ce patrimoine architectural en signant un bail emphytéotique d'une durée de dix-sept ans. Ainsi, des travaux de gros entretiens et entretiens courants et réparations urgentes ont été réalisés par la ville.

Dans cette continuité, la rénovation de la maison la Maison la Souvenance Schwartz-Bart ambitionne d'être au-delà d'un projet d'aménagement de territoire, une opportunité d'accroître la production, la conservation et la valorisation des richesses culturelles locales.

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Il s'agit d'une opération dont la ville assurera seule la maîtrise d'ouvrage.

Les travaux consisteront à effectuer :

- Les reprises structurelles du clos et couvert ainsi que les reprises des couvertures
- Les aménagements architecturaux intérieurs et extérieurs
- Les confortements vis-à-vis des normes constructives et dispositions réglementaires
- La protection des œuvres, leur scénographie et le traitement paysager des abords

Seules les dépenses de confortement et d'aménagement seront prise en compte

Objectifs :

- Mettre en valeur le patrimoine architectural communal
- Conserver et mettre en valeur les spécificités architecturales traditionnelles du territoire
- Mettre en accessibilité et en sécurité la Maison la Souvenance
- Développer une offre culturelle cohérente avec l'histoire de la Maison la Souvenance
- Disposer d'un lieu de création et d'expression de l'action culturelle sur le territoire communal
- Disposer d'un équipement de transmission culturelle et d'échange intergénérationnel
- Accroître le rayonnement de la Maison la Souvenance
- Valoriser l'œuvre littéraire des époux Schwarz-Bart
- Valoriser les objets, les archives et le mobilier que détient la Maison la Souvenance
- Faire vivre le patrimoine culturel autour de la Maison la Souvenance et des époux

Schwarz-Bart

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de visiteurs et de manifestations culturelles au sein de la Maison la Souvenance
- Le rééquilibrage de l'offre culturelle du territoire
- Les surfaces rénovées
- Le nombre d'œuvres restaurées

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants (tranche 2) :

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

		2025	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
		Coût Etat (P123)	Investissement	440000		
	Fonctionnement					
Cout Loto du patrimoine		500000				500000
Coût région	Investissement					
	Fonctionnement					
Coût Département	Investissement	500000				500000
	Fonctionnement					
Coût Feder	Investissement					
	Fonctionnement					
Cout commune		210000				210000
Coût total	Investissement	1650000				1650000
	Fonctionnement					

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024

Publication : 19/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Déclinaison du projet	2024				2025					2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16	
Projet					AE												

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND SUD CARAIBES

FICHE PROJET n° 4.5.1

Réhabilitation de la bibliothèque municipal

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

- Culture
- Éducation/enseignement supérieur/recherche

Priorité pour le territoire : 2

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

MORGANE BALLOUARD
 PAQUET LUDOVIC
 BRUDEY LOUIS-GUY

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CAGSC
 CONSEIL DÉPARTEMENTAL (financiers mais de validation du CD)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La bibliothèque joue un rôle clef dans l'accès aux ressources documentaires indispensable. A ce jour, ce bâtiment de plus de 30 ans est aujourd'hui un peu vétuste et sous équipé. Il est nécessaire de le remettre à niveau.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à conserver la structure actuelle, consolider le bâtiment, le mettre aux normes de sécurités incendies et d'accessibilité PMR.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Optimisation des aménagements intérieurs afin de créer des espaces plus fonctionnels
Permettre une meilleure conservation des ouvrages de la municipalité et du système informatique.

COÛT DU PROJET (120 000 €)

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

Pour l'autorité compétente par délégation

- 120 000 €

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
	Coût État	Investissement	33 600	62 400			
Coût partenaires	Investissement						
	Fonctionnement						
CAGSC	Investissement	8 400	15 600				24 000
Coût total	Investissement	42 000	78 000				120 000
	Fonctionnement						

Durée totale de l'action :

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA RIVIERA DU LEVANT

FICHE PROJET n°4.5.2
Guichet unique de la CARL

IDENTIFICATION

Type de projet

X Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- X Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : 1

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Vikash TILLE vtille@rivieradulevant.fr
Marie-Ena JACOBY-KOALY mejacobykoaly@riveradulevant.fr

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Partenaires financiers sollicités : Conseil départemental de Guadeloupe, FEDER, Conseil régional de Guadeloupe
Autre partenaire : CAF, associations

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissement, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant a acté la création d'un Guichet unique et culturel sur le territoire communautaire.

En effet, l'objectif poursuivi est d'opérer un rééquilibrage du territoire en créant un lieu de proximité où seraient regroupées les thématiques liées à la fiscalité, à l'emploi, à la couverture sociale en facilitant les démarches des administrés auprès des différents services.

La prise en compte des enjeux énergétiques et environnementaux conduit à faire évoluer notre manière de produire, de consommer, de se loger, et de nous déplacer. Pérenniser le modèle actuel ne saurait être désormais envisagé sans crise majeure à court terme.

Des activités humaines plus sobres représentent donc un objectif indispensable pour tous.

- Le guichet unique constitue un moyen pour les collectivités territoriales de répondre à certaines problématiques humaines, sociales, démographique et urbaines de leur territoire
- Le guichet unique s'inscrit dans une logique de modernisation de type managériale visant à associer une meilleure satisfaction des usagers à une performance accrue des services municipaux.
- Le guichet unique s'attaque aux facteurs aggravants de la centralisation des services administratifs et à la dispersion de certains autres services municipaux : il se saisit donc de l'éclatement des prestations administratives et des difficultés d'accès que cela pose, notamment pour les personnes âgées, jeunes, sans permis de conduire, pour une population excentrée du bourg, dépendante de l'infrastructure des transports publics.
- Permettre aux populations d'accomplir en un même lieu, à un coût réduit et en un délai minimum des formalités auxquelles ils sont tenus est un des enjeux majeurs du guichet unique : raccourcir les temps de parcours, réduire les temps inutiles d'attente et enfin tout simplement apporter du lien social grâce à la création de services publics.

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Cette réalisation consiste à mettre à la disposition des administrés, un équipement de services au public incluant des services municipaux, communautaires, de l'État, des espaces de coworking et des locaux associatifs à vocation culturelle.

Les fonctions seront réparties sur 3 niveaux.

- Les associations festives seront situées au rez-de-chaussée bas, pour être en communication directe avec les espaces extérieurs. Leur fonctionnement sera indépendant du reste du bâtiment. Ces espaces auront un fonctionnement avec des horaires différents de ceux des activités tertiaires pour le Guichet unique et la CARL.
- Le Guichet unique sera accessible au Rez-de-chaussée par le point haut du terrain.
- Les espaces CARL et de co-working seront situés au premier étage, en liaison directe avec le guichet unique.

La finalité de ce projet est d'offrir à l'utilisateur un accueil unique, simplifié et individualisé pour un service public optimisé.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

L'objectif est de concentrer en un même lieu un large panel de services administratifs, suivant les principes définis pour la création d'un « Guichet unique » dans la labellisation France Services.

Ce bâtiment neuf sera réalisé au cœur d'un quartier résidentiel, et devra s'intégrer à son environnement architectural, paysager, et permettre un fonctionnement harmonieux entre tous ses usagers.

Les indicateurs d'évaluation pourront être la fréquentation du lieu, le nombre d'association

Cette opération doit permettre d'offrir :

- Un service performant aux usagers de la CARL avec d'excellentes qualités d'accueil
- Les meilleures conditions de travail pour les agents
- Des aménagements d'espaces de travail polyvalents et évolutifs
- Un bâtiment performant d'un point de vue environnemental

COÛT DU PROJET 4 889 388,62 € HT

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

- Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total	
Coût total	Coût État BOP 123	Investissement	BOP 123 250 000 € DSIL 120 000 €	BOP 123 250 000 € DSIL 280 000 €		900 000 €	
		Fonctionnement					
	Coût partenaires FEADER Région Département	Investissement	Région 0 €	FEADER 2 389 783,50 € Région 0 € Département 200 000 €			3 011 509,5 €
		Fonctionnement					
	EPCI		488 939,56 €	488 939,56 €		977 879,12 €	
	Autres partenaires		168 690 €	253 036 €		421 726 €	
	Coût total	Investissement	1 027 629,56 €	3 861 759,06 €			4 889 388,62 €
		Fonctionnement					

Durée totale de l'action : 18 mois pour les travaux

Déclinaison du projet	2024				2025					2026				2027		
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

GUADELOUPE	Pour l'autorité compétente par délégation
FICHE PROJET 4.6.1 SPORT	
IDENTIFICATION	
Type de projet	
<input checked="" type="checkbox"/> Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation <input checked="" type="checkbox"/> Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation » <input checked="" type="checkbox"/> Proposition de modification législative ou réglementaire	
Thème	
<input checked="" type="checkbox"/> Agriculture/pêche <input checked="" type="checkbox"/> Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles) <input checked="" type="checkbox"/> Culture <input checked="" type="checkbox"/> Développement économique/emploi/formation Eau/assainissement/déchets <input checked="" type="checkbox"/> Éducation/enseignement supérieur/recherche <input checked="" type="checkbox"/> Innovation <input checked="" type="checkbox"/> Énergie <input checked="" type="checkbox"/> Environnement/biodiversité x Jeunesse/sports/vie associatifs <input checked="" type="checkbox"/> Logement/foncier Numérique Santé/protection sociale Sécurité <input checked="" type="checkbox"/> Transports/infrastructures <input checked="" type="checkbox"/> Tourisme	
Priorité pour le territoire : anticipation et accompagnement des mutations économiques et sociales	
DÉTAIL DU PROJET	
RESPONSABLE DU PROJET	
Collectivités territoriales et leurs groupements, associations sportives	
AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES	
Collectivités territoriales et leurs groupements, associations sportives, autres partenaires d'Etat, Europe, mécénat...	
DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX	
Le territoire réalise un Diagnostic sportif territorial. Lequel permettra d'établir un plan stratégique territorial via la Conférence des financeurs en liaison avec la Conférence Régionale des sports. Ce diagnostic souligne le fait que la Guadeloupe, souffre d'un sous-équipement d'installations sportives, pris en compte par la mise en place d'un plan de rattrapage des équipements sportifs qu'il convient de poursuivre. Le conseil départemental s'engage à fournir un plan pluriannuel d'investissement sur la période 2024-2027 concernant les projets sports de onze collègues	
Indicateurs :	
<ul style="list-style-type: none"> • Degré de réalisation des projets (en AE) • Intégration des équipements dans le recensement des équipements sportifs • Taux de licenciés sportifs 	
DESCRIPTIF DES PROJETS	
Les projets susceptibles d'être financés sont les suivants :	

Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

Projets de rénovation des équipements sportifs de collèges de Guadeloupe : Pour l'autorité compétente par délégation

Communes	Collèges	Besoins
ABYMES	Saint John Perse	Vestiaires douches à rénover Réaménagement du plateau intramuros Clôture du plateau mis à disposition par la Ville
BAIE-MAHAULT	Gourdéliane	Réfection revêtement du plateau omnisports Rénovation des vestiaires du gymnase
BOUILLANTE	Fontaines	Rénovation vestiaires Revêtement du plateau à reprendre
CAPESTERRE BE	Germain Saint Ruf	Rénovation vestiaires
GOYAVE	Matéliane	Travaux de réparation salle et vestiaires Reprise plateau extérieur
PETIT-BOURG	Félix Eboué	Rénovation vestiaires douches
POINTE A PITRE	Front de Mer	Revêtement du plateau et conformité des équipements
POINTE A PITRE	Gymnase Fouillole	Rénovation Salle et Vestiaires douches
SAINT-LOUIS	Albert Baclet	Revêtement et protection plateau omnisports Rénovation vestiaires douches
SAINTE-ROSE	Bois Rada	Revêtement plateaux et pistes Travaux vestiaires douches
VIEUX-HABITANTS	Suze Angely	Revêtement plateaux Revêtement piste et réparation gymnase

Projets de rénovation des équipements sportifs des communes signataires d'un contrat Péyi :

Communes	Opérations
Pointe à Pitre	Rénovation du complexe sportif Michel Benjamin
	Aménagement du stade Pierre Antonius

Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Pour l'autorité compétente par délégation

Vieux Habitants	Rénovation des équipements sportifs communaux
Grand Bourg de Marie Galante	Réhabilitation de la salle de Tivoli en Dojo arts martiaux
Saint François	Réhabilitation, rénovation Infrastructures sportives Réhabilitation du stade François-Xavier DURIMEL
Sainte Anne	Mise aux normes du Stade
Trois Rivières	Création d'un plateau multi sports dans le quartier de Grand-Anse
	Création d'un dojo et d'une salle de danse
Basse Terre	Rénovation du stade Félix Eboué
Baillif	Construction d'un skatepark et d'un street workout
Saint Claude	Plateau multi sports et boulodrome
Pointe-Noire	Réhabilitation du stade de Rai d'Eau

Projets ciblés :

1. Reconstruction de l'équipement d'animations sportives et de loisirs (dit gymnase) de Dothémare aux Abymes
2. Création d'un bassin d'eau de mer à Terre de Haut

COÛT DU PROJET

Projections financières selon données transmises en amont par les services concernés.

Plan de Financements			Coût total
	État BOP 123-FEI (4.5M€) ANS (4.5M€) Contractualisé	Investissement :	9 000 000 €
	Conseil Régional Contractualisé	Investissement :	7 014 000 €
	Conseil Départemental Contractualisé	Investissement	4 260 000 €
	Coût EPCI Contractualisé	Investissement	
	Communes		1 880 000 €
	Autres partenaires publics	Investissement	

Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

	(désignez le partenaire) valorisé		Pour l'autorité compétente par délégation
	Partenaires privés (désignez le partenaire) valorisé	Investissement	
	Coût total des co-financeurs	Investissement :	22 154 000 €

Précisions sur les engagements financiers de l'État :

BOP 123/FEI – 4.5M€	ANS – 4.5M€
-2M€ rénovation des infrastructures des collèges -2,5M€ d'appui aux projets financés dans les contrats de Pays	-1M€ d'appui aux projets financés hors contrats de Pays -1M€ pour la salle des Abymes (Gymnase Dothémare) -2,5M€ d'enveloppe d'ajustements pour projets non encore finalisés (dont 0.5M€ pour la piscine des Saintes)

PROJECTION BUDGÉTAIRE POUR L'ÉTAT

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet		2024	2025	2026	2027
123/FEI	4.5M€	0.5 M€ collèges/ 0.8M€ contrats péyi dont le stade Félix Eboué à Basse Terre	0.5 M€ collèges/ 0.6M€ contrats péyi	0.5 M€ collèges/ 0.6M€ contrats péyi	0.5 M€ collèges/ 0.5M€ contrats péyi
ANS	4.5M€	1.5M€ dont gymnase Dothémare	1M€	1M€	1M€

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°4.6.2

5000 terrains de sport – génération 2024 – 2026 (ANS)

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

Jeunesse/sports/vie associative

Priorités pour le territoire :

Le plan 5000 équipements doit se déployer durant la période 2024-2026 pour le territoire de la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint Barthélémy.

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Agence Nationale du Sport (ANS)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 associé au fait que la promotion de l'activité physique et sportive soit ciblée « Grande Cause Nationale 2024 » donnent l'occasion à l'État de renforcer les investissements sportifs pour contribuer à développer la pratique physique des Français afin de bâtir une « Nation sportive ». C'est dans ce contexte que le « Plan 5000 équipements sportifs – Génération 2024 », annoncé par le Président de la République le 5 septembre 2023 s'inscrit dans la continuité du Plan 5000 terrains de sport (2022-2023). Celui-ci a connu un grand succès qualitatif et quantitatif avec plus de 5500 terrains de sport financés sur tout le territoire français ainsi que dans le prolongement des politiques publiques destinées à renforcer le lien avec le milieu scolaire : 2h de sport au collège et 30 minutes d'Activité Physique et Sportive (APQ) à l'école. En 2024, ce nouveau « Plan 5000 équipements – Génération 2024 » se déploiera selon 3 axes :

- Les équipements de proximité ;
- Les cours d'écoles actives et sportives ;
- Les équipements structurants.

Une enveloppe pluriannuelle de 300 M€ sur 3 ans est allouée à l'Agence nationale du Sport pour la mise en place de ce programme en France.

DESCRIPTIF DU PROJET

En 2024, l'enveloppe "5000 terrains de sport", désormais intitulée "Génération 2024", pour un montant de 721

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

000€ pour la Guadeloupe et les îles du Nord est répartie en 3 programmes : Pour l'autorité compétente par délégation

- les « petits équipements de proximité » avec 288 000€ - objectif 7 équipements ;
- les cours d'école active avec 87 000€ - objectif 4 équipements ;
- les « équipements structurants de proximité » utilisés par les scolaires, dotée de 345 000€ - objectif 1 équipement.

Ces 721 K€ viendraient donc, pour 2024, en abondement du CCT.

La logique d'héritage à l'issue des Jeux Olympiques de Paris 2024 (JOP) devrait se poursuivre dans des conditions similaires jusqu'en 2026 avec des dotations semblables à celles des années précédentes.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût Etat ANS	Investissement	721 000 €				721 000 €
		Fonctionnement					
	Coût partenaires	Investissement					
		Fonctionnement					
	Coût total	Investissement					721 000 €
		Fonctionnement					

Durée totale de l'action

Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027				
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16	
Projet	AE	721 000 €																

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°5.1.1

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences – sécurisation des parcours professionnels

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Egalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : anticipation et accompagnement des mutations économiques et sociales

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DEETS ET CONSEIL REGIONAL

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Représentants sociaux-professionnels, Membres du CREFOP (partenaires sociaux, collectivités locales, chambres consulaires...)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le contexte actuel se caractérise par un marché de l'emploi contraint et des mutations économiques importantes. Aussi afin d'anticiper et d'accompagner ces mutations et soutenir les initiatives propices au développement du territoire il convient de mener une politique concertée et cohérente de développement des compétences. L'économie guadeloupéenne reste fragile c'est pourquoi il convient de saisir, encourager et accompagner toutes les perspectives de développement du territoire, partir des besoins locaux pour rapprocher l'offre et la demande d'emploi. Au-delà de la GPEC dédiée aux entreprises, les grands chantiers en prévision sur le territoire de la

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Guadeloupe représentent une opportunité à saisir. Une démarche d'analyse et d'anticipation des besoins du territoire doit être encouragée en partenariat avec tous les acteurs, institutionnels, chefs d'entreprises, branches, etc.

DESCRIPTIF DU PROJET

Objectif général

Les plans de gestion des emplois et compétences (GPEC) ont pour objectif de mieux anticiper les effets sur l'emploi des mutations économiques, technologiques, sociales et démographiques, Ils permettent aux entreprises de répondre à des problématiques à moyen terme en matière d'adaptation et évolution des compétences, gestion des âges, organisation du travail, etc.

Descriptif technique

Le financement consiste à prendre en charge les coûts externes des prestations de conseil supportés par les entreprises pour la conception et l'élaboration d'un plan de GPEC.

Une étude des besoins en formation, des métiers émergents et des compétences transférables entre les différents chantiers structurants sur le territoire de la Guadeloupe est envisagée.

Le secteur du BTP connaît des difficultés conjoncturelles et structurelles, un travail de soutien des compétences individuelles et collectives pourrait être envisagé comme facteur clef de leur compétitivité.

Dans d'autres secteurs, les entreprises ou les branches pourraient être incitées à engager des démarches anticipées et concertées de gestion des emplois et des compétences, notamment le tourisme, l'environnement, les services, etc.

Les démarches financées pourront prendre la forme de conseil RH aux entreprises au plus proche de leurs besoins d'anticipation, d'engagements de développement des emplois et compétences avec un volet d'étude prospective puis un volet de déploiement du plan d'actions.

La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale(GPECT) vise à anticiper les évolutions structurelles des secteurs d'activité d'un territoire cible, pour orienter les politiques de formation professionnelle vers des métiers et des compétences en adéquation avec les besoins actuels et futurs des entreprises. Il s'agit ainsi de préserver l'emploi sur le territoire mais aussi la compétitivité des entreprises, notamment les PME.

La construction de nombreuses infrastructures structurantes sur le territoire de Guadeloupe doit permettre, dès 2015, de créer cette synergie entre les acteurs locaux pour anticiper les besoins de main-d'oeuvre et de compétences.

Bénéficiaires

Les mesures d'aide au conseil sont accessibles à toutes les entreprises, en particulier les PME et pour tous les secteurs TIC, tourisimes.

Pour la GPECT les bénéficiaires peuvent être des regroupements d'entreprises, les collectivités territoriales, les acteurs du secteur associatif, les consulaires, ...

COÛT DU PROJET (HT et €)

		2024	2025	2026	2027	Coût total	
Coût total	Coût Etat	Investissement :					
		Fonctionnement :					
		Contractualisé	148 973	148 973	148 973	148 976	595 895
		Valorisé	41 946	41 946	41 946	41 947	167 785
	Investissement :						

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

	Coût partenaires Région	Fonctionnement :	100000	100000	100000	100000	400 000
	Coût total	Fonctionnement :	290 920	290 920	290 920	290 920	1 163 680

Durée totale de l'action																	
Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND SUD CARAÏBES

FICHE PROJET n° 7.1.1

Construction d'une maison de cohésion sociale

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Jeunesse/sports/vie associative

Priorité pour le territoire : 1

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

MORGANE BALLOUARD
 PAQUET LUDOVIC
 BRUDEY LOUIS-GUY

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

CAGSC

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La Municipalité de Terre de Bas ne dispose plus de salles de cérémonie depuis le 21 novembre 2004. En effet, le séisme qui a frappé l'archipel des Saintes avait fortement endommagé notre commune et nous a privé de l'unique salle de cérémonie dont nous disposions.

Il est donc important de pouvoir se munir d'un nouvel édifice de ce type afin d'équiper notre collectivité et de répondre à la demande de notre population ainsi que des acteurs économiques et associatif venant de Guadeloupe.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet de salle de cérémonie doit répondre à des problématiques qui sont d'offrir un équipement public localisé non loin du centre-bourg afin de proposer des usages variés, ainsi que de répondre à toutes les exigences qualitatives pour en maximiser l'usage.

L'emplacement choisit pour cette salle des fêtes est proche des services de secours, des écoles, du collège ainsi que de l'hôtel de ville afin de diminuer au minimum les déplacements entre ces différentes structures déjà existantes,

Il devra être conçu comme une maison avec des salons qui formeront des sas destinés à filtrer le son, la lumière ainsi que les va-et-vient.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Permettre à toutes les entités, qu'elles soient Communales, Associatives ou privée d'organiser des évènements et cérémonies culturelles, festives, familiales, réunions professionnelles, salons rencontres...

COÛT DU PROJET (1 060 000 €)

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

		Année 1	Année 2	Année 3	Coût total	
Coût total	Coût Etat (BOP 123)	Investissement	150 000	175 000	175 000	500 000€
	Coût-Conseil régional	Investissement	75 600	88 200	88 200	252 000€
	Coût- conseil départemental	investissement	28 800	33 600	33 600	96 000€
	CAGSC	Investissement	63 600	74 200	74 200	212 000€
	Coût total	Investissement	318 000	371 000	371 000	1 060 000€

Durée totale de l'action : 3 ans

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
Publication : 19/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Déclinaison du projet	2024				2025					2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16	
Projet	AE																

CAP EXCELLENCE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°7.2.1

Opérations d'aménagement de l'agglomération Cap Excellence dans le cadre de son projet de renouvellement urbain (NPNRU)

IDENTIFICATION

Type de projet

X Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

X Autre (à préciser) : aménagements

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Communauté d'agglomération Cap Excellence

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Etat : Sous-préfecture / DEAL

Communes de Pointe-à-Pitre et des Abymes

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain sur le territoire de Cap Excellence, qui intervient sur plusieurs secteurs des communes de Pointe-à-Pitre et Abymes, prévoit près de 1400 démolitions de logements sociaux et privés, de nouveaux aménagements urbains, ainsi que près de 2400 logements neufs construits sur sites et hors sites d'intervention.

La convention partenariale a été signée le 13 juillet 2023, après une validation par le comité d'engagement de l'ANRU le 5 décembre 2022.

A ce stade, les grands principes du projet urbain ont été définis, ainsi que les stratégies d'agglomération, notamment en termes d'habitat et de peuplement.

La mission d'appui de l'ANRU de 2022 relative au potentiel de diversification de l'habitat dans les secteurs de projet a permis de préciser la programmation sur les nouveaux quartiers comme sur ceux du premier programme qui n'ont pu être finalisés dans le temps du PNRU.

6 secteurs d'intervention font l'objet de réaménagements de grande ampleur: aux Abymes (quartier Coeur d'agglomération - Vieux-Bourg, quartier du Morne) et à Pointe-à-Pitre (quartier de l'hôtel de ville, Chanzy élargi, Bergevin ouest, quartier Gabarre). Sont prévus : des créations d'îlots après démolitions, VRD, espaces verts, équipements publics, nouvelles connexions urbaines, mise en œuvre de la diversification résidentielle avec construction de logements intermédiaires et libres et de la diversification fonctionnelle (activités économiques et tertiaires).

DESCRIPTIF DU PROJET

Les financements prévus au titre de la présente fiche seront fléchés vers les opérations d'aménagement urbain portés par les aménageurs retenus par Cap Excellence sur les secteurs d'intervention.

Les opérations d'aménagement à financer sont celles prévues dans la maquette de la convention partenariale NPNRU sous maîtrise d'ouvrage de Cap Excellence. Elles seront sélectionnées en fonction de leur degré de maturité. Seront

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

ainsi accompagnées en priorité dans le cadre du CCT 2024 / 2027 les opérations validées, prêtes à démarrer. Le nombre d'opération accompagnées sera défini en fonction des autres cofinancements mobilisables.

A titre indicatif, les aménagements suivants sont prévus :

Secteur « Cœur d'Agglo » - Vieux-Bourg

Aménagement du secteur Vieux-Bourg en complément du recyclage : amenée des réseaux, aménagement de la zone dans sa partie école ZEBUS, création d'espaces verts, création de connexions transversales. L'aménagement du quartier de Vieux-Bourg aux ABYMES concerne les réseaux (eaux, électricité & télécom) et la création d'espace public. Il se réalisera en 2 phases :

En phase 1 : une phase d'amorçage qui comprend:

- Les 1ères acquisitions foncières achetées à l'EPFL
- Les 1ers travaux de viabilisation des îlots F1, F2 et F3
- Réalisation du mail 1er tronçon (devant F1, F2 et F3)

En phase 2 : La création du mail permettant de relier Grand-Camp et Vieux-Bourg et d'engager le décroisement du quartier et de préparer l'arrivée d'un des tronçons du TCSP.

Secteur de l'hôtel de ville

À la suite de la démolition des résidences des Lauriers et Mandela, l'aménagement du quartier permettra de le reconfigurer en reconnectant ce quartier au maillage urbain. Les aménagements du secteur de l'hôtel de ville prévoient 2 phases :

- En phase 1 : un volet d'études ainsi que l'acquisition et la démolition du laboratoire d'analyse médicale. L'ensemble des actions est sécurisé par une expropriation par voie de DUP.
- En phase 2 : la création d'îlots résidentiels autour d'un espace vert central avec une programmation mixte de logements sociaux et diversifiés. Cette intervention concerne les réseaux (eaux, électricité & télécom) et la création d'espace public.

La phase 1 sera financée en priorité dans le cadre du CCT.

Secteur du Morne

Cette intervention concerne les réseaux (eaux, électricité & télécom) et la création d'espace public, la desserte viaire des programmes de construction neuve, aménagement d'un espace vert (le parc habité) en lien avec l'amorce existante du mail.

Secteur Chanzy élargi

Sur ce secteur se poursuit l'aménagement du quartier engagé dans les PRU, avec la création d'îlots résidentiels insérés dans une nouvelle trame viaire, avec espaces verts en vis-à-vis du cimetière. Cette intervention concerne les réseaux (eaux, électricité & télécom) et la création d'espace public :

- La création du futur parc Amédée FENGAROL

- La finalisation du mail à Man Réau
- La création d'un pôle d'activité en interface entre le port et la ville

Pour l'autorité compétente par délégation

Secteur Gabarre

Les aménagements prévoient la création d'îlots accueillant les programmes résidentiels en limite d'espaces publics.

Par suite de la démolition des tours Gabarre, l'aménagement du quartier est la prochaine étape du renouvellement urbain de Lauricisque. Cette intervention concerne les réseaux (eaux, électricité & télécom) et la création d'espace public (voirie, trottoirs, jardins partagés, etc).

Montant de subvention contractualisé BOP 123 prévu pour les opérations de la présente fiche : 2 000 000 euros

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

Le coût HT estimé des aménagements est de 46,8 M€.

Le montant de subvention par opération, le taux d'intervention et l'assiette éligible seront définis au moment de l'instruction en fonction des cofinancements mobilisés.

en M€	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût Etat BOP 123 – LBU (Valorisé)	0,85	0,85	0,85	0,85	5,4
Coût Etat ANRU valorisé	2,5	2,5	2,5	2,5	10
Coût Cap Excellence	0,95	0,95	0,95	0,95	3,8
Coût région	1,3	1,3	1,3	1,3	5,2
Coût département	1,275	1,275	1,275	1,275	5,1
Coût communes	0,7	0,7	0,7	0,7	2,8
Valorisation foncière	2,025	2,025	2,025	2,025	8,1
Recettes foncières	1,6	1,6	1,6	1,6	6,4
Coût total	11,7	11,7	11,7	11,7	46,8

Durée totale de l'action

Déclinaison du projet	2024	2025	2026	2027
-----------------------	------	------	------	------

Accusé certifié exécutoire

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	Pour l'autorité compétente par délégation					T16	
		T10	T11	T12	T13	T14	T15										
Projet	AE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°7.2.2

Construction ou réhabilitation du logement social et amélioration de l'habitat privé (Valorisé) Hors programme de CAPEX

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

X Autre (à préciser) : aménagements

Avertissement : Cette fiche intègre les Opérations d'aménagement de l'agglomération Cap Excellence dans le cadre de son projet de renouvellement urbain (NPNRU) qui font également l'objet d'une fiche spécifique.

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Communes de Guadeloupe

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

ETAT : Sous-préfecture / DEAL

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le programme ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) a été mis en place en France pour répondre aux défis socio-économiques et urbains des quartiers en difficulté. Son contexte découle de la nécessité de lutter contre la précarité urbaine, de revitaliser les espaces urbains dégradés et de favoriser l'inclusion sociale. Les enjeux majeurs du programme ANRU résident dans la rénovation des logements vétustes, la réhabilitation des infrastructures, la création d'équipements publics de qualités, et la promotion de la mixité sociale et économique. Cette initiative vise à améliorer la qualité de vie des habitants, à renforcer le lien social et à dynamiser le développement économique des quartiers défavorisés.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le dispositif a pour but de financer la construction et de la réhabilitation du logement social, l'amélioration de l'habitat privé, les opérations de résorption de l'habitat insalubre, le relogement des ménages en zones de menace graves pour les vies humaines, des opérations au titre du FRAFU y compris les opérations d'aménagement favorisant la diversification du logement conformément à la convention NPNRU de l'agglomération Cap Excellence (6,5 M€ de crédits Etat hors ANRU d'ici 2027). Environ 1100 logements sont financés chaque année. Les opérations d'aménagement à financer sont celles prévues dans la maquette de la convention partenariale NPNRU sous maîtrise d'ouvrage de Cap Excellence : secteurs « Cœur d'Agglo » - Vieux-Bourg, Chanzy élargi, Gabarre, Morne des Capitaines.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
---------	---------	---------	---------	-------------------

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

Coût total	Coût Etat ANRU au titre du NPRU de Cap Excellence BOP 123	Investissement	126 000 000 €
	Coût Conseil Régional	Investissement	5 200 000 €
	Coût Conseil Départemental		9 100 000 €
	Coût Cap Excellence au titre du NPNRU		3 800 000 €
	Coût Autres partenaires		2 800 000 €
	Coût total	Investissement	156 900 000 €

Pour l'autorité compétente de la Région

Durée totale de l'action																	
Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n° 8.0.1

Plan pluriannuel d'investissement 2024 – 2027 de l'eau en Guadeloupe

IDENTIFICATION

Type de projet

x Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
 Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- x Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : priorité majeure d'accès à un service public indispensable

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Le syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe (SMGEAG)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Préfecture, Région, Département

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La crise de l'eau en Guadeloupe dure depuis près de 20 ans. Cette crise qui prend sa source dans un problème de gouvernance (morcellement des autorités organisatrices, manque de compétences administratives, financières et techniques) s'est rapidement traduite par une crise financière et par un défaut massif dans l'investissement et l'entretien conduisant à des défaillances générales tant sur la distribution d'eau que sur l'assainissement. Sur le plan technique, cette situation se traduit notamment par un rendement extrêmement faible du réseau (de l'ordre de 30 %) et par les multiplications des fuites d'eau. Pour palier ces défaillances et préserver un minimum de pression dans le réseau il est nécessaire de procéder aujourd'hui à des « tours d'eau » à raison d'une à deux nuits par semaine.

En 2024, la population guadeloupéenne reste confrontée à des coupures d'eau en raison de la vétusté et des défaillances du réseau de distribution, que des dégâts causés par la tempête Fiona (Septembre 2022) ont fragilisé encore

davantage. C'est pourquoi des « tours d'eau » entre communes sont organisés quotidiennement pour lutter contre le manque d'eau dans certaines zones. Ainsi, il est estimé qu'un quart de la population n'aurait pas accès à l'eau tous les jours. De plus, la distribution de l'eau est souvent perturbée par des travaux et des fuites de canalisations.

DESCRIPTIF DU PROJET

Pour remédier au problème de l'eau en Guadeloupe, une première réponse a été apportée avec **la création d'un syndicat unique (le SMGEAG)** compétent sur l'ensemble de l'archipel et reprenant les compétences des EPCI et des communes.

Créé le 1^{er} septembre 2021 par la loi n°2021 – 513 du 29 Avril 2021, le SMGEAG se substitue désormais aux régies locales, à l'exception de Marie-Galante dont la communauté de communes garde la compétence de l'eau. Réunissant les 5 EPCI (CAP Excellence, Grand Sud Caraïbe, Nord Grande Terre, la Riviera du Levant, et le Nord Basse – Terre), la Région et le Département. Le SMGEAG fournit plusieurs services à près de 176 000 abonnés : l'alimentation en eau potable, un service d'assainissement (collectif ou non), la gestion des eaux pluviales urbaines et la défense extérieure contre l'incendie. La gestion du syndicat s'effectue en direct pour 23 communes réparties en deux territoires (Grande Terre, Basse Terre) et en délégation de service public pour les autres communes. L'assainissement et le traitement des eaux usées désignent l'ensemble des moyens de collecte, de transport, et de traitement d'épuration des eaux usées avant leur rejet dans les rivières ou le sol. Ils permettent de protéger la santé, la salubrité publique et l'environnement.

La Guadeloupe compte 52 stations d'épurations publiques d'une capacité totale de 254 019 équivalents – habitants (EH). Ces stations sont relayées par 89 postes de pompage qui redistribuent les eaux usées vers les égouts. Toutefois, il s'avère qu'en 2021, la majorité des stations d'épuration (77%) ne sont pas conformes à la réglementation nationale. En cause, la vétusté des ouvrages, une exploitation défectueuse..

Outre le système d'assainissement collectif, il est possible d'être raccordé à un système d'assainissement autonome. En moyenne, 56 % des Guadeloupéens vivent au sein d'une zone raccordé à ce type de système (fosses septiques, etc..). Cependant, 90 % des systèmes individuels seraient non conformes et entraîneraient une contamination des sols.

Le SMGEAG en concertation avec tous les acteurs de l'eau, a identifié les investissements prioritaires à réaliser à l'échelle de la Guadeloupe pour améliorer structurellement et durablement l'état des équipements de distribution de l'eau potable de la Guadeloupe.

Une programmation pluriannuelle des investissements a été validée fin 2023 avec pour objectifs de programmer les travaux nécessaires pour rétablir une situation normale à horizon 2027. Un comité des financeurs et un comité technique ont été mis en place afin d'accompagner sa mise en œuvre.

Dans le cadre de cette PPI, d'un montant total de 320 millions d'euros sur la période 2023-2027, une trentaine de chantiers prioritaires ont été identifiés. Une dizaine de ces chantiers ont débuté à ce jour.

De même, un programme d'action de lutte contre les déperditions d'eau sur les infrastructures a été mis en place. Dans ce cadre, environ 6000 fuites ont été traitées en 2023 avec un objectif d'atteindre en rythme de croisière un traitement d'environ 7000 fuites/an. En parallèle a été également initié un ambitieux programme de renouvellement du parc des compteurs, 10 800 compteurs remplacés en 2023 avec un objectif de 35 000 en 2024. De plus, un travail important est mené pour améliorer le taux de recouvrement (<65% en 2022), fiabiliser la base clientèle mais également améliorer la communication vis-à-vis des différents usagers.

COÛT DU PROJET (233 000 000 € HT)

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Les investissements mobilisés sur 2024 – 2027 sont les suivants :

Pour l'autorité compétente par délégation

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût Etat					35 000 000 €
		OFB – Contractualisé				
		BOP 119 – DSIL -				8 000 000 €
		Valorisé				
		BOP 113 – Fonds Verts				12 000 000 €
		BOP 123 – FEI -				28 000 000 €
		Valorisé				
Coût partenaires	Office de l'eau -					20 000 000 €
	Valorisé					
	REGION					20 000 000 €
	DEPARTEMENT					27 000 000 €
	EUROPE					83 000 000 €
Coût total	Investissement					233 000 000 €

Durée totale de l'action																	
Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°9.0.1

Biodiversité, environnement et paysage sur le territoire de la Guadeloupe

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème : préservation de la biodiversité

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Egalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DEAL

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

OFB, Conseil Régional, Conseil Général, Office de l'Eau, EPCI

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) traduit l'engagement de la France au titre de la convention sur la diversité biologique. Elle a pour objectif de réduire les pressions sur la biodiversité, de protéger et restaurer les écosystèmes et les paysages associés et de susciter un changement en profondeur afin d'inverser la trajectoire du déclin de la biodiversité.

La Guadeloupe, hot spot de biodiversité, bénéficie d'une biodiversité remarquable à l'échelle mondiale marqué par un fort endémisme. Avec plus de 10 600 espèces indigènes, la Guadeloupe abrite 6 % de la biodiversité nationale. Cependant les habitats naturels sont fortement dégradés en dessous de 200 m d'altitude, avec des habitats naturels très fragmentés et de nombreuses continuités écologiques en mauvais état. La Guadeloupe, de par son insularité, est également très sensible au développement des espèces exotiques envahissantes.

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

A cela s'ajoute l'impact sur la qualité de nos eaux côtières, et notamment la préservation des récifs coralliens des dysfonctionnements des systèmes d'assainissement sur le territoire.

DESCRIPTIF DU PROJET

Les financements prévus au titre de la présente fiche seront fléchés vers des actions ayant pour objectif :

- de soutenir les projets territoriaux de restauration d'écosystèmes terrestres et marins dégradés (actions d'investissement et d'intervention pour des opérations de restauration, valorisation et requalification du patrimoine naturel) ;
- de rétablir des continuités écologiques (projets de résorption des principaux obstacles à la continuité écologique, restauration de milieu naturel en zone agricole ou forestière dégradée, réduction de la pollution lumineuse dans une approche de trame noire, etc)
- de mener des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (opérations locales de gestion des populations d'espèces exotiques envahissantes pour lutter contre ces espèces par leur capture et leur élimination)
- de réaliser l'actualisation de l'atlas des paysages de la Guadeloupe
- de participer aux opérations d'amélioration des systèmes d'assainissement identifiés par le PPI du SMGEAG et le contrat de progrès du CCAG en ciblant en particulier les systèmes ayant un fort impact sur la biodiversité et les milieux marins

A titre indicatif, les projets suivants ont été identifiés :

- CCMG, Activation du Plan de Gestion du Marais de Folle-Anse, coût du projet : 528 000 €
- CCMG, Opération de renaturation de la forêt des Trois îlets, coût du projet : 150 000 €
- CCMG, Restauration de la continuité écologique de l'embouchure de la rivière de Vieux-Fort, coût du projet : 90 000 €
- CCMG, Réhabilitation des mares, coût du projet : 927 000 €
- CANGT, opération réalisée dans le cadre du programme territoire engagé pour la nature (TEN), coût du projet : 453 360 €
- Région, Actualisation de l'atlas des paysages de la Guadeloupe, coût du projet : 200 000 €

Pour l'assainissement, les projets de mise à niveau des STEP seront identifiés en lien et complément avec la fiche n°..... (Eau-assainissement) en privilégiant les territoires à enjeux subissant des pressions fortes sur l'environnement et la biodiversité ou sous le joug d'une procédure contentieuse.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Participation Etat prévue sur le BOP 113 : **2 135 132 euros.**

Répartition de l'enveloppe :

- 1 231 000 € sur les actions hors assainissement
- 904 132 € sur les opérations d'amélioration des systèmes d'assainissement

Pour les actions hors assainissement :

Pour l'autorité compétente par délégation

- État, la dotation spécifique du Fonds d'accélération de la transition écologique des territoires – Axe 3 Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2023 sera mobilisée en priorité hormis pour l'atlas des paysages

Par ailleurs, **un montant valorisé sur la période 2024 2027, issu de la pérennisation du Fonds Vert, à hauteur de 12 M€ sera mobilisé.**

Parmi l'ensemble des projets répondant aux objectifs du Fonds vert, ce montant permettra notamment d'accompagner les projets de ZMEL (Zone de mouillage et d'équipements légers), qui contribuent à réduire significativement l'impact et la pression sur les habitats naturels à forts enjeux (herbiers, coraux...). Les projets suivants sont notamment identifiés :

- Le projet de ZMEL au large du Bourg du Gosier porté par la CARL
- Le projet de ZMEL dans la baie du Bourg de la commune de Saint-Louis porté par la Région

Des cofinancements seront recherchés

Porteur du projet	Intitulé du projet	Coût total prévisionnel	Montant de l'État proposé	Mt CR	Mt CD	Mt EPCI	Mt Europe	Mt Autres
CCMG	Activation du Plan de Gestion du Marais de Folle-Anse	528000	211200			105600	211200	0
CCMG	Opération de renaturation de la forêt des Trois Îlets	150000	120000			30000		0
CCMG	Réhabilitation des mares	927000	278100		231750	139050		278100
CCMG	Restauration de la continuité écologique de l'embouchure de la rivière de Vieux-Fort	368100	72000			18000	278100	0
CANGT	Programme territoire engagé pour la nature (TEN)	453360	79163				374197	0
Région	Actualisation de l'Atlas des paysages	200000	100000	100000				0
	Autres projets non définis	451040	370537	A définir en fonction des projets retenus				80 503
	sous-total	3077500	1231000	100000	231750	292650	863497	358 603
	Projets Assainissement		904132					

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Pour l'autorité compétente par délégation

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total Biodiversité paysage	Coût Etat					
	Investissement	307750	307750	307750	307750	1231000
	Fonctionnement					
	Coût partenaires					
Coût total	Investissement	461625	461625	461625	461625	1846500
	Fonctionnement					
	Investissement	769375	769375	769375	769375	3077500
	Fonctionnement					
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total assainissement	Coût Etat					
	Investissement	226033	226033	226033	226033	904132
	Fonctionnement					
	Coût partenaires					
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					

Durée totale de l'action																		
Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027				
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16	
Projet	AE																	

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°9.0.2

Projets de zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) (CARL, CCMG, etc..)

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorités pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Communes

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État , Département , Région

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Les ZMEL (Zones de Mouillages d'équipements Légers) sont des « aires de stationnement nautique » sur le domaine public maritime naturel, dont le plan d'eau est relativement abrité, de forme généralement polygonale, et correctement balisé pour ne pas constituer un danger pour les navigateurs. A l'intérieur de cet espace, des dispositifs appropriés (corps morts, chaînes mères traversières, lignes de mouillage, bouées), sont disposés pour créer un nombre défini de « Postes d'Amarrage sur Bouée » (PAB), conçus pour accueillir un nombre équivalent de bateaux. Par essence, son existence et donc son aménagement sont précaires. Les ZMEL sont mises en place quand la densité de fréquentation des bateaux de plaisance est forte, que les enjeux environnementaux sont forts et/ou les risques de conflits d'usages sont forts.

DESCRIPTIF DU PROJET

La majeure partie des zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) ne sont pour l'instant pas ou peu organisées et les systèmes de mouillage sont artisanaux. Ces derniers de par leur nature ne prennent pas en compte la richesse de la faune/flore sous-marine, et dégradent trop souvent les fonds (chaînes raclant les fonds). C'est pour cela que les collectivités tiennent à moderniser leur zone de mouillage, afin de conserver leur en activités en étant plus respectueuses de l'environnement.

Par ailleurs, un montant valorisé sur la période 2024 2027, issu de la pérennisation du Fonds Vert, à hauteur de 12 M€ sera mobilisé.

Parmi l'ensemble des projets répondant aux objectifs du Fonds vert, ce montant permettra notamment d'accompagner les projets de ZMEL (Zone de mouillage et d'équipements légers), qui contribuent à réduire significativement l'impact et la pression sur les habitats naturels à forts enjeux (herbiers, coraux...). Les projets suivants sont notamment identifiés :

- Le projet de ZMEL au large du Bourg du Gosier porté par la CARL
 - Le projet de ZMEL dans la baie du Bourg de la commune de Saint-Louis porté par la Région
- Des cofinancements seront recherchés.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût Etat fonds verts					2 000 000 €
	Coût partenaires					
Coût total	Investissement					2 000 000 €
	Fonctionnement					

Durée totale de l'action

Déclinaison du projet	du	2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHES PROJETS n°10.0.1

Mise en conformité parasismique des établissements scolaires

IDENTIFICATION

Type de projet

X Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

X Sécurité

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Région, Département, communautés d'agglomération ou communes qui assurent la maîtrise d'ouvrage des opérations

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Etat : SGAR / DEAL / Rectorat

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Alors qu'en 2023 le Plan Séisme Antilles (PSA) a 15 ans et atteint la moitié de sa durée programmée, il apparaît qu'une dynamisation de sa mise en œuvre est nécessaire, pour accélérer les travaux de réduction de la vulnérabilité.

En effet, la feuille de route du PSA, dans sa version de juillet 2023, présente le nombre d'élèves dans des établissements sécurisés (c'est-à-dire les établissements dont la sécurisation est terminée, en cours ou encore les établissements peu vulnérables):

40 % des écoliers ;

33 % des collégiens ;

34 % des lycéens.

La phase 3 du PSA a été approuvée en 2021 avec une volonté partagée d'accélération significative des travaux de mise aux normes notamment des bâtiments scolaires.

Objectifs du PSA pour la période 2024-2027

Il s'agit de faire aboutir à échéance fin 2027 les projets jugés « mûrs » dans la feuille de route version juillet 2023, ce qui correspond à la sécurisation de :

12 % des écoliers, soit 26 écoles ;

9 % des collégiens, soit 3 collèges ;

5 % des lycéens soit 1 lycée.

Le partenariat reposera sur les outils suivants :

Les « task-force » pour favoriser l'émergence et le suivi des projets :

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Les « task force » réunissent les pilotes et les co-financeurs (Etat - SGAR, DEAL, Rectorat, Conseil Régional, cellule d'appui et cellule FEDER) et l'AFD.

Elles visent à accompagner les maîtres d'ouvrage dans leur phase préparatoire en privilégiant l'approche la plus globale possible :

- Sur la stratégie : état des lieux des établissements scolaires et du nombre d'élève à protéger avec étude de la carte scolaire si nécessaire ;
- Sur la conduite opérationnelle : Guidage pour le choix du mode opératoire ;
- Sur le montage financier : pré-validation du plan de financement.

Un appui de l'AFD pour répondre aux faiblesses en ingénierie technique et financière des maîtres d'ouvrage

L'appui de l'AFD consiste en :

- Des préfinancements (avance en trésorerie) ;
- Des prêts qui peuvent financer le reste à charge de la collectivité ;
- Une assistance à maîtrise d'ouvrage permettant de mobiliser une ingénierie technique et/ou financière spécifique.

DESCRIPTIF DU PROJET

L'objectif est d'accompagner financièrement les opérations de confortement parasismique ou de reconstruction aux normes parasismiques des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées). Les subventions prévues au titre de la présente fiche-projet et les établissements financés permettront de contribuer à l'objectif général du Plan Séisme Antilles pour les établissements scolaires. Les opérations concernant les lycées, collèges et écoles seront programmées et financées en fonction de leur niveau de maturité technique, opérationnelle et financière. Seront ainsi accompagnées en priorité dans le cadre du CCT 2024 / 2027 les opérations validées en task force et prêtes à démarrer. A titre indicatif mais non exclusif, les opérations suivantes ont été pré-identifiées : 1 lycée (Chevalier de Saint-George aux Abymes) porté par la Région, 3 collèges (Raizet aux Abymes, Pitat à Basse-Terre, Appel 18 juin au Lamentin) portés le Département, ainsi que des écoles pour lesquelles les études ont été réalisées et l'ingénierie mise en place (maîtrise d'ouvrage de la Région, accompagnement de l'AFD, etc.).

Montant de subvention FPRNM BOP 181 contractualisé prévu pour les opérations de la présente fiche : 33 265 000 euros

Montant de subvention FPRNM BOP 181 valorisé prévu pour les opérations de la présente fiche : 39 600 000 euros, dont la programmation et la consommation dépendront de la mobilisation des maîtres d'ouvrage

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

en M€	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

		Ecole s	Collèg es	Lycée s	Ecole s	Collèg es	Lycée s	Ecole s	Collèg es	Lycée s	Ecole s	Collèg es	Lycée s	Coût total			
Coût Etat BOP 181 FPRNM	contractualisé	3,28	2,75	2,29	3,28	2,75	2,29	3,28	2,75	2,29	3,28	2,75	2,29	33,265			
	valorisé	8,47	1,43	0	8,47	1,43	0	8,47	1,43	0	8,47	1,43	0	39,6			
Coût région		0,22		16,96	0,22		16,96	0,22		16,96	0,22		16,96	68,72			
Coût département			0,73			0,73			0,73			0,73		2,92			
Coût FEDER		7,285	2,39	5	7,285	2,39	5	7,285	2,39	5	7,285	2,39	5	58,70			
Coût total		19,255	7,3	24,25	19,255	7,3	24,25	19,255	7,3	24,25	19,255	7,3	24,25	203,2			
Coût total écoles	77,02																
Coût total collèges	29,2																
Coût total lycées	97																
Durée totale de l'action																	
Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

FICHE PROJET n°11.1.1**ZMEL : Réalisation des équipements terrestres****IDENTIFICATION****Type de projet**

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

Agriculture/pêche

Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)

Culture

Développement économique/emploi/formation

Tourisme

Eau/assainissement/déchets

Education/enseignement supérieur/recherche

Energie

Environnement/biodiversité

Jeunesse/sports/vie associative

Logement/foncier

Numérique

Santé/protection sociale

Sécurité

Transports/infrastructures

Egalité femmes-hommes

Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : Tourisme littoral Durable

DETAIL DU PROJET**RESPONSABLE DU PROJET**

Directeur Général des services : Fred JULIA

Directeur des services techniques :

Responsable du Pôle aménagement : Guy-Daniel FELIX

Chef de projet PVD : Emmanuelle GELARD-THOMACHOT

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CONSEIL RÉGIONAL

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Le projet de l'équipe municipale part d'une Volonté de faire, de partir des potentialités du territoire :

- Façade maritime
- Ouvrir le territoire sur la mer

Développement Économique / Tourisme/ Création d'emplois pérennes pour les bouyantais

Croissance bleue

La Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL) s'inscrit dans un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation basée, pour partie, sur une dynamique touristique et de développement économique

La ville de Bouillante a rejoint le programme « Petites villes de demain » (PVD) en 2021, et elle a retenu comme une de ses orientations stratégiques pour son Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), le « **Tourisme Littoral Durable** ».

Le projet ZMEL, [convention de Mandat de Maîtrise d'ouvrage Déléguée avec la SEMSAMAR en date du 16 novembre 2016] permet de s'inscrire dans une approche de Protection des fonds marins de la commune de Bouillante.

Le littoral de Bouillante (comme le reste de la côte sous le vent) est un lieu de passage privilégié pour les marins et les plaisanciers de la Caraïbes, le littoral est un réceptacle habituel pour les amoureux de la mer. Cependant, le mouillage forain dégrade les fonds marins et génère des conflits d'usage sur le plan d'eau. Afin de limiter la pression anthropique sur l'habitat marin, d'éviter la dégradation des fonds marins, de limiter les conflits d'usage et développer l'économie touristique littoral durable, la commune a souhaité aménager une Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL), intégrant des ancrages en éco-récifs. Trois sites très fréquentés sont concernés par le projet : Malendure, le Bourg et l'Anse à la barque. L'accueil de navires en sécurité dans les baies, est une réponse à l'augmentation très forte de l'attractivité des baies pour la plaisance. La commune de Bouillante a prévu la mise en place de 100 mouillages réalisés en deux phases.

11 mai 2021 Arrêté n°2021-142 du 11 mai 2021 portant modification de l'Arrêté n°971-2020-09-24-002 du 24 septembre 2020 portant prescriptions spécifiques à déclaration au titre de l'article L214-3 du Code de l'environnement concernant la réalisation de la Zone de mouillages et équipements et équipements légers (ZMEL) en mouillages éco-récifs sur les 3 sites de Malendure, la baie du bourg et l'anse à la barque – Commune de Bouillante

Depuis cet arrêté projet à encore fait l'objet de demandes complémentaires de l'autorité environnementale, de demandes des professionnels (suite notamment au passage en commission nautique (08 juin 2021). Le projet a été revu dans sa globalité, avec moins de mouillages prévus pour les bateaux de 10 mètres, avec la prise en compte des effets de la modification de la réglementation sur les ZMEL.

L'offre de services des bâtiments d'accueil de la ZMEL (équipements terrestres), est nécessaire pour le fonctionnement de la ZMEL.

La SEMSAMAR a missionné en 2023, une équipe de maîtrise d'œuvre pour la faisabilité du bâtiment d'accueil de la ZMEL au bourg.

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Aménagement terrestre : Structures d'appui à la gestion de la ZMEL et du plan d'eau
Réalisation d'un bâtiment situé au Bourg. Il sera nécessaire à la bonne gestion de la ZMEL, notamment à l'accueil des plaisanciers et des pêcheurs et en réponse aux besoins de la population avec un espace dédié au scolaire.

Le projet est associé au projet de Zone de mouillage d'équipements légers (ZMEL).

Phase 1 : Localisation Le Bourg – Construction d'un Bâtiment dédié à l'accueil de la ZMEL (sous forme de « capitainerie »)

Un budget prévisionnel pour le projet du bâtiment d'accueil de la ZMEL au bourg, a été établi par la SEMSAMAR en 2023.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Objectifs visés :

Indicateurs de suivi et d'évaluation : Ce projet s'inscrit à la bonne gestion de la ZMEL, définit dans la fiche action PVD 20-1. Il permettra d'apporter des services en répondant à une demande d'offre touristique avec une ouverture par la mer, mais également de limiter les impacts des plaisanciers en mer. Ils pourront notamment utiliser les sanitaires, limiter leurs déchets et participer à l'économie touristique.

COUT DU PROJET (1 186 600 € HT)

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Phase 1 : Bâtiment d'accueil de la ZMEL au bourg	MONTANT HT
TRAVAUX : BÂTIMENT à R+1 (500 m2) – VRD - AGENCEMENTS PAYSAGERS (y compris installation d'un dispositif récupération eau de pluie - Double circuit pour alimenter les sanitaires)	932 984,06€
HONORAIRES - MISSIONS ETUDES ET SUIVI	200 207,29€
HONORAIRES - MANDATAIRE	56 405,32€
	1 189 596,67€

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase : 1.189.600 € Localisation Le Bourg

		Année 1	Année 2	Année 3	Coût total
Coût total	Coût Etat (FEI valorisé) Investissement	102 400€	307 200€	102 400€	512.000€
	FEAMPA21-27, priorité 3 Investissement	87 936€	263 808€	87 936€	439.680€
	CAGSC Investissement	54.000€	123.920€	60.000€	237.920€
	Coût total Investissement	244 336€	694 928€	250 336€	1.189.600€

Durée totale de l'action : 3 ans

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024

Publication : 19/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Déclinaison du projet	2024				2025					2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16	
Projet	AE																

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHES PROJETS 12.1.1

Transition énergétique, lutte contre le changement climatique, territoires durables

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

Développement durable. **Cette fiche renvoie à la fiche mobilité douce et une articulation des actions apparaît indispensable à faire.**

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

ADEME

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Désignation des collectivités compétentes	Rôle de la collectivité	Document de références
Région Guadeloupe	Planification régionale de l'Énergie avec l'État et de la gestion opérationnelle	Programmation Pluriannuelle de l'Énergie 2023-2028
Région Guadeloupe	Planification régionale des orientations fondamentales en aménagement	SAR. Il vaut schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE).
EPCI : CARL, CANGT, CAP EX, CANBT, CAGSC	Planification territoriale de Air Énergie Climat	PCAET

Désignation des partenaires concernés
État
CEREMA
Banque des Territoires

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

État des lieux de la consommation d'énergie en Guadeloupe en 2022 (OREC)

L'année 2022 se traduit par une reprise des consommations d'énergie finale qui atteignent 6 678 GWh (+1,8% par rapport à 2021). Alors que les consommations électriques présentent une diminution relativement modérée, -1,5%, les consommations du secteur des transports continuent de progresser : +3,3% par rapport à 2021 soit 68% des consommations énergétiques. Cependant elles, restent en dessous des consommations avant la crise sanitaire (-6,7% VS 2019).

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Pour l'autorité compétente par délégation

La dépendance de la Guadeloupe aux énergies importées et fossiles (carburants pétroliers, fioul, charbon, butane) est très importante : elle s'établit à 83,6%. Elle est néanmoins en baisse régulière depuis 10 ans, grâce à l'insertion progressive de davantage d'énergies renouvelables dans le mix électrique.

En 2022, la Guadeloupe n'a jamais produit autant d'électricité à partir d'énergies renouvelables : près de 567 GWh. Les énergies renouvelables atteignent 34,70% du mix électrique (voir https://www.synergile.fr/wp-content/uploads/2023/07/Bilan-de-lenergie-2022_compressed.pdf)

En 2022, la consommation d'électricité dans le résidentiel représente près de la moitié des consommations d'électricité. Vient ensuite le tertiaire qui représente le tiers des consommations.

Chiffres clés en matière d'émissions de GES

2-Définir les enjeux en quelques lignes

Les enjeux sont les suivants :

En matière de maîtrise de l'énergie et de développement des ENR les enjeux sont :

- Poursuivre la maîtrise voire la baisse des consommations d'électricité
- Augmenter la part des ENR dans le mix énergétique et promouvoir les énergies renouvelables locales
- En conséquence, faire baisser les émissions de gaz à effet de serre du territoire.
- **Maîtriser l'augmentation des consommations de carburant en lien à faire à la fiche mobilité douce**

En matière de climat, il s'agit d'adapter le territoire aux impacts du changement climatique et accompagner les territoires dans leur transition écologique.

3-Fixer les objectifs chiffres pour la période 2024-2027

Les objectifs chiffrés sont indiqués dans la PPE :

-Réduction des consommations finales d'énergie : -3% à 2028

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

- 100% d'EnR dans la production d'électricité en 2028

Pour l'autorité compétente par délégation

- 61% d'énergies renouvelables locales dans le mix électrique en 2033.

Viser 35% d'ENR dans les consommations d'énergies finales

avoir une capacité installée de 708 MW d'EnR, soit « +501 MW » d'EnR supplémentaires par rapport à 2022 (x 2,5).

-10% de report modal vers des alternatives à l'autosolisme 2033

15% de véhicules électriques pour 2033

Viser 1000 points de recharge en accès public 100% pilotés à horizon 2030,

Viser 60% de recharges à domicile intelligentes pour éviter la pointe,

4- Définir les moyens et organisation à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

Afin d'atteindre les objectifs fixés, les moyens seront orientés suivants différentes actions contractualisées dans le CCT. Les autres seront valorisées :

- Les études / investissements

Afin d'accompagner les porteurs de projets, l'Ademe/ la Région/ le Feder peuvent financer les études de faisabilité/ diagnostic en matière de transition énergétique / climat/ alimentation durable. Ces études seront contractualisées au sein du CCT.

Le cadre territorial de compensation des petites actions de MDE est l'outil principal de financement sur le sujet (84 M€ sur 2019-2023 en Guadeloupe). Ce fonds est alimenté par la CSPE évitée via la CRE. Pour la période 2024-2028, un nouveau cadre sera mis en place après validation de la CRE. Le comité MDE constitué de la DEAL, l'Ademe, EDF et la Région Guadeloupe travaillent à sa constitution. Le bilan du Cadre de compensation sera valorisé dans le cadre du CCT.

Ces équipements peuvent également être financés par les aides publiques portées par la Région (fonds Région / Fond FEDER) par le biais de subventions.

Pour soutenir le développement de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, les pouvoirs publics français recourent principalement à trois instruments économiques dans les ZNI : les arrêtés tarifaires, les appels d'offres et les contrats de gré à gré. La CRE fixe les tarifs d'achat et ce type de projet de bénéficie pas de subventions

- L'amélioration de la connaissance et l'observation

Afin de guider l'action publique, le territoire est doté depuis 2013 d'un Observatoire Régional Energie Climat, porté par Synerg'île

Cet observatoire assure le bilan annuel sur les données de production, consommation, importation, fiscalité et impact climatique du secteur énergétique ainsi que le bilan carbone du territoire par secteur.

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

L'observatoire réalise également des études prospectives et d'amélioration de la connaissance à portée régionale ou collective.

Le financement de l'observatoire est dans la contractualisation CCT.

- Les relais

Les actions de l'Ademe sont démultipliées via des relais territoriaux, contribuant à mettre à disposition de l'ingénierie territoriale au service des porteurs de projet. Ils sont hébergés au sein de structures associatives. Les salaires et actions d'animation et de communication de ces chargés de mission sont cofinancés par l'Ademe, la Région Guadeloupe ainsi que d'autres partenaires. Le financement est généralement accordé sur une durée de 3 ans.

Quelques exemples :

- **Réseau Bâtiment Durable – Synerg'ile** : centre de ressources régional sur les bonnes pratiques dans le secteur du bâtiment et instrument de montée en compétences du secteur sur le sujet
- **Conseiller en Energie Partagé – CAUE** : accompagnement des collectivités dans l'amélioration de la performance de leur patrimoine en soutenant l'observation et le suivi des consommations énergétiques
- **Réseau Urbanisme Durable de Guadeloupe (RUDG)**, est une plateforme de ressources destinée à recueillir et relayer les pratiques professionnelles urbaines à la fois soucieuses de l'environnement et adaptées au contexte local.

Depuis 2021, les Ex espaces info-énergie devenus espace conseil France Rénov sont cofinancés par le programme SARE et la Région Guadeloupe. Ils conseillent les particuliers et le secteur tertiaire sur les actions de maîtrise de l'énergie possible et les accompagnent dans le passage aux travaux.

- AAP nationaux

Ces AAP lancés par les ministères ou l'Ademe permettent le financement de grands projets. Ces fonds nationaux seront identifiés et valorisés au titre du CCT.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

Volume financier total ADEME : 2 428 800 €

Liste des projets susceptibles d'être financés

A. Projets visant à accélérer la transition énergétique du territoire :

◦ **RÉGION**

- AAP « bâtiments exemplaires »: accompagnement de la performance énergétique des bâtiments existants et neufs.

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État ADEME					500 000,00 €
Coût total					750 000,00 €
Coût Région					750 000,00 €
Coût Département					0,00 €
Coût EPCI					0,00 €
Coût Europe					2 000 000,00 €
Coût total co financeurs					3 500 000,00 €
<ul style="list-style-type: none"> Animation territoriale : Mise en œuvre de la politique régionale énergie climat. 					
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût Etat ADEME					500 000,00 €
Coût total					1 500 000,00 €
Coût Région					1 500 000,00 €
Coût Département					0 €
Coût EPCI					0,00 €
Coût Europe					0,00 €
Coût total co financeurs					2 000 000,00 €
<u>B. 1 428 800,00 € sur AAP et gré à gré Transition énergétique et climat (ADEME).</u>					
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût Etat ADEME					1 428 800,00 €
Coût total					1 428 800,00 €
Coût État					-€
Coût Région					-€
Coût Département					-€
Coût EPCI					-€
Coût Europe					-€
Coût total co financeurs					-€

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

Durée totale de l'action		Pour l'autorité compétente par délégation															
Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°12.1.2

Amélioration de la performance énergétique des bâtiments et des collèges et mise en œuvre de la mobilité décarbonée

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

- Environnement/biodiversité
- Transports/infrastructures

Priorité pour le territoire : HAUTE

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

- ADEME
- EDF
- MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- FONDS EUROPÉENS

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

- La loi de transition énergétique pour une croissance verte (LTECV) publiée le 17 août 2015 limiter l'impact environnemental de leurs actions, tant au niveau de l'aménagement du territoire, que de la gestion quotidienne de leur patrimoine qu'il soit naturel, agricole ou bâti.
- La Guadeloupe a élaboré sa Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Ce document de planification rappelle les objectifs concernant les consommations finales d'énergie, à savoir :
 - En 2020 : 50% d'énergies renouvelables
 - En 2030 : autonomie énergétique
- Afin de répondre à nos objectifs réglementaires (Décret tertiaire et Loi d'Orientation des Mobilités), une première phase de **74 sites dont 42 collèges**.
- Le décret n° 2019-771, dit « Décret tertiaire » met en œuvre les dispositions de la loi ELAN qui prévoient que « Des actions de réduction de la consommation d'énergie finale sont mises en œuvre dans les bâtiments ou ensembles de bâtiments à usage tertiaire (...) afin de parvenir à une **réduction de la consommation d'énergie finale pour l'ensemble des bâtiments soumis à l'obligation d'au moins 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050**.
- La réglementation prévoit la mise en place d'une plateforme informatique de recueil et de suivi de la réduction de la consommation d'énergie finale : **OPERAT**.

Dans ce contexte, le Conseil Départemental de la Guadeloupe a initié la réflexion consistant en la mise en place d'un programme d'actions à mener portant sur :

- La maîtrise de l'énergie au sein des bâtiments composant son parc immobilier, - L'autoconsommation d'énergie
- L'adoption d'un parc automobile écologique.

Un planning sur l'ensemble du patrimoine concerné par le Décret Tertiaire a donc été mis en place.

DESCRIPTIF DU PROJET

*contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe***Actions à entreprendre :****1 Rénovations des Installations Existantes**

- **Éclairage Performant** : Mise en place de systèmes d'éclairage économes en énergie pour réduire la consommation électrique.
- **Climatisation** : Amélioration des systèmes de climatisation pour une gestion plus efficace de la température à l'intérieur des bâtiments.
- **Protections Solaires et Isolation** : Installation de dispositifs de protection solaire et amélioration de l'isolation pour réduire les besoins en chauffage et en climatisation.

2 Production d'Énergie Renouvelable

- **2.1 Centrales Photovoltaïques et Autoconsommation** : Installation de centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments, avec une approche d'autoconsommation collective, où la production est partagée entre différents sites producteurs et consommateurs.
- **Principe de l'Îlot** : Création d'îlots de production d'énergie renouvelable avec une Personne Morale Organisatrice (PMO) responsable, une distance maximale de 2 km entre les sites, et une limite de 3 MW de puissance totale.
- **2.2.2 Mobilité Décarbonée**: Installation d'ombrières photovoltaïques pour recharger les véhicules électriques avec Infrastructure de Recharge des Véhicules Électriques (IRVE)

3 Sensibilisation des Usagers

- **Au Collège**: Programme de Challenges Départementaux de Sensibilisation aux Économies d'Énergie (CDS2E) avec la désignation de référents éco-délégués et des formations de sensibilisation.
- **Dans les Bâtiments**: Mise en place d'affichage d'éco-gestes et d'afficheurs numériques de production photovoltaïque pour encourager les occupants à adopter des comportements économes en énergie.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Le Conseil Départemental de la Guadeloupe souhaite impulser une image d'exemplarité vis-à-vis de la transition énergétique et de la mobilité électrique en mettant en œuvre un programme d'actions à mener portant sur la **maîtrise de l'énergie au sein des bâtiments composant son parc immobilier, l'autoconsommation d'énergie, ainsi que l'adoption d'un parc automobile écologique**

COÛT DU PROJET : 5 500 000 € HT

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- **5,5 M€**

		Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Coût total	
Coût total	Coût État (FONDS VERTS)	Investissement	125K €	125 K€	125K €	125K €	500 K€
		Fonctionnement					
	Autres partenaires	Investissement	287,5K €	287,5K€	287,5K€	287,5K€	1 150K€
	FONDS EUROPÉENS	Investissement	687,5 K€	687,5 K€	687,5 K€	687,5 K€	2 750 K€
		Fonctionnement					
	DÉPARTEMENT	Investissement	275 k€	275 k€	275 k€	275 k€	1 100 K€
	Coût total	Investissement	1 375 K€	1 375 K€	1 375 K€	1 375 K€	5 500 K€
		Fonctionnement					

Durée totale de l'action : 48 mois

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Études																
Travaux																

REGION

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°12.1.3

AAP installations Pv en autoconsommation

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Egalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire :

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Région Guadeloupe

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Partenaires financiers : ADEME, FEDER

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Pour l'autorité compétente par délégation

Conformément aux orientations de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte d'août 2015, la programmation énergétique régionale (la PPE de Guadeloupe) fixe la trajectoire à suivre en matière de maîtrise de la demande en énergie et de développement des énergies renouvelables permettant l'atteinte de l'autonomie énergétique de la Guadeloupe à l'horizon 2030.

Juste après le secteur résidentiel, le secteur tertiaire représente le second poste de consommation d'électricité de la Guadeloupe.

Afin de limiter l'empreinte énergétique du secteur tertiaire, et au regard d'une activité essentiellement diurne (bureaux, administration, ...), le développement d'installations photovoltaïques pour un usage en autoconsommation est pertinent pour cette typologie de consommateurs. Leur consommation électrique correspond en effet aux heures de production des installations photovoltaïques.

Au regard des enjeux de transition énergétique du territoire, la collectivité régionale et ses partenaires soutiennent le développement des installations photovoltaïques pour un usage en autoconsommation, à des fins d'alimentation des bâtiments et/ou des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

La région Guadeloupe et ses partenaires, avec l'appui des Fonds Européens, soutiennent les projets portant sur le développement d'installations photovoltaïques en autoconsommation sans revente du surplus de l'électricité (injection gratuite ou autoconsommation totale). Les sites ayant des profils de consommation d'électricité importants et favorables à l'implantation d'une centrale photovoltaïque seront privilégiés.

Tous les types de bâtiments peuvent être concernés (tertiaires, commerciaux, médico-sociaux, industriels, agricoles, résidentiels collectifs, publics, neufs ou existants ...). Pour les bâtiments tertiaires, les bâtiments ayant des besoins énergétiques constants seront prioritaires (ex : pharmacie, structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées, commerce de moyenne et grande distributions alimentaires, établissements de soin etc..). L'installation photovoltaïque peut concerner un ou plusieurs bâtiments, et peut viser une autonomie totale ou partielle du site.

Cette initiative vise également à concilier la maîtrise et la gestion efficace des besoins d'électricité et de tisser un lien fort entre la consommation et la production. La maîtrise de la demande, l'efficacité énergétique, le pilotage et la gestion intelligente des consommations énergétiques, dans l'objectif d'optimiser les taux d'autoconsommation et d'autoproduction des installations photovoltaïques. Les installations avec revente au réseau de distribution électrique ne sont pas éligibles aux dispositifs d'accompagnement.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

La priorité est de maximiser le taux d'autoconsommation, tout en optimisant le taux d'autoproduction.

Les projets retenus doivent présenter un taux d'autoconsommation, défini comme la part de la production photovoltaïque consommée sur le site de production, supérieur à 80 % selon le nombre de jours d'ouverture des sites; le meilleur compromis devra être trouvé entre l'autoproduction, l'autoconsommation, et le coût de la centrale.

L'appel à projets soutient des projets exemplaires s'inscrivant dans une démarche de maîtrise de l'énergie et proposant des solutions de valorisation du surplus de la production photovoltaïque. Dans ce cadre, le porteur de projet devra proposer des solutions techniques afin de maximiser les taux d'autoconsommation en mobilisant à travers une gestion adaptée les flexibilités du bâtiment : pilotage des bornes de recharge de véhicules électriques, mutualisation avec d'autres postes de consommation à proximité du bâtiment, etc ...

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

COÛT DU PROJET (HT, en €)						
Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :						
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût autres partenaires	Investissement					1 500 000 €
	Fonctionnement					
État hors CCT (appels à projets)	Investissement					
	Fonctionnement					
FEDER	Investissement					5 000 000 €
	Fonctionnement					
Région	Investissement					1 500 000 €
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					8 000 000 €
	Fonctionnement					

Durée totale de l'action : 4 ans

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024

Publication : 19/07/2024

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
AAP PV Auto conso	1ere vague AAP		2 - ème Vague AAP		Deux vagues de dépôt par an											

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n° 13.1.1

Construction de la Maison Régionale des Organisations Professionnelles Agricoles « MAROPA »

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Exergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

La région Guadeloupe

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

- Partenaires financiers : FEADER, ÉTAT
- Acteurs concernés : interprofession, sica, groupement, coopérative, etc du secteur de l'agriculture impliqués dans l'accompagnement technique, administratif, financier des agriculteurs

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Contexte

Depuis plusieurs années, différentes organisations agricoles et structures agricole de la Guadeloupe étaient installées à titre précaire sur le site de l'ancien Lycée Agricole de Destreland à Baie Mahault mis à leur disposition par la ville de Baie Mahault. Cette mise à disposition ne pouvait être que temporaire ainsi de manière transitoire, la majeure partie de ces structures ont installé à l'immeuble le Metiss par la collectivité régionale, en 2020. Ce, dans l'attente de la construction effective de la MAROPA. En effet, ces locaux transitoires ne répondent pas entièrement aux besoins des occupants et permettent pas la conduite des objectifs dédiés.

Diagnostic et enjeux

En lien avec le SRDEII, l'une des ambitions stratégiques de la région Guadeloupe vise au développement d'une agriculture performante, innovante, qualitative et durable pour notre territoire. Cette volonté s'accompagne d'une structuration des filières de production avec une vision systémique et transversale des logiques d'acteurs.

Ainsi, dès 2007, la première ébauche d'un projet d'établissement rassemblant les organismes d'élevage est présentée par l'IGUAVIE à la collectivité Régionale. Cette première mouture a ensuite évolué, tenant compte des besoins émergents de l'ensemble des socioprofessionnels du secteur agricole, autour d'une nécessaire action de mutualisation des moyens. Une démarche soutenue dans le cadre de la stratégie régionale.

En effet, le besoin prégnant de disposer d'un poulx de services mutualisés à disposition du développement performant du secteur agricole est donc posé comme l'une des priorités régionales, afin d'œuvrer au quotidien aux côtés des entreprises et des porteurs de projets afin d'apporter des réponses à leurs problématiques et les accompagner vers un modèle économique agricole performant.

DESCRIPTIF DU PROJET

La Maison Régionale des Organisations professionnelles de la Pêche et de l'Agriculture « MAROPA » a pour objectif principal de réunir en un seul et même lieu les différentes structures agricoles afin d'œuvrer pour le développement de leurs secteurs d'activités respectifs tout en s'inscrivant dans une dynamique de mutualisation des moyens administratifs, techniques et comptable.

La MAROPA sera située à proximité de la Chambre régionale d'agriculture et du lycée agricole de Convenance à Baie-Mahault. Il s'agit d'un choix d'implantation stratégique afin de poursuivre le développement d'un pôle agricole régional performant et de pérenniser la dynamique interprofessionnelle de ce secteur.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

La MAROPA a pour objectifs :

- Asseoir un continuum formation-développement-accompagnement des filières agricoles
- Pérenniser la dynamique interprofessionnelle pour la structuration du secteur agricole
- Contribuer aux schémas de mutualisation fonctionnel des moyens administratifs, techniques et comptables
- Initier une démarche permettant une approche transversale et complémentaire des organisations productions agricoles

COÛT DU PROJET (HT, en €)

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants : 6 000 000 euros

- Phase 1 : 6 M€
- Phase 2 : XX M€

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total	
Coût total	Coût État	Investissement				1 M €	
		Fonctionnement					
	Coût UE (FEADER)	Investissement					3,5 M €
		Fonctionnement					
	Région					1,5 M €	
	Coût total	Investissement					6 M €
		Fonctionnement					

Durée totale de l'action :

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024

Publication : 19/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet			Enquête publique		Reprise étude APS/APD		Permis de construire	AA PC travaux	Travaux							

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

FICHE PROJET n°13.1.2

Pour l'autorité compétente par délégation

Actions de la cellule économique régionale de la construction (CERC) de Guadeloupe

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

Développement économique/emploi/formation

Eau/assainissement/déchets

Environnement/biodiversité

Logement/foncier

Priorité pour le territoire : Priorité forte

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Audrey BERAL - Directrice de la CERC / Coordinateur DEAL : Clémence PHAROSE

Maître d'ouvrage : CERC (Cellule Économique Régionale de Guadeloupe)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Membres de droits de la CERC :

- La Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment Guadeloupe (CAPEB Guadeloupe) ;
- La Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et Paysagistes Région Guadeloupe (CNATP Région Guadeloupe) ;
- La Fédération régionale du bâtiment et des travaux publics de la Guadeloupe (FRBTPG) ;
- L'Association Régionale des Maîtres d'Ouvrage Sociaux de Guadeloupe (ARMOS);
- La Région
- Le Département
- La Préfecture et les services de l'Etat;
- L'Association des Moyennes et Petites industries (AMPI)

Suivant les projets :

- La région
- Action logement
- La Caisse de retraite et de prévoyance Antilles-Guyane : BTP R
- La Caisse des congés payés Antilles-Guyane

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le BTP en Guadeloupe est aujourd'hui en crise :

- entreprises en difficulté financière, défaillance d'entreprises même après attribution des marchés
- coût de la construction de plus de 30 % supérieur à celui de l'hexagone, en partie dû à une augmentation du coût des matériaux
- faible taux de marché public attribué (8 % en 2023)
- REP PMCB : retard sur la mise en œuvre de la réglementation, la connaissance des indicateurs et du gisement des déchets issus de la Construction ;

Besoin pour le territoire :

Pour l'autorité compétente par délégation

- comprendre le coût de la construction afin d'identifier des solutions permettant de le réduire (fort impact sur la baisse de la production de logement sociaux)
- accompagnement des entreprises dans l'expression du besoin en matière d'innovation, d'investissement et de formation ;
- identifier les cause du faible taux d'attribution des marchés publics en Guadeloupe (entre 6et 8%)

De par sa connaissance fine du tissu économique de la Guadeloupe et du monde du BTP, la CERC produit des analyses sur la mise en œuvre et le degré de compréhension de la réglementation.

La relation CERC 971 – 972, à l'instar des relations entretenues par les services en charge de la thématique Bâtiment Durable des DEAL 971 et 972 est un atout sur les évolutions et les adaptations des normes.

DESCRIPTIF DU PROJET

Depuis sa création en 2020, La Cellule Économique Régionale de la Construction de Guadeloupe est devenue un partenaire incontournable des services de l'État. En lien avec les acteurs du BTP, elle permet de disposer d'éléments factuels précis et chiffrés éclairant la situation du BTP en Guadeloupe (actuelle et prospective) et permettant d'orienter la stratégie de l'État et des collectivités dans ce domaine.

Le modèle économique des CERC est fondé sur des cofinancements publics/privés, avec une contribution annuelle versée par chaque membre en fonction de la composition (membres de droit, membres adhérents, membres associés). En plus de ces contributions annuelles, l'association réalise chaque année des actions et études.

Pour le CCT 2024-2027, la CERC va poursuivre ses actions et études. Il s'agit alors de les accompagner dans leurs réalisations (financement d'études et d'ingénierie), notamment la mise à jour des index locaux du BTP, la réalisation de l'observatoire des déchets, le schéma régional des carrières avec une estimation du gisement sur 12 ans accompagnée d'une évaluation des besoins du territoire, la mise en place de cellules ultra-marines de validation de conformité en matière de construction.

Par ailleurs, la CERC poursuivra son animation auprès des acteurs du BTP : information et sensibilisation des professionnels dans le cadre de l'adaptation des normes (rencontre CERC 971/972), organisation des « ti-kozé » (minimum 2 par an), et, participation aux différents groupes de travail dont ceux organisés par l'État.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Total
Etat	Fonctionnement	30 000	30 000	30 000	30 000	120 000
Conseil régional	Fonctionnement	59 500	59 500	59 500	19 500	198 000

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

CERC	Fonctionnement	19 875	19 875	19 875	Pour l'unité compétente	Pour la délégation
TOTAL	Fonctionnement	109 375	109 375	109 375	69 375	397 500

Durée totale de l'action				
Déclinaison du projet	2024	2025	2026	2027
Mise à jour des index du BTP	x	x	x	x
Observatoire des déchets du BTP	x	x	x	x
Animation	x	x	x	x
Schéma régional des carrières	x			

**Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe
 Ville de Baillif**

**FICHE PROJET n°13.1.3
 Aménagement d'une plateforme d'échanges et de commerce- phase 1**

IDENTIFICATION
 Type de projet

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

- Agriculture/pêche
 Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET**RESPONSABLE DU PROJET****Ville de Baillif :**

Alizée BIDART, chargée de mission Environnement-Financement, a.bidart@ville-baillif.fr

Karyn GALOYER, Directrice Générale des Services, k.galoyer@ville-baillif.fr

CAGSC :

Ivelise LAQUITAINE, chargée de mission Ingénierie de projets ; i.laquitaine@casbt.gp

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Valorisation des friches de l'ancien abattoir en vue de l'installation d'une plateforme d'échange et de commerce. À ce jour les études suivantes ont été réalisées :

- Le plan topographique,
- Les études d'AVP, PRO, ACT,
- Le diagnostic amiante
- Le diagnostic de pollution du sol
- Déclaration préalable et autorisation des travaux sécurité et accessibilité
- Permis de démolir

Le Dossier de Consultation des Entreprises est finalisé. Sa publication est prévue au plus tard au début du 1^{er} trimestre 2024.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste en la réalisation d'un espace de vente des produits agricoles et des œuvres artisanales qui sera animé. L'aire de vente sera reliée à l'espace autour de la Tour du Père Labat par une promenade aménagée.

Il est prévu :

- L'aménagement d'un espace d'exposition vente temporaire ;
- L'aménagement d'un espace scénique pour l'organisation de manifestations éphémères à caractère artistique et culturel ;
- L'agencement de mobilier urbain (tables d'étal- assises)
- Installation de bornes foraines, de lampadaires solaires.

La construction se réalisera en deux phases.

D'abord, la phase 1 des travaux qui se déroule sur la partie basse du site, avec la construction d'un espace de vente des produits agricoles et artisanaux. Un espace est également prévu pour les camions ambulants. Des toilettes seront construites, un espace de jeu pour les enfants, ainsi qu'un espace sportif avec l'installation quelques tables et bancs.

La phase 2 des travaux se déroulera ensuite sur la partie haute du site. Cette partie abritera, un espace d'animation pour l'organisation de manifestations culturelles et/ou associatives ainsi qu'un drive pour la vente des produits agricoles. A ce jour, cette deuxième partie abrite les vestiges d'un cimetière destiné à inhumer les défunts de l'ancien hôpital militaire de Basse-Terre durant la première moitié du XIXe siècle. Des travaux d'extraction des ossements seront également nécessaires au vu des instructions de la DRAC pour réaliser, par la suite, les ouvrages d'aménagement.

Le programme des travaux aujourd'hui ne concerne que la phase 1.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Permettre aux agriculteurs, artisans et artistes, de la commune et du Sud Basse-Terre, de disposer d'un lieu de vente et d'exposition adéquat à leurs produits et réalisations ;
- Dynamiser l'économie du bassin de vie rural et périurbain, favorisant le développement des activités productives ;
- Améliorer le cadre de vie des populations, en leur offrant un espace de vente et d'exposition leur permettant d'accéder régulièrement aux produits locaux et artisanaux du Sud Basse-Terre ;
- Promouvoir un modèle urbain assurant diversité des activités et efficience des fonctionnalités.

COÛT DU PROJET (HT, en €)

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 : 1 809 168 €

		Année 1	Année 2	Année 3	Coût total	
Coût total	Coût Etat-CCT	Investissement	433 186.96	88 725.04		521 900.00
	Coût Etat-fonds friches (Fonds Vert)	Investissement	300 000.00	100 000.00		400 000.00
	Coût-conseil régional	Investissement	117 100.00	100 000.00		217 100.00
	Coût Europe-FEADER	Investissement	196 876.66	40 324.14		237 200.80
	EPCI	Investissement	300 321.90	61 511.71		361 833.61
	Coût total	Investissement	1 347 485.52	390 560.89		1738046.41

Durée totale de l'action : 18 mois

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
Publication : 19/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet																

FICHE PROJET n°13.2.1

Mise en conformité des OTI/ Réhabilitation et réaménagement des bureaux d'information touristique de l'Office du tourisme de la Riviera du Levant

IDENTIFICATION

Type de projet

X Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

Agriculture/pêche

Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)

Culture

X Développement économique/emploi/formation

Tourisme

Eau/assainissement/déchets

Éducation/enseignement supérieur/recherche

Énergie

Environnement/biodiversité

Jeunesse/sports/vie associative

Logement/foncier

Numérique

Santé/protection sociale

Sécurité

Transports/infrastructures

Égalité femmes-hommes

Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : 2

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Anne-Laure FRENET alfrenet@rivieradulevant.fr

Marie-Béatrice DHAMBAHADOUR mbdhambahadour@rivieradulevant.fr

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

OTI, communes membres de la CARL

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

L'Office du Tourisme Intercommunal de la Riviera du Levant dispose de 4 Bureaux d'Information Touristique (1 sur chaque commune membre). Toutefois, le BIT de Saint-François présente des désordres liés à de potentielles infiltrations (humidité, moisissures...). En complément, la CARL souhaite obtenir pour l'ensemble de ses BIT la certification applicable aux OTI. Cette certification intègre des enjeux liés à l'aménagement et à la signalétique intérieure et extérieure des BIT

Ce projet a pour ambition de réduire les consommations énergétiques du BIT de Saint-François en permettant la reprise de l'enveloppe (toiture, murs, fenêtres), le remplacement des équipements peu performants.

Ce projet a pour ambition de réduire les consommations énergétiques du BIT de Saint-François en permettant le remplacement des équipements peu performants.

Pour l'ensemble des BIT, le projet a pour ambition d'améliorer le confort thermique des occupants, il permettra de réduire aussi les consommations énergétiques par l'éducation des occupants.

DESCRIPTIF DU PROJET

Pour le BIT de Saint-François, entre autres :

- Études de conception
- Reprise du complexe d'étanchéité et des joints d'étanchéité en toiture avec isolation;
- Remplacement des menuiseries;
- Reprise du bardage avec mise en place de pare-pluie;
- Reprise du deck extérieur.

Pour tous les BIT, entre autres :

- Études de conception
- Dispositifs permettant le confort thermique dans les espaces d'accueil et de travail des BIT;
- Reprise ergonomique de l'aménagement des espaces de travail et de réception du public

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Pour le BIT de Saint-François, la réalisation des travaux doit permettre la remise en état et en fonctionnement du bâtiment. Les travaux sont également réalisés sur le local du fleuriste attenant et présentant les mêmes désordres. Pour tous les BIT, la réalisation doit permettre l'amélioration des conditions de travail des agents et d'accueil du public.

COÛT DU PROJET 600 000 € HT

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 : 180 000 €
- Phase 2 : 120 000 €
- Phase 3 : 300 000 €

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total	
Coût total	Coût État (BOP123)	Investissement	96 000	384 000			480 000 €
		Fonctionnement					
	Coût partenaires	Investissement					
		Fonctionnement					
	EPCI		60 000 €	60 000 €			120 000 €
	Coût total	Investissement	300 000	300 000			600 000
		Fonctionnement					

Durée totale de l'action : 12 mois

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°13.3.1

Structurations des filières stratégiques : renouvellement des AAP du précédent CCT

IDENTIFICATION

Type de projet

Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

Développement économique/emploi/formation

Priorité pour le territoire : anticipation et accompagnement des mutations économiques et sociales

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DEETS ET CONSEIL RÉGIONAL

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

EPCI , chambres consulaires, représentants sociaux-professionnels, OPCO

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Les atouts de la Guadeloupe se situent sur des filières traditionnelles porteuses (agriculture et agro-transformation, pêche et activités marines, tourisme, artisanat), sur des secteurs en croissance (énergies renouvelables et construction en milieu tropical, TIC) et sur des secteurs en émergence (services à la personne, silver économie, numérique et industries culturelles et créatives, déchets, eau et assainissement), dont la structuration est à poursuivre et à développer pour en maximiser les retombées économiques sur le territoire.

L'organisation en filière, en clusters, en pôles d'excellence, les démarches collectives inter-entreprises, la capacité à agir en réseau au sein de ces filières sont des défis importants à relever, pour faciliter notamment la pénétration des innovations, mieux accompagner les entreprises dans leur processus de transformation (digitalisation, transition écologique et énergétique, nouveaux modèles économiques, modernisation et d'adaptation de leurs outils productifs...), et dans leur internationalisation.

Or à ce jour, L'économie guadeloupéenne souffre d'un manque de structuration de ses filières stratégiques, de lieux de débats et de réflexion partagée entre acteurs économiques permettant de définir des orientations et actions concertées.

Dans un contexte de mutations économiques et sociales fortes et rapides, il est important de pouvoir se doter de moyens d'analyses économiques ou techniques prospectives complémentaires et sectoriels afin d'identifier l'impact des changements à venir sur les champs de l'emploi, de la formation et du marché du travail.

Une fois ces analyses partagées, il convient d'accompagner les chefs d'entreprises, d'associations et les structures favorisant le développement économique sur leurs choix stratégiques et sur les modes d'organisation cohérents avec le développement de l'emploi.

L'axe stratégique priorisé est la production d'études stratégiques sectorielles ou thématiques et la mise en œuvre de plans d'actions en découlant :

- Fournir des éléments de connaissance territorialisés sur les champs de l'économie, de l'évolution du contexte concurrentiel international, des évolutions technologiques ou organisationnelles impactant l'emploi local
- Favoriser la prise de décision sur la mise en œuvre de plans d'actions stratégiques adaptés
- Éclairer les incidences sur l'emploi et les compétences futures
- Proposer des dispositifs d'accompagnement stratégiques des décideurs économiques
- Former les chefs d'entreprises, d'associations, de structures de soutien au développement économique sur les nouvelles pratiques (techniques, commerciales, organisationnelles).

DESCRIPTIF DU PROJET

Descriptif technique

- Réalisation d'études sectorielles et thématiques sur les champs économiques et techniques faisant appel à une expertise locale ou externe qualifiée, apportant un éclairage amont et complémentaire des études sur les emplois et compétences

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Pour l'autorité compétente par délégation

- Ateliers de travail et de réflexion sur les différentes thématiques.
- Définition de plans d'actions au bénéfice des acteurs économiques
- Engagement d'actions d'accompagnement des décideurs économiques permettant la mise en œuvre de stratégies et d'organisations consolidant les savoir-faire et emplois locaux
- Formation des décideurs économiques
- Diffusion des travaux par le biais de supports matérialisés et dématérialisés
- Suivi et évaluation des actions

Bénéficiaires

associations sur tous les secteurs économiques

Fédérations, groupements d'entreprises, consulaires pour le montage d'actions collectives

Résultats attendus

- Analyse partagée des mutations économiques et sociales touchant le territoire
- Capacité de mise en œuvre de plans d'actions performants
- Amélioration des stratégies et organisations en cohérence avec les enjeux identifiés
- Amélioration de la performance des acteurs économiques
- Consolidation et développement des emplois et compétences

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

		2024	2025	2026	2027	Coût total	
Coût total	Coût Etat	Investissement :					
		Fonctionnement :	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €
	Coût partenaires Région	Investissement :					
		Fonctionnement :	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €
	Coût maître d'ouvrage	Investissement :	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	100 000 €
		Fonctionnement :					

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

		Fonctionnement :	125 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	l'autorité compétente par délégation										
Coût total																	
Durée totale de l'action																	
Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NORD GRANDE-TERRE

FICHE PROJET n°13.3.2

Structuration des filières économiques et accompagnement ciblé d'entreprises CANGT

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Pour l'autorité compétente par délégation

Thème

- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Numérique

DÉTAIL DU PROJET**RESPONSABLE DU PROJET**

Ludmila FLATTER : Chargée de mission Attractivité et Développement

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

ÉTAT – RÉGION – EUROPE

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le projet de territoire de la CANGT oriente ses stratégies vers :

- Le développement de l'agroéconomie : agriculture, agrotransformation, alimentation,
- Le développement de son attractivité autour de sa biodiversité, de son authenticité, de son patrimoine matériel et immatériel. Ainsi la stratégie touristique est et le développement économique sont réfléchies en tenant compte de ses caractéristiques,
- La transition écologique : tous les projets sont analysés au regard de la protection de l'environnement et de l'optimisation de la consommation énergétique,
- Le développement inclusif : le territoire est porteur de sa 4^{ème} génération du Programme Local d'Insertion par l'économie (PLIE). Tous les projets sont analysés au regard de l'insertion et l'emploi des personnes éloignées de l'emploi.

Le territoire est soutenu économiquement par une dynamique de TTPE (92%). Ces dernières sont très actives mais les filières souffrent d'une structuration suffisante limitant leur développement et leur régularité administrative et financière.

La gestion du dispositif leader et la contractualisation avec des organismes tel que l'ADIE et France Active ont permis d'identifier les freins au développement.

Compte tenu de la stratégie de développement du territoire : les entreprises seront ciblées en fonction :

- De leurs activités,
- De leur implantation géographique notamment au regard du périmètre ORT,
- De critères d'écoconditionnalités qui seront inclus dans le projet

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

La CANGT va mettre en place un dispositif d'accompagnement des entreprises dans le but d'offrir un parcours d'accompagnement complet et individuel aux entreprises et porteurs de projet du territoire. Cet accompagnement vient en complément de l'offre de service proposée par les acteurs de l'accompagnement avec comme objectif de garantir la pérennisation de l'activité des jeunes entreprises et des entreprises en phase de développement. Les leviers qui vont être activés vont répondre aux besoins de structuration, de développement et de recherche de financement des porteurs de projet.

Les bénéficiaires ciblées sont les entreprises de petite taille ayant leur siège sur le territoire de la CANGT

Format et phasage de l'accompagnement :

- Un diagnostic préalable,
- Structuration/restructuration de l'activité : au regard de la situation administrative et financière, de son marché
- Définition/amélioration de son projet de développement :
- Recherche de solution de financement :
- Formations – actions – accompagnement à la mise en œuvre du plan de développement.
-

Ce projet vient d'arriver à maturité après une analyse complète de l'écosystème actuel de l'accompagnement. Nous avons à ce stade identifié les manquements à la structuration, à la pérennisation et au développement des TTPE.

La demande de financement au titre des fonds européens et de la Région sera déposée au courant du mois de janvier.

CALENDRIER DE REALISATION

- Date prévisionnelle de démarrage de l'accompagnement : 2^{er} semestre 2024
- Date prévisionnel de fin de l'accompagnement : 4^{ème} semestre 2027

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Développer et structurer les filières prioritaires et entreprises du territoire,
- Développer l'attractivité des centres-villes en privilégiant dans un premier temps le périmètre ORT
- Accompagner la transition écologique et numérique des entreprises
- Développer l'insertion et l'emploi.

Indicateurs :

- Nombre d'entreprises accompagnées,
- Nombre d'entreprises « en vie » et situation au bout de 3 ans,
- Nombre de critères d'écoconditionalités mis en œuvre,
- Nombre de personnes en insertion et emploi dans le dispositif

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants : 1 000 000 €

		Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Coût total	
Coût total	Coût Etat	Investissement					
		Fonctionnement	50 000	16 667	16 667	16 666	100 000
	Coût partenaires Europe	Investissement					
		Fonctionnement	157 500	157 500	157 500	157 500	630 000
	Coût partenaire Région						
	CANGT	67 500	67 500	67 500	67 500	270 000	
	Coût total	Investissement					
		Fonctionnement	275 000	241 667	241 667	241 666	1 000 000

Durée totale de l'action : 48 mois

FICHE PROJET n°13.4.1**Aménagement de la baie de Marigot****IDENTIFICATION****Type de projet**

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

Priorité pour le territoire : HAUTE

DÉTAIL DU PROJET**RESPONSABLE DU PROJET**

CANBT

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

RÉGION/FEDER/

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Au nord du bourg, une petite anse abritée accueille quelques embarcations de pêche dans un ensemble urbain dégradé, avec notamment l'implantation de remises de pêcheurs faites de feuilles de tôles au fond de l'anse.

La dynamique d'ensablement vécue depuis une dizaine d'années confère à ce lieu un cachet nouveau d'autant qu'il s'inscrit en entrée Nord de la ville.

La volonté de réhabiliter le rapport du bourg avec la mer se conjugue avec l'essor de la plaisance au niveau de l'arc antillais, et tout particulièrement de l'archipel guadeloupéen dont la multiplicité des sites et le niveau d'équipement et des savoirs faire constituent des vecteurs de développement importants.

Sur la côte sous-le-vent particulièrement fréquentée par la plaisance, du fait notamment de son ouverture sur des routes maritimes vers Montserrat, Antigua..., et paradoxalement très pauvrement équipée en ports et structures dédiées à la plaisance, la ville de Pointe-Noire souhaite qualifier son littoral et y inscrire des équipements dédiés au nautisme.

L'aménagement de la baie de Marigot ne vise pas à artificialiser massivement le site pour y inscrire une structure portuaire lourde mais s'inscrit bien davantage dans les lignes naturelles du site qu'il ne convient pas d'altérer. Il s'agit ici d'organiser une zone mouillage dans ce secteur abrité déjà partiellement mobilisé par les pêcheurs. L'ancrage d'une vingtaine de corps morts y et envisagé s'inscrivant en complément des mouillages de pêcheurs. Cette ambition suppose donc d'aménager l'espace pour mieux le partager entre ces deux activités.

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Pour l'autorité compétente par délégation

L'objectif de ce projet est :

- Réhabiliter un rapport mer/ville pour un développement économique
- Créer une zone de mouillage et son accueil (halte légère de plaisance d'une vingtaine de corps morts)
- Réaliser un ponton qui sera mis à disposition des plaisanciers
- Aménager la plage et son sous-bois (carbet, cheminement éclairage..etc.)

1 500 000 (HT, en €)

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total	
Coût total	Coût Etat	Investissement	31250	31250	31250	31250	125000
		Fonctionnement					
	Coût partenaires Europe	Investissement	268 750	268 750	268 750	268 750	1 075 000
	CANBT		75000	75000	75000	75000	300 000
	Coût total	Investissement	375 000	375 000	375 000	375 000	1 500 000
		Fonctionnement					

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	ETUDES				Travaux préparatoires au démarrage des travaux				Travaux				Équipements			

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NORD BASSE TERRE

**FICHE PROJET n°13.4.2
Aménagement du site de Sofaïa**

IDENTIFICATION

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE A SAINTE-ROSE

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2023-2027

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DIRECTION AMÉNAGEMENT

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

RÉGIONS/FEDER

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Le projet de réaménagement du site de SOFAIA s'inscrit dans le cadre d'une volonté de la CANBT de développer et valoriser les richesses naturelles dont elle dispose. Cette démarche innovante s'inscrit dans une réflexion tenant compte de la dimension économique, sociologique et culturelle du site permettant de concilier logique de développement durable et attentes des différents acteurs économiques. Le lancement de cette démarche a débuté par la réalisation d'une étude diagnostic en 2007 basée sur la prise en compte des éléments suivants : recherche historique, synthèse des enquêtes et questionnaires réalisés sur le terrain, analyse de la dimension économique, analyse de la dimension ethnologique, pistes de réflexion pour le réaménagement du site. Elle intègre la prise en compte des tendances actuelles en matière touristique ainsi que les dynamiques de clientèle et de visiteurs attendus. Elle a été complétée par la réalisation d'une étude d'aménagement réalisée par l'ONF dont les principaux objectifs étaient les suivants : dégager les grands principes d'aménagement d'accueil du public sur le site de Sofaia et faire émerger un programme d'investissement et d'entretien du site.

Sur la base du diagnostic réalisé et de l'étude d'aménagement, la CANBT souhaite procéder à la réalisation d'aménagements destinés à améliorer divers aspects non lisibles du site : maintenir la fréquentation du site et la connaissance des lieux, informer les visiteurs sur l'historique du site, renforcer l'entretien et offrir un aménagement adéquat, faciliter les pratiques et les usages liés aux caractéristiques du site, etc.

DESCRIPTIF DU PROJET

Située au sein de la commune de Sainte-Rose d'une superficie d'environ 11 860 hectares, le site de SOFAIA se positionne sur le versant nord de la chaîne montagneuse de la Basse-Terre. Les sources sulfureuses de SOFAIA, découvertes en 1843 lors d'un tremblement de terre, ont connu au fil des années plusieurs aménagements lui conférant son caractère de site naturel d'exception (creusement d'un premier bassin en 1852, puis de deux bassins en 1864, etc) culturel et spirituel. Accessible via la D19, le site dispose de quelques équipements sommaires : aire de stationnement d'environ 15 places, de sanitaires et autres. Le diagnostic réalisé en 2007, complété par l'étude d'aménagement ont permis de confirmer son caractère exceptionnel. Les divers aménagements prévus sont les suivants :

Agrandissement des douches pour faciliter l'accès à tout public.

Création de cabines de douche s'intégrant dans l'espace.

Création de petits commerces.

Création de stationnement tout public.

Mise en place de signalétique appropriée.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

L'objectif global de la présente opération est le réaménagement du site de SOFAIA situé à Sainte-Rose. Plus spécifiquement l'action confortera :

- la facilité d'accès du site et sa proximité avec d'autres sites d'intérêt
- le volet éducatif
- le cadre intimiste, agréable et apprécié de la population
- l'eau comme élément « central »
- le caractère touristique

COÛT DU PROJET (2 500 000 HT, en €)

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 : Études opérationnelle 0,5 M€
- Phase 2 : Réalisation/ travaux 2 M€

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût Etat (BOP 123)	Investissement	300K	300K		600K
		Fonctionnement				
	Coût partenaires Conseil Régional	Investissement	187.5K	187.5K		375K
		Fonctionnement				
	EUROPE	Investissement	625K	625K		1.25M
		Fonctionnement				
	EPCI	Investissement	137,5K	137,5K		275K
		Fonctionnement				
	Coût total	Investissement	1.25M	1.25M		2.5M
		Fonctionnement				

Durée totale de l'action : 2,5 ans

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	E	E	TI	TI	TI	TI	TI	TI							

E : Études opérationnelles
 TI : travaux d'investissement

FICHE PROJET n°13.4.3

Aménagement des sites de Gadet, Leroux et Riflet sur la commune de Deshaies en particulier pour les PMR

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

Aménagement et attractivité du territoire

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CANBT

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

RÉGION/FEDER/

CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Pour l'autorité compétente par délégation

CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT), dispose de ressources naturelles exceptionnelles sur son territoire, qu'elle souhaite valoriser et développer en conciliant développement durable et tourisme.

En effet, la commune de Deshaies, membre de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, située sur la Côte-sous-le vent, accueille tout au long de l'année une population importante ravie de pouvoir profiter du panorama exceptionnel offert par ce territoire, tout le long de son littoral.

Souvent aménagé mais peu entretenu, les sites de Gadet, Riflet et Leroux, demandent aujourd'hui être réaménagement et mis en conformité en matière d'accessibilité en particulier pour les personnes à mobilités réduites dites PMR.

Des études préalables avaient été réalisées en 2013 mais afin de tenir compte des différentes évolutions réglementaires, des normes actuelles et des recommandations en matière de tourisme durable, la CANBT devra actualiser ses études afin de relever son défi de faire du Nord Basse-Terre un territoire de haute qualité environnementale.

DESCRIPTION DU PROJET

Ainsi, sur la base des études réalisées, du diagnostic posé et compte tenu de l'attractivité de ces sites, la CANBT souhaite procéder à la réalisation des différents aménagements destinés à améliorer leur accessibilité en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

Il s'agira d'offrir un aménagement adéquat, respectueux du site et permettant sa pratique à tout personne qui le désire.

- **Le point de vue de Gadet,**

Situé juste avant la plage de Grande-Anse à Deshaies, le point de vue de Gadet est très prisé pour la population par rapport au panorama qu'il offre très prisé pour les photographies de mariages et la vue lors des couchers de soleil. Le belvédère dominant la plage, l'accessibilité aux PMR et l'espace pique-nique doivent être revus et mis aux normes.

- **le site de la plage de Leroux,**

Le site de la plage de Leroux est très apprécié par la population deshaiesienne et plus largement, pour la population guadeloupéenne.

Différents aménagements de mise en conformité doivent être envisagés pour lui permettre d'accueillir dans les meilleures conditions tout type de public en particulier les personnes à mobilité réduite.

- **le site de la plage de Riflet,**

Moins prisé par le tourisme de masse, le site de Riflet offre une vue imprenable sur l'île Kahouanne et la tête à l'Anglais.

Le projet vise à prévoir et à réaliser les aménagements nécessaires pour permettre son accessibilité aux PMR.

A ce titre, le projet se déclinera en trois phases :

- Phase 1 : Réactualisation des études préparatoires (levés topo, études de sol, études réglementaires...)
- Phase 2 : Travaux
- Phase 3 : Équipements

Compte tenu des ressources actuelles de la CANBT, le recours à une ingénierie externe sera envisagé pour mener à bien ce projet.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Préserver, mettre en valeur et développer les sites existants.
- Permettre l'accès à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite.
- Améliorer l'exploitation des ensembles en leur donnant une dimension économique et touristique

Indicateurs d'évaluations :

- Taux de fréquentation des sites

Coût du projet : 1 500 000 (HT, en €)

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

Coût total			Année 1	Année 2025	Année 3	Année 4	Coût total
	Coût État	Investissement			112500	56250	56250
Fonctionnement							
Coût partenaires Europe	Investissement			325 000	325 000	325 000	975 000
	CANBT			150 000	75 000	75 000	300 000
Coût total	Investissement			375 000	375 000	375 000	1 500 000
	Fonctionnement						

Durée totale de l'action : 4 ans

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet					Réactualisation des études de faisabilité				Travaux préparatoires au démarrage des travaux				Travaux			

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n° 15.1.1

Faire vivre la diversité de la création

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Culture

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Conseil Régional

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Les nombreuses équipes artistiques du spectacle vivant (musique, danse, théâtre, cirque, arts de la rue, etc.), les lieux de diffusion de proximité labellisés ou non labellisés (théâtres municipaux, etc.) ne disposent pas d'équipements techniques (ou sont largement sous dotés avec un parc de matériel obsolète) permettant l'accueil, le développement de projet artistique, la mobilité des projets, la résidence et le développement d'une diffusion de qualité.

DESCRIPTIF DU PROJET

La Création d'un fond d'aide à l'équipement des salles de spectacles (son, lumière, régie, etc.) ambitionne de contribuer à la structuration de la filière culturelle. Un appel à projet sera lancé permettant d'accompagner 1 ou 2 projets chaque année en investissement. Création d'un Cotech de suivi des demandes et d'un Copil regroupant Dac-CR.

COÛT DU PROJET : 1 200 000€

Les coûts estimatifs sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État	Investissement	100 000,00 €	100 000 €	100 000 €	100 000,00 €	400 000 €
Coût Régional	Conseil Investissement	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	400 000,00 €
Autres financements à rechercher	Investissement	100 000,00€	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	400 000,00€
Coût total	Investissement	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	1200 000,00 €

Durée totale de l'action

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

Pour l'autorité compétente en délégation

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NORD GRANDE-TERRE

FICHE PROJET n°16.1.1

Aménagement du lot de 6 hectares de la zone d'activité de Vermont à Petit-Canal - lot dédié au développement des activités d'agro-transformation en lien avec l'atelier de transformation agroalimentaire du NGT (Lizinsantral) et le projet MOBILAG CANGT

IDENTIFICATION

Type de projet

X Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Environnement/biodiversité

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Patrick GRAVE : Directeur Général Adjoint

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État– Région – Europe

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Le projet de territoire de la CANGT oriente ses stratégies vers :

- Le développement de l'agroéconomie : agriculture, agrotransformation, alimentation,
- Le développement de son attractivité autour de sa biodiversité, de son authenticité, de son patrimoine matériel et immatériel. Ainsi la stratégie touristique est et le développement économique sont réfléchies en tenant compte de ses caractéristiques,
- La transition écologique : tous les projets sont analysés au regard de la protection de l'environnement et de l'optimisation de la consommation énergétique,
- Le développement inclusif : le territoire est porteur de sa 4^{ème} génération du Programme Local d'Insertion par l'économie (PLIE). Tous les projets sont analysés au regard de l'insertion et l'emploi des personnes éloignées de l'emploi.

Pour l'autorité compétente par délégation

S'agissant particulièrement de l'agroéconomie, la CANGT, détentrice d'environ 40% des surfaces agricoles utiles de l'ensemble de la Guadeloupe a décidé de soutenir et développer l'agriculture et l'agrotransformation.

Cette stratégie s'est déjà traduite par la réalisation d'un atelier de transformation agroalimentaire (ATAA) (LIZINSANTRAL), projet de 10 M€ dont la livraison est prévue en juin 2024. Cet atelier est destiné à approvisionner la restauration collective et soutenir les activités d'agrotransformation ;

*contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe***DESCRIPTIF DU PROJET**

La commune de Petit Canal est en cours de réalisation d'un Village d'activités d'environ 20 hectares dans lequel la CANGT souhaite aménager un lot d'une superficie de 6,3 hectares dédiés au développement de l'agro transformation, de l'alimentation collective à destination des scolaires par la construction future d'une cuisine centrale, et de l'économie circulaire par l'installation de la future plateforme mobile d'agro transformation développée avec l'INRAE.

1) Point de situation sur les cuisines centrales du territoire :

A ce jour, il y a trois cuisines centrales sur le territoire : Morne-à-l'Eau, Petit-Canal et Le Moule. Ces trois cuisines centrales alimentent les écoles des cinq communes, quelques collèges, des CLSH. Environ 5 500 rationnaires sont recensés. L'objectif, grâce à l'ATAA, est d'arriver à près de 10 000 rationnaires en intégrant l'ensemble des établissements collectifs du territoire et des territoires voisins (riviera du levant, etc.). Les cuisines actuelles, pour certaines d'entre elles, sont déjà arrivées à saturation et pour d'autres en fin de vie. La CANGT, afin de rationaliser la restauration scolaire du territoire, souhaite construire une cuisine centrale moderne d'une capacité beaucoup plus importante. Un tel projet permettrait de faire de bonnes économies d'échelle.

2) La plateforme mobile d'agrotransformation MOBILAG : projet déjà financé et en cours de réalisation

Le projet de plateforme mobile d'agro-transformation multifonction MOBILAG, vise à rendre possible la mise en œuvre d'opérations unitaires du génie des procédés, broyage, mélange, séchage, mise en forme et conditionnement sous vide, de ressources végétales (bois, herbes, fourrage, fruits, légumes) :

- Pour l'étude de la production d'aliments destinés aux humains ainsi qu'aux animaux d'élevage,
- Pour mettre en œuvre des partenariats autour de la gestion de problématiques environnementales en lien avec la biomasse et la diversification de ses usages (combustible, litière, ...).

Cette plateforme permettra également de procéder au compostage et à la méthanisation des matières organiques afin d'être complètement intégré dans un système d'économie circulaire et de produire de l'énergie. MOBILAG sera un outil de mise au point d'itinéraires de transformation et de valorisation de biomasses diverses à travers des fabrications de produits alimentaires et non-alimentaires. Les produits innovants en découlant pourront être étudiés et ultérieurement pris en compte par des start-up pour bâtir et développer des unités de fabrication de produits innovants.

MOBILAG constitue la phase 1 opérationnelle du projet de plateforme d'innovation territoriale en agroécologie, du consortium porté par l'INRAE avec la CANGT, la SAFER de Guadeloupe, et intégré au projet régional « Technopôle Archipel Guadeloupe 5.0 », retenue en phase 1 au titre de l'AMI PIOM.

MOBILAG constitue le premier palier de la démarche technopolitaine multi sites illustré par la plateforme technique dédiée à l'agroécologie portée par la CANGT et l'INRAE ;

Le plateau technique de fabrication d'aliment pour le bétail comprend des ateliers mobiles placés à proximité des gisements de biomasse et des infrastructures fixes placées à l'INRAE.

Les missions du plateau technique évolueront dans le temps, dans le cadre de son insertion dans la plateforme régionale d'innovation, et, avec les demandes des acteurs.

Les missions identifiées pour les trois premières années seront :

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

- La mise au point d'une gamme d'aliments du bétail à partir de ressources locales (coproduits de l'agro-industrie et de l'agriculture) ;
- La mise au point de rations pour les porcs à base de jus de canne ;
- La mise au point d'itinéraires de production de farines d'insectes « indigènes » à partir de biomasses végétales locales.

3) **Le développement de l'activité d'agrotransformation** Le territoire du NGT, fort de son potentiel en agriculture, est très demandé par différents entrepreneurs qui souhaitent mettre en avant les produits locaux. Nous envisageons, en tenant compte de l'atelier d'agrotransformation LIZINSANTRAL et de l'agropark, de favoriser l'installation d'initiatives privées.

Pour réaliser ce projet, il convient de :

- De nommer une équipe de Maitrise d'Oeuvre.(MOe) qui aura la charge de mener l'ensembles des études pour la viabilisation du lot,
- Réaliser les travaux de viabilisation pour permettre aux projets de se réaliser.

CALENDRIER DE REALISATION

- Date prévisionnelle de démarrage des études : 2^{er} semestre 2024
- Date prévisionnelle de début des travaux des travaux : 4eme semestre 2024
- Date prévisionnel de fin des travaux : 2^{ème} semestre 2025

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Développer l'agro transformation et l'agro-industrie,
- Développer et sécuriser l'alimentation collective
- Développer l'économie circulaire, l'agroécologie, l'écologie.

COÛT DU PROJET

Total : (1 100 000 HT, en €)

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Etudes- Maitrise d'œuvre : 100 000 €
- Travaux : 1 000 000 €

		Année 2024	Année 2025	Année 3	Année 4	Coût total	
Coût total	Coût Etat	Investissement	385 000	385 000		770 000	
		Fonctionnement					
	Coût partenaires Région	Investissement		165000			165000
		Fonctionnement					
	CANGT			165000			165000
	Coût total	Investissement	385 000	715 000			1 100 000
Fonctionnement							

Financement Régional :

La demande d'aide régionale sera formalisée en janvier 2024.

DURÉE DU PROJET

Durée totale de l'action : 15 mois

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet		AE		OS		RECEPTION										

FICHE PROJET n°16.1.3

Réhabilitation de la ZAE de Grand'Anse

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : Niveau 1

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Jean Michel POULIER = jean-michel.poulier@paysmariegalante.fr
J. Pierre DEMENUS = jean-pierre.demenus@paysmariegalante.fr

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État / DEAL : Partenaire administratif sur le volet réglementaire
État : Financier phase 1 au titre de la DETR
Ville de Grand-Bourg : Partenaire institutionnel associé en tant que ville d'accueil du projet
Région de la Guadeloupe : Partenaire chef de fil du développement économique sollicité pour un cofinancement (en cours d'instruction)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

La zone d'activités de Grand'Anse est située sur le territoire de la commune de Grand-Bourg.

Elle est implantée sur la seule zone UX de Marie Galante qui accueille déjà l'usine sucrière et l'abattoir intercommunal en arrêt pour le moment. La zone s'étend sur une surface de 4,8 hectares décomposés en 31 lots de 800 m² à 1 800 m².

L'aménagement de la ZAC s'avère nécessaire pour :

- Répondre aux besoins de foncier économique des entreprises locales.
- Créer un espace de mutualisation et de dynamisation du territoire.
- Terminer l'aménagement d'un secteur partiellement aménagé.

Des travaux ont en effet été engagés dans les années 2010 pour aménager cet espace, sans connaître d'achèvement en raison de contraintes financières, techniques et d'urgences locales (cyclone Irma notamment). Elle n'est pas exploitable en l'état. Les études préalables ont été engagées depuis 2022 jusqu'au stade APS. Il convient de finaliser les études et d'engager les travaux qui prévoient :

- Le terrassement des parcelles et leurs abords, ainsi que la végétation,
 - La remise en état des voiries et accotements,
 - La mise en conformité des réseaux secs : électricité, téléphone, fibre optique, éclairage public,
 - La mise en conformité des réseaux humides : eau pluviale, assainissement, eau potable, protection incendie,
 - Le mobilier urbain et la signalétique.
-

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Pour l'autorité compétente par délégation

DESCRIPTIF DU PROJET

L'opération comporte des études d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre, de suivi de travaux et les travaux d'aménagements (voirie, réseaux, terrassements, équipements...).
 Sur un espace de 4,8 ha, les travaux permettront de mettre en location des terrains pour répondre aux besoins des entreprises de Marie-Galante.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les objectifs visés par le projet :

- Proposer des terrains aménagés et équipés pour accueillir des entreprises locales
- Accompagner le développement de ces entreprises
- Sauvegarder et créer des emplois
- Disposer de terrains pour accueillir des équipements publics structurants : déchetterie et centre technique intercommunal

Les indicateurs porteront sur :

- Le nombre d'entreprises installées (développement local, arrivée d'entreprises extérieures ...)
- Le nombre d'emplois créés
- L'augmentation des bases fiscales

COÛT DU PROJET (HT, en €)

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- **Phase globale : 2 650 000 €**

Coût total			Année	Année 2025	Année	Année	Coût total
			2024		2026	2027	
Coût État	BOP 123 – contractué		325 K€	800 K€	200 K€		1325 K€
	DETR Valorisé						368 500 €
Coût Région	Investissement						500 k €
	Fonctionnement						
CCMG	Investissement		150 K€	115 K€			456 500 €
Coût total	Investissement		800 K€	1 450 K€	400 K€		2 650 K€
	Fonctionnement						

Durée totale de l'action :

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Phase PRO																
Permis d'aménager																
Consultation des entreprises																
Travaux																
Réception																

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NORD BASSE TERRE

FICHE PROJET n°16.1.4

Aménagements des ZAE de Colin Petit – Bourg et de Nolivier Sainte- Rose

IDENTIFICATION

*contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe***ÉCONOMIE**

Pour l'autorité compétente par délégation

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Egalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : ZAE de Colin Petit-Bourg et de Nolivier Sainte-Rose

DÉTAIL DU PROJET**RESPONSABLE DU PROJET**

Direction de l'Aménagement

Direction du Développement économique et de l'attractivité du Territoire

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

SEMAG (AMO)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La loi NOTRE en date du 07 Aout 2015 a étendu progressivement de 2017 à 2020, les compétences obligatoires et optionnelles des communautés d'agglomération. Au sein des compétences obligatoires, la compétence « développement économique » et notamment la « création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique » fait partie des compétences obligatoires. Pour répondre au transfert de compétences et de gestion des ZAE dont elle dispose, la CANBT a mis en œuvre plusieurs actions à l'échelle globale de son territoire. Dotée d'environ 15 ZAE, il s'agira sur la base des quatre piliers qui définissent le processus de requalification des ZAE (coopérer, structurer, faire quartier, innover) de palier à leur manque d'entretien observé depuis plusieurs années afin de réaliser des aménagements de qualité destinés à rendre les lieux attractifs. Ces diverses actions portent notamment sur la réalisation d'un diagnostic global de l'ensemble des ZAE, la réalisation de travaux d'urgence et à plus grande échelle sur la réalisation de travaux d'entretien et d'investissement.

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

La mise en œuvre de la compétence ZAE au sein du territoire de la CANBT constitue un facteur essentiel d'attractivité, du développement des territoires et de la création d'emplois. Elle se traduit par diverses actions. L'une des premières est le lancement d'un diagnostic de l'ensemble des ZAE du territoire (schéma territorial de mise en valeur des ZAE) dont l'objectif global est d'« élaborer une stratégie de développement des ZAE ». Véritable outil stratégique il permettra la définition d'un projet global de développement et prospectif où seront relevés l'ensemble des particularités et potentiels des ZAE. Il reposera sur plusieurs éléments tels que la réalisation d'un diagnostic de l'existant, l'identification des besoins et attentes des entreprises en vue d'émettre des propositions de réponse, l'identification et la prise en compte des objectifs politiques, la définition des vocations économiques et l'établissement des scénarios. Il aboutira à un plan d'actions pour la réalisation d'une programmation pluriannuelle.

Récemment au sein de deux premières ZAE, les ZAE de Colin à Petit-Bourg et de Nolivier à Sainte-Rose, une consultation a été lancée et permettra la réalisation de divers travaux d'entretien d'urgence. D'une superficie d'environ 20ha, les ZAE de Colin et de Nolivier sont faciles d'accès et essentiellement desservies par les Routes nationales. Leurs activités, diverses et variées comprennent respectivement pour la ZAE de Colin à Petit-Bourg essentiellement des services et la ZAE de Nolivier des activités tertiaires. Elles regroupent à elles deux, entre 40 à 60 entreprises.

En terme de planning prévisionnel de réalisation, pour la première année, il s'agira à l'échelle globale de réaliser l'étude diagnostic des ZAE (schéma territorial de mise en valeur des ZAE) et de lancer les travaux d'urgence d'entretien au sein des ZAE de Colin et de Nolivier comprenant la mise en conformité des réseaux, de la voirie, de l'éclairage public et de la signalétique. Par la suite, sur les deux prochaines années, des travaux d'entretien et d'investissement seront réalisés à plus grande échelle au sein des autres ZAE du territoire définis dans le cadre d'une programmation pluriannuelle avec définition des zones prioritaires.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Étude de diagnostic des ZAE, il s'agira d'allier développement économique et optimisation foncière à travers l'étude d'une réflexion territoriale et d'analyser le potentiel de chaque ZAE.

Pour les deux ZAE (Colin et Nolivier) l'objectif principal visé est la remise en conformité des principaux désordres observés notamment les chaussées et couche de roulement, les trottoirs et aires de stationnement, la signalisation, la présence d'encombrants et ramassage des ordures, des espaces verts et de l'éclairage public. A plus grande échelle des travaux d'entretien et d'investissement.

COUD DU PROJET (2 000 000 HT, en €)

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- **Phase 1 Travaux d'urgence d'entretien** : 110 000.00 € + étude ZAE 200 000.00 soit au total 310 000.00 – année 1 2024
- **Phase 2 travaux d'entretien et d'investissement**: 1 690 000 M€ - Env 1M / année – années 2025/2026

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
	Coût Etat	Investissement	200 K€	300 K€	300 K€		
CANBT	Investissement	100 K€	100 K€	200 K€			400
Coût FEDER	Investissement	200	300	300			800
Coût total	Investissement	500	700	800			2 M

Durée totale de l'action : 3 ans environ

Phase 1 travaux d'urgence d'entretien + étude ZAE : 1 an

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Phase 2 autres travaux (travaux d'entretien +travaux d'investissement): 2 ans

Pour l'autorité compétente par délégation

Déclinaison du projet	2024				2025					2026				2027		
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE		TU	E		TE	TE	TI	TI		TE	TI	TI			

Légende :

TU : travaux d'urgence

E : étude

TE : travaux d'entretien

TI : travaux d'investissement

CAP EXCELLENCE

FICHE PROJET n°16.1.5

Poursuite de la construction de la pépinière d'entreprises innovantes en agrotransformation de l'Agropark caraïbes excellence

IDENTIFICATION

Type de projet

Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

Développement économique/emploi/formation

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Priorité pour le territoire :

Ce projet est l'un des principaux projets structurants inscrits au PPI de CAP EXCELLENCE.
C'est un projet mature dont les travaux s'achèveront au 1^{er} trimestre 2025.

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

- M. Bruno PIERREPONT, Directeur Général des Services
(bruno.pierrepont@capexcellence.net)
- Mme Géralde POMMIER, Directrice des Grands Projets Structurants / Innovation et Accompagnement des Entreprises
(geralde.pommier@capexcellence.net ou 0690.52.46.98)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS :

- Europe (FEDER)
- Conseil Régional
- Conseil Départemental
- Banque des Territoires

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Chambre d'agriculture de Guadeloupe
- Institut Pasteur
- Pôle Agro-Ressources de Martinique (PARM)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

La communauté d'agglomération CAP Excellence, dans le cadre de sa compétence économique, a élaboré le projet AGROPARK CARAÏBES EXCELLENCE avec pour objectif de contribuer à la consolidation et au développement des entreprises des filières de l'agro-transformation et de l'agriculture durable sur son territoire et même pour l'ensemble de notre région.

En effet, bien que l'agriculture en Guadeloupe représente une richesse de productions et de savoir-faire, les activités économiques liées à l'agro-transformation peinent à se développer par manque de structuration.

Pourtant les initiatives entrepreneuriales et les innovations dans ce secteur sont nombreuses et méritent d'être soutenues.

Situé au cœur d'un emplacement stratégique (Perrin, Ville des ABYMES), sur un foncier de plus de 4 hectares, l'AGROPARK CARAÏBES EXCELLENCE se situe à proximité des grandes infrastructures de notre région dans une région en pleine mutation (nouveau CHU, Aéroport international, Zone de Dothémare, Axes routiers majeurs, ...).

Ce projet a donc pour vocation de mettre à la disposition des acteurs économiques des filières d'agro-transformation :

- Plusieurs équipements spécifiques leur permettant de fabriquer et de distribuer leurs produits dans des conditions optimales et de sécurité alimentaire ;
- Des programmes d'accompagnement et d'appui afin de favoriser l'innovation et permettre la création d'emplois.

Les enjeux de ce projet sont multiples :

- Les débouchés agricoles
- La valeur ajoutée des produits agricoles
- L'emploi
- La consommation des produits locaux
- La recherche et le développement des agro ressources locales
- L'export
- La sauvegarde et la transmission du patrimoine

Ce projet avait déjà fait l'objet d'un cofinancement de la part de l'Etat sur le CCT 2019-2023 d'un montant de 2 000 000 € (convention de décembre 2019 et avenant de prorogation au 30 juin 2025).

La zone de Perrin dans laquelle se situe le projet de l'AGROPARK CARAÏBES EXCELLENCE, a fait l'objet d'une étude environnementale depuis septembre 2020 qui a été rendue en décembre 2023 soit plus de 3 ans plus tard.

Des travaux supplémentaires ont été requis par cette étude particulièrement pour le traitement des eaux pluviales. Durant cette période, plusieurs évènements majeurs ont impacté lourdement l'économie et spécialement le transport des marchandises et le coût des matériaux.

Aussi, compte tenu de tous ces éléments, le coût global du projet de la pépinière a connu une forte augmentation nécessitant ainsi une demande auprès des partenaires de financement complémentaire.

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Le projet de l'AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE est un équipement structurant répondant à la volonté de la communauté d'agglomération CAP Excellence de mettre à la disposition des entrepreneurs intervenant dans le domaine de l'agriculture et de l'agro-transformation des dispositifs d'accompagnement pour leur développement. Les équipements de ce projet sont déclinés sous 3 axes :

- La production et l'innovation
- La distribution
- L'animation et la découverte

La pépinière d'entreprises innovantes en agro-transformation (PEINAG) qui fait l'objet de la présente demande s'inscrit dans l'axe de la production et l'innovation.

Spécialisée en transformation de fruits et légumes locaux, la pépinière dispose de 14 ateliers équipés de machine de process pouvant assurer tout le circuit de production du produit brut au produit fini et conditionné.

Elle cible les entreprises de moins de 5 ans et offre des services d'accompagnement adaptés aux entreprises hébergées.

Les ateliers de production ont la possibilité d'être modulable de 40 à 80 m² autour des 6 filières principales de transformation alimentaire que propose la pépinière :

- Meunerie / Farines locales
- Boulangerie / Pâtisserie à base de farines locales
- Boissons / Jus / Distillerie
- Chocolaterie / Confiserie
- Confiture / Sirop / Liqueur
- Fruits et Légumes

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

OBJECTIF DE LA PEPINIERE :

Le projet de la pépinière vise à mettre en place un outil structurant pour accompagner les entreprises en agro-transformation dans leur développement dans des conditions optimales de production.

Il s'agit également de contribuer à la structuration des filières en agro-transformation des fruits et légumes locaux.

Un des objectifs également de ce projet est le développement de l'agriculture locale et durable.

LES INDICATEURS D'ÉVALUATION :

Les indicateurs d'évaluation de la pépinière les plus utilisés sont décrits comme suit :

- Nombre de candidats ayant fait une demande pour être hébergés dans la pépinière ;
- Nombre d'entreprises accompagnées ;
- Taux de survie des entreprises à 1 an, 3 ans et 5 ans ;
- Nombre d'emplois créés ;
- Le taux de croissance de la production ;
- L'évolution du tonnage de produits agricoles locaux servant à la transformation des produits ;
- Le nombre d'agriculteurs labellisés par la pépinière.

COÛT DU PROJET (HT)

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
Publication : 19/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

€	100%	TOTAL GENERAL	7 252 955 €	TOTAL GENERAL	7 252 955 €	100%
TRANCHE 3 : ANCIEN PLAN DE FINANCEMENT BATIMENT PEPINIERE						
€	13,0% FDS PROPRES	DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES		
		TRAVAUX BATIMENT (9.130.341 €)		APPORT EN FONDS PROPRES	1 168 351 €	12% FDS PROPRES
€	19,9% CCT	CONSTRUCTION BATIMENT	5 449 580 €	FEDER	4 900 000 €	49% FEDER
€	59,8% FEDER	EQUIPEMENT BATIMENT MACHINES	1 400 000 €	FEADER	841 475 €	8% FEADER
€	4,6% CR	MACHINES COMPLEMENTAIRES	1 121 966 €	ETAT CCT	2 000 000 €	20% CCT
€	2,0% CD	FONCIER VIABILISE	1 158 795 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	300 000 €	3% CD
€	0,6% BDT	MAITRISE D'ŒUVRE	495 000 €	CONSEIL REGIONAL	700 000 €	7% CR
		REMUNERATION MANDATAIRE	161 700 €	BANQUE DES TERRITOIRES	91 140 €	1% BDT
		FRAIS DIVERS	100 000 €			
€	100%	ETUDE DE FAISABILITE	113 925 €			
€		TOTAL GENERAL	10 000 966 €	TOTAL GENERAL	10 000 966 €	100%
TRANCHE 3 : ACTUALISATION PLAN DE FINANCEMENT BATIMENT PEPINIERE						
€		TOTAL GENERAL	10 335 579 €	TOTAL GENERAL	10 335 579 €	100%
		COÛT VIABILISATION AU M2 :	45 341,00	Augmentation	43%	
		TTC	227,95 €			
		HT	210,09 €			
€		TOTAL GENERAL	15 054 792 €	TOTAL GENERAL	15 054 792 €	100%
		Augmentation		51%		

Le marché du bâtiment a été attribué en 2021 dans le cadre d'un marché de conception-réalisation qui comprend la construction du bâtiment + la fourniture et la pose des machines de production pour les 14 ateliers et les équipements communs.

Ces travaux comprennent également les travaux d'aménagement (foncier viabilisé) de la parcelle destinée à recevoir la pépinière.

COÛT ESTIMATIF DU PROJET ACTUALISE : 15.054.792 €

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 : CONCEPTION - ETUDES : 555.205 €
- Phase 2 : TRAVAUX - 14.499.586 €

		Année 2019	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Coût total
		A 2023				
Coût Etat	BOP 123 - Contractualisé		800.000	200.000		1.000.000
	BOP 123 -Valorisé (CCT 2019-2023)	785.362	1.000.000	214.638		2.000.000
Coût partenaires (Valorisé CCT 2019-2023)	Conseil régional	280.000	350.000	70.000		700.000
	Conseil départemental	150.000		150.000		300.000
	Banque des Territoires	91.140				91.140
Coût partenaires (FEDER 2023-2027) Valorisé			6.300.000	2.700.000		9.000.000
CAP EX		775.792	1.000.000	187.860		1.963.652
Coût total	Investissement	2.082.294	9.450.000	3.522.498		15.054.792
	Fonctionnement					

Durée totale de l'action : 18 mois

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	TRVX	TRVX	TRVX	TRVX											

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024

Publication : 19/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°16.1.6

Audacia technopole : aménagement d'un lotissement HQE

IDENTIFICATION

Type de projet

- ☑ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- ☑ Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- ☑ Développement économique/emploi/formation
- ☑ Éducation/enseignement supérieur/recherche
- ☑ Environnement/biodiversité
- ☑ Numérique

Priorité pour le territoire : L'ambition de ce programme, inclus dans la stratégie de développement régional, consiste à promouvoir et à établir les bases d'un écosystème de l'innovation propre aux défis que la Guadeloupe doit relever pour amplifier ses forces et atouts, en matière de croissance verte, bleue, inclusive et résiliente.

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Ville de Baie-Mahault – Maire – Hélène POLIFONTE

Directeur Général Adjoint : Didier BERARD CATELO

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

La ville de Baie-Mahault est en négociation avec les collectivités citées ci-dessous, pour un partenariat financier.

- RÉGION GUADELOUPE
- FEDER
- CAP EXCELLENCE
- DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur du développement et de l'attractivité économique de son territoire, la ville de Baie-Mahault a décidé de développer, en collaboration avec la Région Guadeloupe et la communauté d'agglomération Cap Excellence, la technopole AUDACIA de Morne Bernard. Le projet situé à proximité immédiate des zones d'activités de Jarry, du centre commercial Destreland, de la Jaille, et desservi de part et d'autre par la RN1, est la première composante du parc immobilier décentralisé de la démarche technopolitaine prévue dans le SREDII de la Région Guadeloupe.

Le projet doit, d'autre part, permettre de renforcer le rayonnement et l'attractivité de la ville de Baie-Mahault à l'échelle régionale et d'une manière générale de la Guadeloupe dans l'arc caribéen. Il s'agit d'aménager, conformément aux orientations définies dans le SAR et dans le PLU, la parcelle AS 437 de 23 hectares 10ca afin d'y implanter une véritable technopole tournée vers les nouvelles technologies, la recherche, le développement et l'innovation afin de faire émerger un pôle de compétitivité à l'échelle régionale. Il s'inscrit dans la démarche régionale de mise en œuvre du projet technopolitain « Technopole Archipel Guadeloupe 5.0 ».

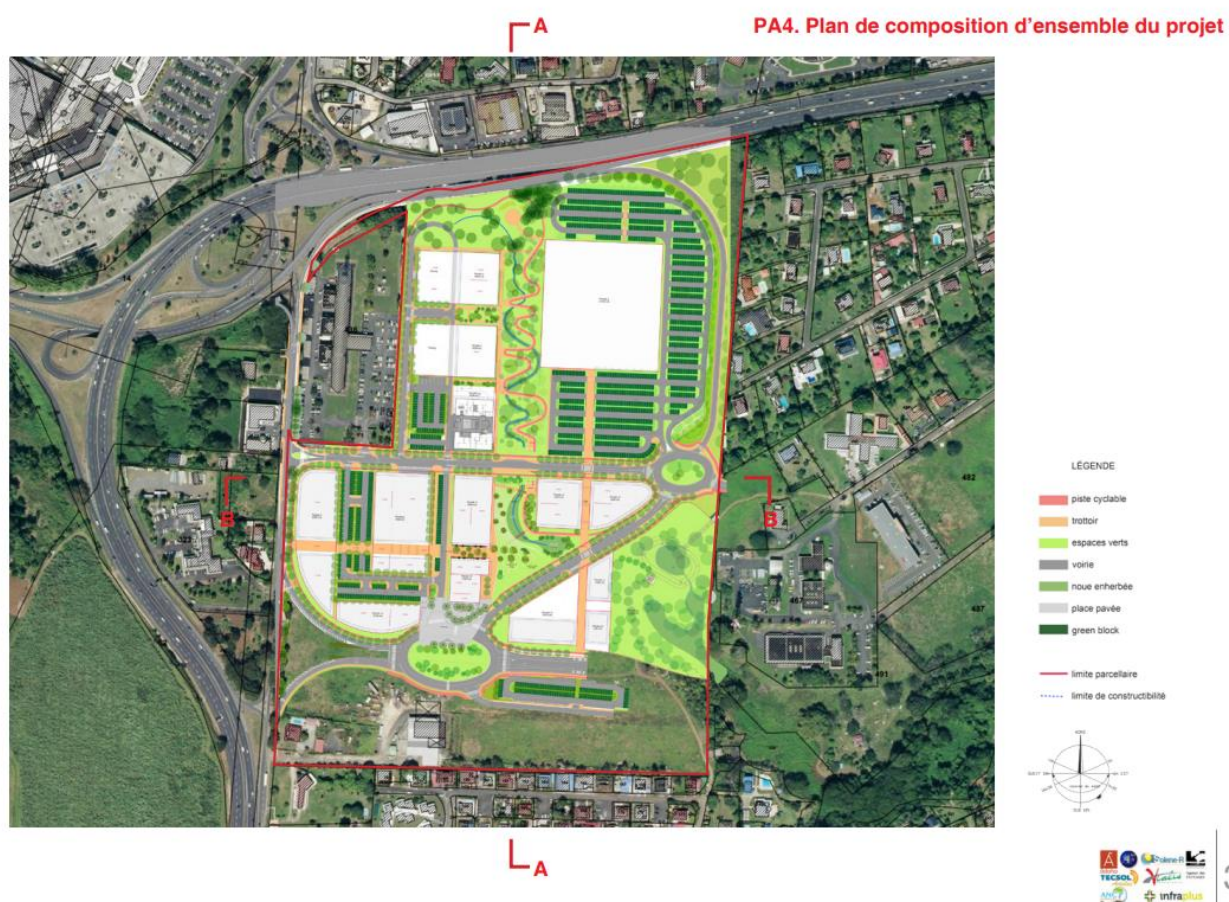
DESCRIPTIF DU PROJET

Le lotissement de Haute Qualité Environnementale – Morne Bernard : site totem technopole Audacia Caraïbes, se réalisera sur un terrain dont la ville est propriétaire.

Il s'agit de réaliser un lotissement comportant :

- 15 parcelles de superficie allant de 1000 à 16 000 m².
- Des voiries internes de desserte, circulation douce (vélo, marche...)
- Des parkings mutualisés plus de 1700 places
- Un parc arboretum, théâtre de verdure.

PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE DU PROJET



OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

En plus des ambitions décrites plus haut, la Collectivité a défini les cibles environnementales suivantes :

- Assurer un cadre de vie sain
- Végétalisation des espaces, développement des jardins urbains
- Développement d'une gestion raisonnée de l'eau et du recyclage des déchets
- Développement des modes de transport alternatifs et doux

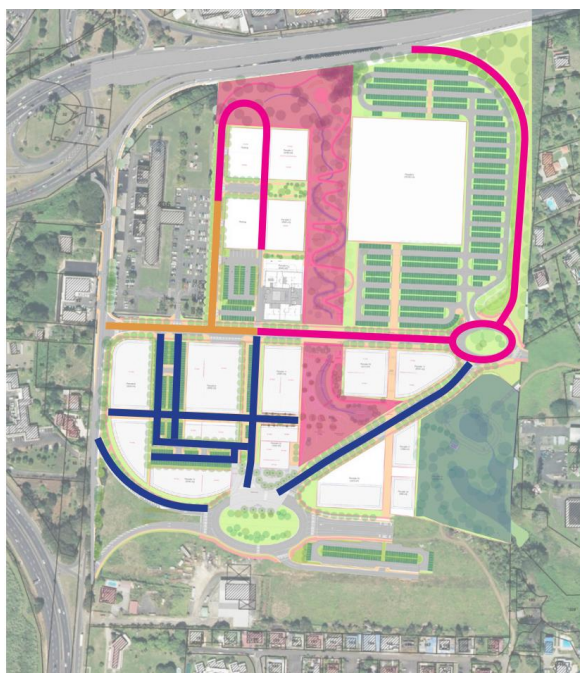
contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

- Intégration du projet aux promenades vertes et bleues de l'agglomération. Pour l'autorité compétente par délégation
- Un ouvrage de gestion pluviale (bassin de rétention, coulée verte, noues de voiries...)
- Des réseaux (eaux potables, eaux usées, éclairages publics,)

COÛT DU PROJET (HT, en €)

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 en tracé orange – réalisation de la voie d'accès : 9 044 000 €
- Phase 2 en rose – réalisation de la partie Nord du lotissement : 11 000 000 €
- Phase 3 en bleu – réalisation de la partie sud du lotissement : 11 410 814 €



Dépenses d'investissement

Le terrain d'assiette du projet étant traversé par des canalisations d'eau, il est indispensable de les déplacer dans les accotements des futures voies de circulations. Les réseaux d'eau potable ont bénéficié d'un financement au titre du **CCT 2019 – 2023 à hauteur de 1 M€** pour une dépense prévisionnelle de **3 229 375 € HT** soit **3 503 872 € TTC**. La demande de financement associé accompagne le présent dossier.

Le plan de financement ci-dessous concerne les autres dépenses du programme :

Plan de financement au titre du CCT 2024 - 2027		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût Total
ÉTAT		450 000	500 000	0,00	0,00	950 000
Coût partenaires	CAP EXCELLENCE	600 000	1 200 000	1 200 000	698 222	3 698 222
	DÉPARTEMENT	0,00	500 000	500 000	500 000	1 500 000
	RÉGION	0,00	1 500 000	2 400 000	338 223	4 238 223

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

	FEDER	0,00	2 000 000	2 000 000	1 000 000	5 000 000
VILLE		2 000 000	4 000 000	3 820 585	3 018 370	12 838 955
Total		3 050 000	9 700 000	9 920 585	5 554 815	28 225 400

Durée totale de l'action : Idéalement 4 ans d'exécution des travaux

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE															

Les études travaux actuels ne permettent pas une projection aussi fine au-delà de l'année 2025

2024

T1

- Démarrage des travaux d'accès de la technopole Morne Bernard
- Permis d'aménager délivré

T2

- Livraison des travaux phase 1
- Appel à projet – début de la commercialisation

T3 – T4

- Début travaux de dévoiement des réseaux d'eaux

2025

T3 Fin des travaux de dévoiement des réseaux d'eaux

T3 fin de la réalisation de la phase 1 – liaison avec « allée des faisans »

2026

Réalisation travaux phase 2

2027

Réalisation travaux phase 3

GUADELOUPE	Pour l'autorité compétente par délégation
FICHE PROJET n°17.1.1	
Lutte contre les stéréotypes de genre et diffusion de la culture de l'égalité	
IDENTIFICATION	
Type de projet	
<input checked="" type="checkbox"/> Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation <input checked="" type="checkbox"/> Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022	
Thème	
<input checked="" type="checkbox"/> Égalité femmes-hommes	
Priorités pour le territoire: Égalité professionnelle, culture de l'égalité	
DÉTAIL DU PROJET	
RESPONSABLE DU PROJET	
DRDFE	
AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES	
Collectivités locales, EPCI, DEETS RECTORAT ARACT de Guadeloupe associations	
DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX	
<p>1) La culture de l'égalité tend à assurer l'égalité dans la sphère professionnelle et publique.</p> <p>Il s'agit de mener des actions en lien avec différents partenaires qui tendent à soutenir les dispositifs encourageant l'égalité professionnelle et engager davantage de mixité dans l'ensemble des métiers.</p> <p>Les enjeux consistent à:</p> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'égalité professionnelle - Sensibiliser les cadres de la fonction publique sur les enjeux de l'égalité professionnelle - Outiller les collectivités dans la mise en œuvre d'une politique d'égalité professionnelle - Prévenir les comportements sexistes et violences sexuelles en milieu professionnel - Démontrer que la mixité femmes/hommes peut constituer un levier pour les structures afin de répondre aux problématiques de recrutement et de gestion des ressources humaines plus largement, tout en se conformant aux obligations légales. 	

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Appui technique de l'ARACT de Guadeloupe dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation visant à améliorer aux établissements les marges de manœuvre et de progrès dont elles disposent pour agir sur l'égalité professionnelle femmes/hommes dans leur organisation.

2) La culture de l'égalité tend à engager davantage de mixité dans l'ensemble des métiers.

Il y a des secteurs d'emploi dans lesquels la représentativité féminine constitue un enjeu majeur.

Le renforcement des leviers d'égalité d'accès aux opportunités professionnelles pour toutes les femmes s'avère nécessaire dans différents domaines, secteurs d'emploi et d'avenir et notamment le numérique et l'environnement.

Susciter une plus grande mixité des métiers et leur connaissance pour les jeunes filles/garçons dans leur apprentissage scolaire et autres;

Mises en œuvre d'actions dans ce domaine.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants:

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût État					
	Investissement					
	Fonctionnement	12500	12500	12500	12500	50000
	Coût partenaires					
	Investissement					
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					
	Fonctionnement					

Durée totale de l'action

Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET 17.2.1

Valoriser l'entrepreneuriat féminin

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Égalité femmes-hommes

Priorités pour le territoire : Mixité et entrepreneuriat féminin

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DRDFE

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Conseil Régional, EPCI, autres partenaires institutionnels (ex: CCI, Chambre des métiers), services (DEETS ARACT de Guadeloupe)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La prise en compte de l'entrepreneuriat féminin et de la santé des femmes constitue une priorité déterminante sur le territoire faisant partie intégrante de la démarche d'autonomisation des femmes. Les enjeux démographiques, avec une population vieillissante, et une jeunesse qui s'expatrie pour trouver des opportunités professionnelles qui lui conviennent. Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est de 49% en 2019, pour la Guadeloupe, (en comparaison, au niveau national il est de 27,2%)¹. Comment créer un environnement attractif pour les jeunes afin de pallier l'expatriation à la recherche d'opportunités. Les enjeux sociétaux, avec la part des familles monoparentales qui est de 41,6% (contre 16,5% sur la France entière), en 2019, dont le parent est dans la majeure partie des cas une femme. Nous pouvons également ajouter à cette liste les violences faites aux femmes, et le fait que les femmes représentent 71,3 % de la population endettée (IEDOM rapport d'activité de 2019). En résumé les inégalités sociales en Guadeloupe touchent particulièrement les femmes. L'emploi des femmes de plus de 45 ans est une question cruciale car elles représentent la catégorie pour laquelle la durée d'inscription au chômage est la plus longue. Le retour à l'emploi s'avère être plus difficile pour elles. Le renforcement des leviers d'égalité d'accès aux opportunités professionnelles pour toutes les femmes s'avère nécessaire dans différents domaines, secteurs d'emploi et d'avenir et notamment le numérique et l'environnement.

Les enjeux consistent à :

- pouvoir mieux structurer certains secteurs où l'employabilité féminine est très forte(aide à domicile) avec une population vieillissante et le départ des jeunes vers l'Hexagone;
- susciter une plus grande mixité des métiers et leur connaissance pour les jeunes filles/garçons dans leur apprentissage scolaire et autres;
- continuer à sensibiliser le grand public sur toutes les questions relatives aux violences sur les personnes.

¹

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

- et une meilleure visibilité partagée sur la mise en place d'un observatoire territorial Égalité-Handicap à envisager

DESCRIPTIF DU PROJET

- Actions d'accompagnement et de valorisation du secteur de l'aide à domicile en partenariat en avec la DEETS et l'ARACT
- Incubateur féminin Les Premières de Guadeloupe

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût État	Investissement				
		Fonctionnement 27500	27500	27500	27500	110000
	Coût partenaires	Investissement				
		Fonctionnement				
Coût total		Investissement				
		Fonctionnement				

Durée totale de l'action

Déclinaison du projet	du	2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET 17.3.1

Agir pour la santé des femmes

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

Égalité femmes-hommes

Santé des femmes

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DRDFE

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Conseil Départemental, EPCI, autres partenaires institutionnels (ex:ARS CAF DRAJES)

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La santé des femmes constitue un enjeu important. Importance de mener des actions de dépistage, de prévention et de sensibilisation différenciées concernant les maladies sexuellement transmissibles (MST), les infections sexuellement transmissibles (IST), la contraception, des maladies cardio-vasculaires, le cancer du sein (cancer féminin le plus fréquent et le deuxième cancer dans la population après celui de la prostate.) Les femmes peuvent être sujettes à une forte exposition au stress psychosocial. La pratique régulière d'une activité physique est un élément non négligeable sur le plan personnel voire professionnel.

DESCRIPTIF DU PROJET

- dispositif EVARS Planning Familial
- actions phares d'appui en matière de prévention et de sensibilisation en direction de structures associatives

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût État					
	Fonctionnement	10000	10000	10000	10000	40000
Coût total	Coût partenaires					
	Fonctionnement					
Coût total	Investissement					40 000
	Fonctionnement					

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024

Publication : 19/07/2024

t

Pour l'autorité compétente par délégation

GUADELOUPE	Pour l'autorité compétente par délégation
FICHE PROJET 18.1.1	
Lutte contre toutes les violences faites aux femmes	
IDENTIFICATION	
Type de projet	
<input checked="" type="checkbox"/> Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation <input checked="" type="checkbox"/> Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022	
Thème	
<input checked="" type="checkbox"/> Égalité femmes-hommes	
Priorités pour le territoire: – Lutte contre toutes les violences faites aux femmes (violences sexistes et sexuelles (VSS), violences intrafamiliales (VIF) y compris les violences conjugales, harcèlement moral et prostitution)	
DÉTAIL DU PROJET	
RESPONSABLE DU PROJET	
DRDFE	
AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES	
Conseil Régional, Conseil Départemental, EPCI, autres partenaires institutionnels (ex:ARS CAF)	
DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX	
<p>La problématique des violences faites aux femmes regroupe différents formes (violences sexistes et sexuelles, harcèlements moral et de rue, harcèlement au travail prostitution et les violences intrafamiliales (VIF) y compris celles conjugales constituant une priorité sur le territoire.</p> <p>La mise en œuvre d'une couverture territoriale optimisée constitue un enjeu prenant en compte certains aspects spécifiques (ex: double insularité et mobilité géographique).</p> <p>Les enjeux consistent à:</p> <ul style="list-style-type: none"> - continuer à sensibiliser le grand public sur toutes les questions relatives aux violences sur les personnes. - et une meilleure visibilité partagée sur la mise en place d'un observatoire territorial prenant en compte cette problématique est à envisager. - mobiliser des partenaires et notamment l'implication et la recherche du cofinancement à travers les actions financées ; <p>La mise en place de dispositifs structurants principalement financés par l'État sont à effet levier pour certains, à consolider par d'autres cofinancements pour assurer leur sécurisation financière voire leur pérennisation le cas échéant;la mobilisation des collectivités notamment avec le contrat de convergence Outre-mer.</p> <p>A noter l'importance de certains dispositifs à consolider pour une meilleure couverture territoriale englobant notamment les territoires ruraux:</p> <p>A noter certains dispositifs structurants et actions d'appui:</p>	
DESCRIPTIF DU PROJET	
<ul style="list-style-type: none"> - le dispositif «Accueil de jour» pour femmes victimes de violences et lieu d'écoute et d'orientation pour les femmes victimes de violences; - l'information et l'accès aux droits; - le centre de prise en charge des auteurs de violence (CPCA); 	

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

- la mise en œuvre opérationnelle de la procédure d 'astreinte H24 pour les personnes victimes de violences conjugales en complémentarité du numéro national 3919 (associations, FSI et autres services de l'État);
- les spots de campagne adaptés localement de communication sur les différentes formes de violences en direction du grand public;
- la poursuite au développement de l'entrepreneuriat féminin sur le territoire
- les nuitées hôtelières et notamment la capacité de recherche d 'autres solutions d'hébergement pour couvrir tout le territoire (y compris les îles du Nord);
- la mise à disposition de kits sociaux, nécessité de besoins de première urgence adaptée, pour accueillir les personnes victimes dans les postes de gendarmerie et commissariats de police et nécessaire pour faciliter l 'entretien voire le dépôt de plainte;
- et le renforcement de la formation interdisciplinaire des professionnels dans le domaine de la victimologie prenant en compte la spécificité des violences conjugales tant sur le prisme de l'environnement structurel du professionnel que psychos-sociologique, anthropologique et culturel de la société guadeloupéenne.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût État					
	Investissement					
	Fonctionnement	150000	150000	150000	150000	600000
	Coût partenaires					
	Investissement					
	Fonctionnement					
	Coût total					
	Investissement					
	Fonctionnement					

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°19.1.1

Optimisation de la gestion des déchets et développement de l'économie circulaire

IDENTIFICATION

Type de projet

x Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
 Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- x Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- X Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLES DU PROJET

ADEME, EPCI, syndicats divers, RÉGIONS

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

État, Région Guadeloupe, Département, EPCI, communes, SINNOVAL, SYVADE

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

1- Diagnostic chiffré

L'observatoire régional des déchets de Guadeloupe produit des chiffres clés annuels.

Le service public de collecte des déchets a permis de collecter 213 k tonnes, soit 1,5 kg/hab/jour en 2020 et 222 k tonnes, soit 1,6 kg/hab/jour en 2021.

On observe une progression de 5,9% du tonnage collecté par habitant entre 2020 et 2021.

Les déchets produits et collectés en Guadeloupe sont dirigés vers différentes installations afin d'y être pré-traités ou traités. On recense les principales installations suivantes avec plus de 80% des tonnages traités :

- 2 installations de stockage des déchets non dangereux (le SYVADE et EnergiePole Espérance)
- 3 centres de tri des recyclables (ECODEC, AER, Caraïbienne de recyclage)
- 1 installation de traitement des déchets verts (Energipole verte)
- 1 installation de traitement des déchets dangereux (SARP Caraïbe)

En 2021, un quart des déchets ménagers et assimilés produits en Guadeloupe ont été valorisés (valorisation matière ou organique), le reste est encore enfoui dans les 2 ISDND (le SYVADE et EnergiPole Espérance).

En 2021, plus de 98 000 tonnes de DAE ont été produites en Guadeloupe, dont près des trois quarts ont bénéficié d'une valorisation matière ou organique.

Au global, c'est 60% des tonnages qui sont enfouis et 26% sont valorisés sur place (essentiellement des déchets verts ou autres biodéchets). Le reste est exporté vers la France ou plus globalement l'Europe.

Le déploiement des déchetteries continue. La carte ci-dessous montre les déchetteries existantes, en cours et à venir.

Le tonnage collecté en déchetterie est complété par le tonnage collecté en bornes d'apport volontaire et par les apports en déchetterie professionnelle.

2-Enjeux principaux

Les enjeux sur la Guadeloupe sont nombreux. Il s'agit de participer à l'atteinte des objectifs du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (réduction de la production de déchets, augmentation des taux de valorisation, réduction de l'enfouissement...), notamment par :

- le soutien aux équipements structurants,
- l'accompagnement de l'expérimentation consigne,
- le déploiement du Fonds vert sur les biodéchets,
- l'implantation des filières à Responsabilité élargie du producteur (REP) sur le territoire.

DESCRIPTIF DU PROJET

Objectifs chiffrés pour la période 2024-2027

Le PRPGD de la Guadeloupe prévoit de réduire de 10% la production de déchets ménagers et assimilés, par habitant, entre 2012 et 2026.

Le PRPGD de la Guadeloupe fixe pour la filière des emballages ménagers et papier l'objectif de mieux valoriser les emballages en développant les solutions de collecte et de tri et en sensibilisant les habitants afin d'atteindre des performances de collecte en 2026 : 16 kg/hab. d'emballages, 7 kg/hab. de papiers et 20 kg/hab. de verre.

Moyens et organisation à mettre en œuvre

Afin d'atteindre les objectifs fixés, les moyens seront orientés suivant différentes actions contractualisées dans le CCT. Les autres seront valorisées :

- Les études / investissements

Afin d'accompagner les porteurs de projets, l'ADEME / la Région/ le FEDER peuvent financer les études de faisabilité/ diagnostic en matière de déchets et économie circulaire. Ces études seront contractualisées au sein du CCT.

Afin d'accompagner le rattrapage structurel dans la gestion des déchets les équipements peuvent également être financés par les aides publiques portées par l'ADEME, la Région (fonds Région / Fond FEDER) par le biais de subventions.

- L'amélioration de la connaissance et l'observation

Afin de guider l'action publique, le territoire est doté d'un Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie circulaire, porté par Synerg'île. C'est un outil partenarial d'aide à la décision créé dans le but de répondre à une demande d'intérêt général. Il vise à centraliser des données afin de les analyser et d'en assurer la diffusion. Les données peuvent être collectées, mesurées ou issues d'études spécifiques. Le financement de l'observatoire est dans la contractualisation CCT.

- Les relais

Les actions de l'ADEME sont démultipliées via des relais territoriaux, contribuant à mettre à disposition de l'ingénierie territoriale au service des porteurs de projet. Ils sont hébergés au sein de structures privées. Les salaires et actions d'animation et de communication de ces chargés de mission sont cofinancés par l'ADEME, la Région Guadeloupe ainsi que d'autres partenaires. Le financement est généralement accordé sur une durée de 3 ans.

AAP nationaux

Ces AAP lancés par les ministères ou l'ADEME permettent le financement de gros projets. Ces fonds nationaux seront identifiés et valorisés au titre du CCT.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Volume financier total ADEME : 13 763 200 €

1-Liste des projets susceptibles d'être financés

A. Projets de déchetteries destinés à couvrir le territoire :

- Construction et équipement d'une déchetterie à la ZAC de Grande-Anse (CCMG)

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût Etat ADEME					750 000,00 €
Coût total Coût Région					450 000,00 €
Coût Département					0 €
Coût EPCI					450 000,00 €
Coût Europe					1 350 000,00 €
Coût total co financeurs					3 000 000,00 €

- Gestion des biodéchets (CCMG)

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût État ADEME					350 000,00 €
Coût total Coût Région					75 000,00 €

Coût Département					Pour l'autorité compétente par délégation	0,00 €	
Coût EPCI						75 000,00 €	
Coût Europe						0,00 €	
Coût total co financeurs						500 000,00 €	
• Construction d'une déchetterie à Goyave (CANBT)							
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4		Coût total	
Coût Etat ADEME						750 000,00 €	
Coût total	Coût Région						0,00 €
	Coût Département						0,00 €
	Coût EPCI						500 000,00 €
	Coût Europe						1 250 000,00 €
Coût total co financeurs						2 500 000,00 €	
• Construction d'une déchetterie à Sainte-Rose (CANBT)							
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4		Coût total	
Coût Etat ADEME						750 000,00 €	
Coût total	Coût Région						500 000,00 €
	Coût Département						
	Coût EPCI						500 000,00 €
	Coût Europe						750 000,00 €
Coût total co financeurs						2 500 000,00 €	
B. Projets de quais de transfert pour les déchets ménagers :							
• Construction d'un quai de transfert de déchets CANBT							
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4		Coût total	
Coût État ADEME						750 000,00 €	
Coût total	Coût Région						500 000,00 €
	Coût Département						
	Coût EPCI						500 000,00 €

	Coût Europe						Pour l'autorité compétente par le 19/07/2024	750 000,00 €
	Coût total co financeurs							2 500 000,00 €
	• Construction d'un quai de transfert de déchets CAGSC							
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4		Coût total
	Coût État ADEME							750 000,00 €
Coût total	Coût Région							500 000,00 €
	Coût Département							
	Coût EPCI							500 000,00 €
	Coût Europe							1 250 000,00 €
	Coût total co financeurs							2 500 000,00 €
C. Projets de CSR des différents syndicats mixtes (SYVADE et SINNOVAL):								
	• Construction d'une unité de tri de valorisation du SINNOVAL :							
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4		Coût total
		Investissement						6 000 000,00 €
Coût total	Coût État ADEME							4 231 000 €
	Coût État							3 938 000,00 € déjà engagés et 293 000€ prévu sur le BOP 123 du CCT 2024-2027
	Coût Région	Investissement						5 000 000,00 €
	Coût Sinnoval							15 000 000,00 €
	Coût Département							
	Coût EPCI							
	Coût Europe							30 000 000,00 €
		Investissement						60 231 000 €*
	Coût total co financeurs							

*L'estimation est aujourd'hui chiffrée à 58M€ plus ou moins 4M€.

• **SYVADE : Projet de consolidation du projet préalable à la construction d'une unité de tri de valorisation**

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Investissement					1 000 000,00 €
	Coût Etat ADEME					
	Coût État					
	Coût Région					
	Investissement					
	Coût Département					
	Coût EPCI					
Coût Europe						4 000 000,00 €
Coût total co financeurs	Investissement					5 000 000 €

2-Appel à projets dont les montants des cofinanceurs seront précisés au fil de l'eau.

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Investissement	2 663 20				2 663 200,00 €
	Coût Etat ADEME	0,00 €				
	Coût État					
	Coût Région					
	Investissement					
	Cout Sinnoval					
	Coût Département					
Coût EPCI						
Coût Europe						
Coût total co financeurs	Investissement					

Durée totale de l'action

Déclinaison du projet	du	2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

GAUDELouPE

Pour l'autorité compétente par délégation

Fiche action n° 20.1.1

Soutien des actions du CARIF-OREF

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Autre projet, méritant de figurer dans les Annexes territoriales du Livre Bleu et pouvant faire l'objet d'une présentation devant les investisseurs institutionnels ou privés lors de « rencontres des solutions et de la transformation »
- Proposition de modification législative ou réglementaire

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Tourisme

Priorité pour le territoire :
information sur l'offre de formation - accompagnement à la professionnalisation des acteurs des réseaux de l'accueil-information-orientation et du champ emploi formation
Mettre en adéquation l'offre et la demande d'emploi

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CARIF-OREF DE Guadeloupe

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Etat – Conseil Régional
 Membres du CREFOP (partenaires sociaux, collectivités locales, chambres consulaires...)
 OPCO
 Organismes de formation

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

En 2022 le taux de chômage est de plus de 18% et plus de 50% chez les moins de 26 ans.
 82% des entreprises n'ont pas de salarié. 70% travaille dans la zone d'emploi de Pointe à Pitre.
 Les écarts de formation avec la France entière restent importants malgré l'amélioration significative observée ces dernières années. Parmi les personnes de plus de 15 ans non scolarisées en 2018, seules 18,7 % sont diplômées du supérieur contre 27,5 % au niveau national.
 Sur le marché du travail des jeunes : Au deuxième trimestre 2023, 4540 demandes de moins de 25 ans en catégories ABC après deux années de baisse de suite, et une continuité de la tendance au 1er semestre 2023.

La part des jeunes s'établit à 10,7 % de la demande d'emploi ABC, dont 26% d'infra-bac

Un quart des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (deux fois plus qu'en France hexagonale).

Cependant, même si le tissu économique peut s'avérer moins dynamique que sur d'autres territoire, de nombreuses opportunités contribuent à la diminution du chômage en Guadeloupe. Par exemple la population active vieillissante obligera les entreprises à recruter de nouveaux salariés et les artisans devront être accompagnés pour la reprise de leur activité ; l'économie du développement durable (économie circulaire et énergie verte) va être obligatoirement amenée à se développer ; le tourisme et l'agro transformation seront aussi de forts leviers de développement de la croissance et de l'emploi.

La problématique en termes d'emploi est donc principalement d'adapter l'offre et la demande d'emploi pour que la croissance à venir puisse bénéficier aux personnes présentes sur le territoire et, pour parvenir à une plus grande égalité, il conviendra d'accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi et les plus fragiles vers les emplois de demain.

OBJECTIF GLOBAL

Mettre en œuvre pour tous et de manière opérationnelle la notion de parcours vers l'emploi durable

C'est-à-dire mettre en adéquation l'offre et la demande d'emploi, en étudiant et en anticipant les besoins pour répondre à la demande des entreprises ne formant et accompagnant les jeunes aux métiers de demain et les personnes en demande d'emploi

Pour réussir cet objectif il sera important d'associer toutes les collectivités locales (Communauté d'agglomération, département et Région) afin de bâtir une politique coordonnée et complémentaire, pour que chacun, dans le respect de ses compétences propres, concourt à l'objectif commun de réduction du chômage par l'augmentation des compétences et la mise en réseau des différents acteurs.

Nous manquons cependant de données d'observation. Des études existent mais il n'y a pas de suivi en continu des évolutions. Ce manque de données est préjudiciable à l'analyse et à l'évaluation des dispositifs d'emploi et de formation déployés sur le territoire. D'où l'importance de renforcer les moyens du CARIF OREF

Cette action ne peut assurer son efficacité sans garantir une bonne collaboration de l'ensemble des acteurs, en particulier dans le cadre du CREFOP.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le Décret n° 2021-792 du 22 juin 2021 inscrit dans le code du travail les missions des Carif-Oref (Centres d'animation, de ressources et d'information sur la formation – observatoires régionaux de l'emploi et de la formation) et du Réseau des Carif-Oref (RCO).

Les Carif-Oref doivent mettre en œuvre dans le cadre de leurs missions de service public de l'orientation et de la formation professionnelle les missions suivantes :

- La collecte des informations relatives à l'offre de formation en apprentissage et de formation professionnelle continue à destination des personnes sans emploi, inscrites ou non comme demandeurs d'emploi. Sur demande conjointe du préfet de région et du président du conseil régional, le Carif-Oref peut collecter des informations relatives à l'offre de formation au-delà de ce périmètre. Le Carif-Oref transmet les informations collectées au réseau des Carif-Oref (RCO).

- L'analyse des informations et les données relatives aux modalités d'accès à la formation et aux rapports entre la formation et l'emploi au niveau régional, notamment les évolutions de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelles, les besoins en compétences, en qualifications et en acquis de l'expérience, les caractéristiques des organismes de formation ainsi que la situation socio-économique du territoire ;
- L'animation et l'accompagnement au niveau régional de la professionnalisation des acteurs et opérateurs dans le domaine de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle, en assurant notamment la veille sur les outils d'innovations technologiques et pédagogiques en matière d'orientation et de formation professionnelles, ainsi que leur diffusion ;
- La mise en œuvre au niveau régional de toute autre action en matière d'information sur l'offre de formation qui lui est confiée dans le cadre de ses missions par le préfet de région et le président du conseil régional ou par le RCO.

Ainsi le projet permettra de mener les actions suivantes :

CARIF

Observation et animation du champ de la formation continue

- Information sur l'offre de formation : collecte des données sous un format unique homogène permettant de connaître la disponibilité et les lieux des sessions relatifs aux formations achetées (y compris alternance), saisie et publication des listes de diffusion
- Prescription en ligne par tous acheteurs intégrant les modalités financières de la prescription (Pôle Emploi, Mission locale), facilitation de la gestion des places disponibles
- Actions de veille juridique et pédagogique, de diffusion de l'information, d'animation de travaux relatifs à la formation, d'accompagnement à l'adaptation de l'offre de formation de La Guadeloupe aux besoins en compétences, de promotion et d'accompagnement de démarches qualité, d'animation du réseau d'organismes de formation, et d'innovation pourront s'inscrire dans cette fiche action.
- Organisation d'évènements / ateliers / réunions à la demande de l'Etat et de la Région, en fonction des actualités et priorités respectives, capitalisation et diffusion de bonnes pratiques, et notamment pour la structuration du service public de l'orientation.

Dépenses éligibles :

- Dépenses d'ingénierie, d'études, de formation, de communication, logiciels métier

Indicateurs de réalisation :

- Nombre d'actions d'information réalisés et d'ateliers de travail animés sur le champ de la formation
- nombre de formations dispensées
- nombre de réunions de réseau

OREF

Mettre en place un observatoire de l'emploi et des formations

L'objectif général est de fournir des éléments de connaissance territorialisés sur les champs de l'emploi de la formation et du marché du travail de mettre en place l'outillage statistique avec des mesures d'impact adaptés pour l'aide à la décision :

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

- ✓ Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives sur les relations emploi-formation.
 - ✓ Analyser les trajectoires professionnelles des publics cibles.
- Développer et améliorer la connaissance sur l'offre de formation.
- ✓ Développer et diffuser l'information sur la formation professionnelle.
 - ✓ Mettre en place des outils qui renseignent sur les métiers et les parcours professionnels.

Pour les formations il conviendrait de mettre en place les outils d'évaluation des coûts et d'adaptation des cahiers des charges en associant les acteurs économiques pour répondre aux mieux aux besoins des entreprises.

Descriptif technique

- ✓ Développement d'un système d'information décisionnel accessible.
- ✓ Partenariat méthodologique avec les branches professionnelles, les producteurs de données,.
- ✓ Veille documentaire pour capitaliser les informations.
- ✓ Enquête et guide d'entretien pour l'analyse qualitative.
- ✓ Ateliers de travail et de réflexion sur les différentes thématiques.
- ✓ Diffusion des travaux par le biais de supports matérialisés et dématérialisés.

Dépenses éligibles :

- Dépenses d'ingénierie, d'études, de formation, de communication, logiciels métier

Il est important de noter que le CARIF-OREF est aujourd'hui un service intégré à Guadeloupe Formation.

Une démarche est en cours pour faire évoluer la structure vers un statut associatif dès le début d'année 2024.

COUT DU PROJET

Les coûts estimatifs sont les suivants :

			2024	2025	2026	2027	Coût total
Coût Etat hors PIC	Investissement :						
	Fonctionnement :						
	Contractualisé	222 159 €	222 159 €	222 159 €	222 161 €	888 638 €	
	Valrosié	63 924 €	63 924 €	63 924 €	63 926 €	255 698 €	
Coût Etat PIC	Investissement :						
	Fonctionnement :						

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

								Pour l'autorité compétente par délégation	
Coût FSE	Investissement :								
	Fonctionnement :		635 049 €	635 049 €	635 049 €	635 049 €	1 905 147 €		
Coût Région	Fonctionnement :	890 359 €	380 319 €	535 535 €	535 535 €	535 535 €	2 341 748 €		
	Investissement :		6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	18 000 €		
Coût total	Investissement :		6000 €	6000 €	6000 €	6000 €	18 000 €		
	Fonctionnement :	1 176 443 €	1 301 452 €	1 456 668 €	1 456 668 €	1 456 668 €	5 391 231 €		

PROJECTION BUDGETAIRE POUR L'ETAT

Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE n°20.1.2

Centre de formation aux métiers de l'aéronautique - Conseil régional

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

Agriculture/pêche

Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)

Culture

Développement économique/emploi/formation

Tourisme

Eau/assainissement/déchets

Éducation/enseignement supérieur/recherche

Énergie

Environnement/biodiversité

Jeunesse/sports/vie associative

Logement/foncier

Numérique

Santé/protection sociale

Sécurité

Transports/infrastructures

Égalité femmes-hommes

Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : HAUTE

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

La SEM Patrimoniale Région Guadeloupe est à l'initiative de ce projet	Pour l'autorité compétente par délégation
AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES	
CONSEIL RÉGIONAL AIR CARAÏBES et autres compagnies aériennes	
DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX	
<p>Création d'un centre de formation aux métiers de l'aéronautique permettant de former des professionnels ou des futurs professionnels de la zone Caraïbes aux métiers de l'aérien (pilotes, hôtesse de l'air et stewards, agents d'assistance aéroportuaire, mécaniciens aviation, métiers support de l'aérien).</p> <p>Ce projet permettra la création d'emplois à temps plein (cadres, administration, maintenance, informatique), d'emplois à temps partiel (formateurs cours sol et simulateurs) ainsi que la création d'activité pour les entreprises locales (entretien, surveillance, informatique, comptabilité, hôtellerie, transport des stagiaires...).</p>	
DESCRIPTIF DU PROJET	
<p>Construction d'un bâtiment de 2000 M2 au sol permettant d'héberger le centre de formation exploitant à terme 4 simulateurs de vol et une maquette d'entraînement aux évacuations et à l'utilisation des matériels de sécurité/sauvetage (collaboration avec les services de secours et sécurité incendie locaux).</p> <p>Implantation et Mise en service d'un simulateur pour qualification et entraînement des pilotes ATR.</p> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <p>Nombre de pilotes ayant bénéficié de la formation</p> <p>Nombre de sessions de formation déployées pour les pilotes</p>	

COÛT DU PROJET 16 M€							
			Année 1	Année 2	Année 3	...	Coût total
			Coût État	Investissement :			
Fonctionnement :							
Coût Région	Investissement :						16 M€
	Fonctionnement :						
...							
Coût total	Investissement :						16 M€
	Fonctionnement :						

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
Publication : 19/07/2024

						Pour l'autorité	compétente	par délégation
--	--	--	--	--	--	-----------------	------------	----------------

Fiche n° 20.1.3

**Accompagnement de la formation initiale et de la formation professionnelle par la
mobilité internationale**

IDENTIFICATION

Type de projet

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Onaux et ayant vocation à intégrer la

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : Haute

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Conseil régional :
 - Direction de l'éducation, de la jeunesse et de la vie étudiante – Service enseignement supérieur, service de la mobilité et service de la jeunesse

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

LADOM – Université des Antilles – Howard University

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

L'un des enjeux du développement pérenne du territoire repose sur la capacité des institutions à proposer une offre de formation initiale et professionnelle pertinente, qualitative et inclusive, vectrice du développement, notamment par la mobilité nationale et internationale, des compétences professionnelles de la jeunesse guadeloupéenne et du renforcement de son employabilité.
 Il s'agit de permettre aux étudiants de réaliser une partie de leur parcours universitaire à l'international, et aux demandeurs d'emploi de suivre, en France Hexagonale, dans l'Union européenne ou à l'étranger, une formation professionnelle non dispensée, ou dont la filière est saturée, en Guadeloupe.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet d'accompagnement consiste à attribuer une bourse :

- à la mobilité vers le Canada à des étudiants désireux d'y réaliser tout ou partie de leur parcours universitaire, dans le cadre d'un partenariat établi avec les universités de Rimouski, Trois-Rivières et Québec au profit de 10 bénéficiaires par université ;
- au stage extra-régional à des étudiants souhaitant réaliser, à l'international, leur stage obligatoire de niveau

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

master ;

Pour l'autorité compétente par délégation

- au stage international à des étudiants, de niveau licence ou master, souhaitant conforter leurs compétences linguistiques et techniques dans le cadre de programmes d'échanges universitaires.

Ce projet consiste également à prendre en charge une partie du coût pédagogique relatif aux formations professionnelles non dispensées en Guadeloupe (ou issues de filières saturées) et suivies par les stagiaires de la formation professionnelle sur une durée maximale de 36 mois, en France Hexagonale ou à l'étranger, et à leur verser mensuellement une rémunération et une allocation à l'hébergement.

Indicateurs (de réalisation) :

- Nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une bourse à la mobilité internationale ;
- Nombre de stagiaires de la formation professionnelle accompagnés dans la réalisation de leur parcours professionnel en France Hexagonale ;
- Nombre de stagiaires de la formation professionnelle accompagnée dans la réalisation de leur parcours professionnel à l'étranger.

COÛT DU PROJET EN M€							
			Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Coût total
			Coût Région	Investissement			
Fonctionnement	1.500.000 €	1.500.000 €		1.500.000 €	1.500.000 €	6.000.000 €	
Coût partenaires (État)	Investissement :						
	Fonctionnement :						
Coût total	Investissement :						
	Fonctionnement :	1.500.000 €	1.500.000 €	1.500.000 €	1.500.000 €	6.000.000 €	

CAP EXCELLENCE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°21.0.1

Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de Cap Excellence

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Sécurité
- Autre (à préciser) : Prévention des risques naturels

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

La collectivité porteuse du PAPI est la Communauté d'Agglomération Cap Excellence. Elle regroupe les communes des Abymes, de Baie-Mahault et de Pointe-à-Pitre. L'établissement public de coopération intercommunale couvre 99 532 habitants (INSEE – 2019), soit 26 % de la population régionale de Guadeloupe.

La collectivité est porteuse du PAPI et maître d'ouvrage d'actions de ce programme au titre des compétences suivantes : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ; Animation et la concertation dans le domaine de la prévention du risque d'inondation et des milieux aquatiques (PAPI, SLGRI) ; Réalisation de toute action ou étude permettant d'améliorer et de capitaliser la connaissance sur les risques d'inondation sur le territoire ; Lutte contre le réchauffement climatique.

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

La Communauté d'Agglomération Cap Excellence porte la majorité des actions du programme. Pour autant, d'autres maîtres d'ouvrage ont été identifiés : les villes, Routes de Guadeloupe, la DEAL Guadeloupe, les propriétaires / gestionnaires de bâtis.

Un partenariat est noué avec plusieurs acteurs pour copiloter des actions : les services de l'Etat (DEAL, SIDPC, Rectorat), le BRGM, Routes de Guadeloupe, le SMGEAG, l'EPF, le CAUE, la CCI, Météo France, Guadeloupe Port Caraïbes, la Société aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbes, l'Université des Antilles, le Conservatoire du Littoral, la Région et le Département de la Guadeloupe.

Les trois principaux financeurs du programme sont : l'État à travers la mobilisation du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), Cap Excellence, l'Europe à travers la mobilisation des Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Le comité de pilotage est garant de la bonne mise en œuvre du PAPI et de l'atteinte des objectifs fixés. Le comité de pilotage a pour objectifs de favoriser le dialogue, de s'assurer de l'avancement du programme d'actions et du respect du calendrier de réalisation. Il se réunit au moins une fois par an. Il est composé des maîtres d'ouvrages d'actions, des copilotes d'actions ainsi que des financeurs du programme.

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Vis-à-vis des inondations par précipitations intenses, plus d'1/3 de la population et des 2/3 des activités économiques potentiellement inondables de Guadeloupe sont situées sur le territoire de Cap Excellence. Vis-à-vis des inondations

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

par submersion marine, plus de la moitié de la population et près de 90% des activités économiques potentiellement inondables de Guadeloupe sont situées sur le territoire de Cap Excellence.

Le PAPI est mené à travers une approche dite « multialéas inondations ». Il aborde le risque inondation quel que soit son origine : pluvieuse ou maritime, temporaire ou permanente.

La définition de la stratégie du PAPI tient compte de plusieurs éléments : de la stratégie définie dans le cadre du Schéma de Prévention des Risques Inondations (SPRI, PAPI GF, SUEZ CONSULTING, 2020) ; des orientations des autres démarches territoriales menées sur le périmètre du PAPI (Projet de territoire, SCOT, PCAET) ; des éléments de diagnostic du territoire, des problématiques et des enjeux prioritaires issues de la concertation du PAPI du territoire de Cap Excellence.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le PAPI du territoire de Cap Excellence comprend 39 actions, mises en œuvre sur la période 2024-2030 (7 ans). Les deux principaux postes de dépenses sont **d'une part les travaux et équipements** (travaux de mise en conformité du barrage écrêteur de crue de Petit-Pérou et l'instrumentation de l'ouvrage pour surveiller et alerter en cas de crue ; travaux d'entretien, d'aménagement et de re-végétalisation des cours d'eau, ravines et canaux ; travaux de confortement de berge et de réhabilitation des zones d'expansion de crue ; travaux de réduction de la vulnérabilité à l'échelle du bâti (rénovation / adaptation) ; équipement de sonde de suivi de l'élévation du niveau marin dans les réseaux d'eaux pluviales ; la signalisation et la sécurisation des routes inondées), et **d'autre part les prestations intellectuelles** (assistance à maîtrise d'ouvrage et l'accompagnement pour poursuivre la montée en compétence des porteurs d'actions ; études de maîtrise d'œuvre, réglementaires et de maîtrise foncière pour le déploiement du programme d'aménagement structurel du bassin versant du canal du Raizet ; étude des solutions techniques de protection pérennes couplant barrage des remontées d'eau de mer et évacuation des eaux de ruissellement ; étude des solutions techniques d'adaptation et d'évacuation des eaux en surface : reprofilage de voirie, de parking, d'espace public, suppression des obstacles en amont des exutoires, effacement des zones de cuvette ; étude des solutions techniques de protection amovibles immédiates comme l'équipement des canaux souterrains de système de vannages ou la mise en place de batardeaux à l'échelle d'un ou de plusieurs bâtis, d'une ou de plusieurs rues, d'un ou de plusieurs quartiers. L'État apporte une subvention FPRNM (programme 181) à plusieurs actions du programme conformément au cahier des charges PAPI.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Le montant total sur les 7 ans du programme s'élève à 17 M€, repartis entre les financeurs de la façon suivante :

TOTAL	CapEx	Etat (P181)	FEDER	AUTRES FINANCEURS
17 023 430,65 €	5 011 625,63 € 29%	6 180 695,32 € 36%	4 503 881,33 € 26%	1 327 228,38 € 8%

Sur la période 2024-2027, le montant du programme s'élève à 12,7 M€, dont la part Etat (P181) à 4,7 M€.

Montant de subvention FPRNM BOP 181 contractualisé prévu pour les opérations de la présente fiche : 1 735 000 euros.

Montant de subvention FPRNM BOP 181 valorisé prévu pour les opérations de la présente fiche : 2 965 000 euros.

Les subventions identifiées dans la présente fiche permettent de contribuer à l'objectif général du PAP sur cette période. Seront accompagnées en priorité dans le cadre du CCT les actions prêtes à démarrer, pour un montant de 1 735 000 € de subvention (part État contractualisée).

	en €	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût Etat BOP 181 FPRNM	contractualisé	433 750	433 750	433 750	433 750	1 720 000
	valorisé	741 250	741 250	741 250	741 250	2 980 000
Coût Cap Excellence		920 750	920 750	920 750	920 750	3 683 000
Coût FEDER		825 500	825 500	825 500	825 500	3 302 000
Coût autres financeurs		253 750	253 750	253 750	253 750	1 015 000
Coût total		3 175 000	3 175 000	3 175 000	3 175 000	12 700 000

GUADELOUPE

FICHE PROJET n°22.1.1

Création du Centre Régional des Musiques et Danses Traditionnelles – A KA JAKLYN

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Région Guadeloupe

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Direction des Affaires Culturelles de la Guadeloupe

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

La rencontre avec le couple Thôle a suscité une profonde volonté de préserver la somme de savoir et de savoir-faire que le couple a su accumuler et transmettre. Il n'était pas question que cette chaîne de transmission s'interrompe et que le patrimoine matériel et immatériel conservé jusque-là disparaisse. Voulu depuis 2017, l'acquisition de la maison et des collections patrimoniales s'inscrit dans le cadre du plan de relance 2021 pour un montant de 1,05 M€. Elle est le symbole de la volonté du président de la Région Guadeloupe de créer un lien qui rassemble toutes les composantes de notre société autour de la culture.

Akajaklyn est une maison patrimoine, une maison d'artiste qui s'inscrit dans la lignée des maisons des illustres. Ce lieu de vie et de transmission incarne la passion de Jacqueline et Yves pour les traditions guadeloupéennes.

Tout comme La Gravelière, le Mémorial ACTe, la maison *Akajaklyn* montrera aux Guadeloupéens et aux visiteurs de notre île, la richesse de notre histoire et de notre culture.

La Région Guadeloupe a fait l'acquisition de la maison *Akajaklyn* et des collections rassemblées par le couple Thôle. L'objectif de cet achat est de doter les acteurs des Musiques et Danses traditionnelles d'un lieu de convergence afin de préserver le patrimoine immatériel de la Guadeloupe. Les collections d'objets *Antan lontan* permettront à tous les visiteurs de mieux connaître le mode de vie de la Guadeloupe d'antan. Ancrer le public dans le patrimoine matériel et immatériel à travers les objets de la vie quotidienne mais aussi à travers les traditions culturelles vivantes telles que la danse et la musique. L'idée est de faire de la maison "Akajaklyn" un lieu où le patrimoine culturel guadeloupéen se vit et se partage.

- **Un besoin de structuration des Musiques et Danses traditionnelles en Guadeloupe**

Il n'existe plus sur le territoire de Centre des Musiques et Danses Traditionnelles. Cela implique, qu'il n'y a plus de lieu officiel de rencontres, d'échanges, de coopération et de promotion au service des musiques et danses traditionnelles. Les musiques et danses traditionnelles sont valorisées par les associations mais manquent de visibilité sur le territoire alors qu'elles sont une composante essentielle de notre culture. Les ressources liées aux musiques et danses traditionnelles ne trouvent pas de lieu de référence pour leur consultation.

L'implication de la Région Guadeloupe dans le soutien au spectacle vivant permet d'apporter une aide régulière aux porteurs de projet dans le domaine des musiques et danses traditionnelles. Cette politique doit être soutenue par une structuration des disciplines concernées afin d'assurer la promotion de notre héritage culturel et la transmission de celui-ci dans les meilleures conditions.

Il n'y a pas de lieu consacré à la découverte de l'histoire de nos musiques et danses traditionnelles. Le CRMdT sera le lieu référence pour comprendre la genèse de ce pan de notre patrimoine culturel immatériel. Il sera aussi un lieu où ce patrimoine demeurera vivant grâce aux espaces d'ateliers dédiés au grand public mais également à la création d'un grand ballet guadeloupéen.

La rénovation de l'atelier de facture d'instruments permettra d'accueillir un véritable pôle territorial de facture d'instruments permettant à ces professions de bénéficier des meilleures machines-outils, de dispenser des formations et de partager ces savoir-faire avec le plus grand nombre.

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Le CRMDT qui sera situé au sein de la Maison Patrimoine *Akajaklyn* aura pour objectif la sauvegarde, la valorisation et la transmission des danses et musiques traditionnelles à travers l'enseignement et la sensibilisation, la création et la diffusion, la recherche, la facture instrumentale et la documentation autour de ces danses et musiques traditionnelles des Iles de Guadeloupe.

Les différentes fonctions et services du lieu sont les suivantes :

1. Un centre de ressources sur les musiques et danses traditionnelles de la Guadeloupe :
 - Lieu de ressources pour le grand public et les scolaires
 - Lieu de recherche et de diffusion scientifique / résidence de recherche
2. Maison patrimoine
 - Création d'une exposition des objets antan lointan permettant au public la découverte de la vie d'antan
3. Une exposition de référence sur l'histoire des musiques et danses traditionnelles de la Guadeloupe
4. Un lieu de pratique artistique
 - Des ateliers de musiques et de danses pour le grand public et les visiteurs
 - Des masterclasses, de la formation
 - Une résidence de création artistique
5. Un atelier de facture d'instruments

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

L'ambition de ce projet est de devenir un lieu de référence pour les touristes qui souhaitent venir à la découverte de notre patrimoine culturel immatériel. Il se positionnera également comme un lieu de convergence des acteurs des MDT et deviendra un centre de ressources pédagogiques et scientifiques autour des musiques et danses traditionnelles.

Les indicateurs d'évaluation seront les suivants :

1. La qualité de la visite et des contenus présentés
2. Le nombre de visiteurs annuels avec une attention particulière au public scolaire
3. L'adhésion des associations des musiques et danses traditionnelles au projet

COÛT DU PROJET (HT, en €)

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 : 800 k€
- Phase 2 : 3 M€

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total	
Coût total	Coût État	Investissement	600k€				600k€
		Fonctionnement					
	Coût Région	Investissement	200k€	3M€			3,2M€
		Fonctionnement					
	Ville						
	Coût total	Investissement					3,8M€
		Fonctionnement					

Durée totale de l'action :

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND SUD CARAÏBES compétente par délégation

FICHE PROJET n°22.2.1

Restauration de l'église Saint-Joseph (CAGSC)

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Education/enseignement supérieur/recherche
- Energie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Egalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorités pour le territoire:

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DAC

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Construite en bois en 1636 par les pères dominicains, elle est détruite par les anglais en 1703. Elle est rebâtie par les Capucins sous l'égide du père VINCENT dans un style roman. L'église Saint-Joseph de Vieux-Habitants est considérée par son implantation qui n'a pas évoluée depuis sa construction comme l'église la plus ancienne de Guadeloupe. Il semble d'ailleurs que la dénomination même de « Vieux-Habitants » corresponde aux souhaits des habitants de faire connaître leur antériorité au niveau de l'occupation du territoire. Elle a conservé de cette époque sa façade ouest avec sa porte monumentale en pierre taillée, la nef et le clocher qui était alors isolé du reste de l'édifice. Sa physiologie actuelle tient aux travaux d'agrandissement menés entre 1952 et 1963 selon les plans de l'architecte ISNARD. Un transept doublé par 2 sacristies est venu combler l'espace entre la nef et le clocher. A la suite d'une mauvaise exécution des travaux et contrairement au parti architectural prévu, la toiture reçoit alors 4 clochetons qui entourent la tour de croisée. Enfin en 1996, l'église est entièrement restaurée, et la voûte lambrissée de la nef est alors supprimée ; la charpente redevient apparente. Par arrêté du 20 avril 2006, la nef, les fonts baptismaux, le clocher et la

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

façade occidentale de l'église sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Par la suite, compte tenu de sa forte valeur patrimoniale, la façade occidentale est classée par arrêté du 12 avril 2007.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le coût prévisionnel de travaux et d'honoraires pour un montant global de l'opération, valeur est de 1 252 840 € HT

- 1 023 781,66 € HT pour les travaux
- 229 058,96 € HT pour les honoraires

La répartition financière actée en décembre 2023 est une participation

- DAC 402 960 €
- Région 731 200 €
- Autres partenaires 118 680 € (CD971, loto du Patrimoine, commune)

Les travaux devraient débuter en avril 2024 pour s'achever en décembre 2025

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Ministère de la Culture					402 960 €
Autres partenaires					118 680 €
Coût Conseil régional					731 200 €
Investissement					1 252 840 €
Fonctionnement					
Coût total					

CAP EXCELLENCE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°22.2.2

Restauration de L'église Saint-Pierre et Saint-Paul (CAPEX)

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorités pour le territoire:

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DAC

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Sélectionnée par la Mission Bern comme monument emblématique de la Guadeloupe en 2021, l'église Saint-Pierre et Saint-Paul (communément appelée "cathédrale") est le plus grand édifice religieux de Pointe-à-Pitre. Construite en 1807, elle fut victime du tremblement de terre de 1843 puis reconstruite en 1867.

DESCRIPTIF DU PROJET

Les travaux d'urgence ont été programmés dans le plan de relance suite à une étude menée par l'État. Ils se chiffrent à 2,5 millions d'euros. L'opération est cofinancée par l'État et la région chacune pour 1 million. La fondation du patrimoine complétant pour 500 000 euros le plan de financement.

- La 1ere tranche programmée en travaux d'urgence : 2.733.260 euros TTC
- Commune Pointe à Pitre : 233.260 €
- Région : 1 M€
- État : 1 M€ dont 0,5 au titre du P 175
- Fondation du patrimoine : 0,5 M€

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Investissement					500 000 €
P175 -					
Coût total (crédits valorisés)					
Patrimoines Fondations du patrimoine (Fonds privés)					500 000 €
Coût Conseil régional Investissement					1 000 000 €
Commune de Pointe-à-Pitre					233 260 €
Autres partenaires					500 000 €
Coût total					2 733 260 €
Fonctionnement					

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NORD BASSE TERRE

FICHE PROJET n°24.1.1

Projet de renaturation des sols et des espaces urbains de la CANBT (étude et aménagement)

IDENTIFICATION

Type de projet

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

Environnement/biodiversité

DETAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Leila.potiron@canbt.fr

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre est connu pour la richesse de son environnement. En effet, ce territoire principalement recouvert de forêt tropicale abrite le cœur du Parc National, classé réserve Mondiale de la Biosphère. Néanmoins l'activité anthropique met à mal la préservation de cette biodiversité. La CANBT souhaite se saisir de cette problématique et devenir un territoire de Biodiversité, de Santé Environnementale et de Bien-être.

En 2022 la CANBT a mené une expérimentation qui visait à restaurer la nature en ville sur le territoire en implantant des « coins nature » propices à la réintroduction de pollinisateurs en lieu et place des zones actuellement jonchées par des dépôts sauvages de déchets. Ainsi, les zones identifiées, soit 60 zones, ont fait l'objet d'un nettoyage des déchets puis d'un embellissement paysager avec des plantes mellifères. Ces espaces se situaient autant en zones naturels qu'en bord de route.

De ce fait, 90 % des zones n'ont pas fait l'objet de nouveaux dépôts et ont permis de développer une biodiversité animale et végétale. Les 10 % restants ont fait l'objet de vols ou de détériorations.

La CANBT souhaite réitérer l'opération en élargissant son approche. En effet, au-delà des dépôts sauvages, le territoire est particulièrement vulnérable aux aléas climatiques, notamment les zones urbaines et fait souvent l'objet d'inondations, de glissements de terrains, etc.

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Phase 1 :

Dans ce contexte, la CANBT souhaite disposer d'une connaissance avancée sur les zones stratégiques où il serait opportun de restaurer la nature tant pour lutter contre les dépôts sauvages mais également pour lutter contre les effets du changement climatique.

Elle veut encrer son territoire dans une approche de Transition Ecologique et répondre ainsi naturellement aux objectifs nationaux et régionaux notamment en matière de restauration et de préservation de la biodiversité ainsi que de contribution à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Ces données doivent servir à mieux structurer la stratégie territoriale de renaturation des sols et des espaces urbains de la CANBT et à développer un plan d'actions pertinent au regard des opportunités de restauration de la nature en zone urbaine sur le territoire.

L'objectif de ce projet vise à lancer une étude de restructuration qui nous permettrait déterminer d'une part les problématiques écologiques sur le territoire (ex : minéralisation des sols, glissement de terrain, restauration de la biodiversité, etc.) et d'autre part trouver des solutions fondées sur la nature pour remédier aux problématiques identifiées. Il faudra prendre en compte la possibilité que cette étude puisse amener d'autres études plus précises en fonction des problématiques identifiées (exemple : études géotechniques).

Ainsi, l'étude se déclinera en 3 étapes :

Étape 1 : Identification des espaces stratégiques où la restauration de la nature aura un réel impact (identification d'opportunité écologique)

Étape 2 : Identification d'une ou plusieurs fonctions écologiques pour les espaces identifiées par l'étape 1 (continuité écologique dans le cadre de la trame verte, rafraîchissement des espaces, déminéralisation des sols, stabilisation des pentes, régulation hydraulique, etc.)

Étape 3 : Identification des végétaux les plus appropriés pour les fonctions écologiques définies par l'étape 2

Par exemple, si l'étude révèle une dégradation des pentes (étape 1), propose de stabiliser les pentes (étape 2) avec des végétaux adaptés (étape 3).

Phase 2 :

La seconde phase du projet consisterait en la mise en œuvre des actions définies par l'étude sur plusieurs années.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Objectifs :

- Favoriser les solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique ;
- Restaurer la biodiversité

Indicateurs d'évaluation :

Nous établirons les indicateurs d'évaluation de la partie travaux une fois que nous aurons connaissance des solutions définies par l'étude.

COÛT DU PROJET (HT, en €) : 520 000€

(Soit 40 000€ études et 480 000€ travaux)

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- Phase 1 (étude) : 40 000 €
- Phase 2 (travaux) : 480 000 €

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total	
Coût total	Coût Etat (BOP 123)	Investissement (Étude)	32000				32000
		Investissement (aménagement)	96000	96000	96000	96000	384000
	Coût partenaires	Investissement					
		Fonctionnement					
	EPCI	Etude	8000				8000
		Aménagement	24000	24000	24000	24000	96000
	Coût total	Investissement (étude)	40000	/	/	/	40000
		Investissement (aménagement)	120000	120000	120000	120000	480000

Durée totale de l'action : 4 ans

FICHE PROJET n°24.2.1

Aménagement du littoral et renaturation de l'espace public

IDENTIFICATION

Type de projet

x Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

- X Tourisme
- X Environnement/biodiversité
- X Jeunesse/sports/vie associative

Priorité pour le territoire : Tourisme littoral durable

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Directeur Général des services : Fred JULIA
Directeur des services techniques :
Responsable du Pôle aménagement : Guy-Daniel FELIX
Chef de projet PVD : Emmanuelle GELARD-THOMACHOT

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

CONSEIL RÉGIONAL
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
AGENCE DES 50 PAS : Conduite d'Opération et cofinancement

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

DESCRIPTIF DU PROJET

La ville de Bouillante a signé en avril 2021 sa convention d'adhésion au programme « Petites villes de demain (PVD) », celle-ci s'appuie notamment sur les orientations dégagées par l'AEU pour la requalification et la redynamisation du centre-bourg de Bouillante conduite avec l'ADEME en 2018.

Le projet de territoire part d'une volonté de partir des potentialités du territoire, notamment la façade maritime du centre-bourg

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Le projet de mise en place d'une zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL), et le projet d'aménagement du littoral sont deux projets structurants la vision et l'ambition pour ce territoire. Dans le cadre de la conduite du programme PVD, une étude urbaine et plan guide a été réalisé (Bureau d'étude AREP). Le diagnostic réalisé a été validé par le COPIL PVD du 24 novembre 2022.

Le projet d'Aménagement du littoral (DCE-PRO 2018) a fait l'objet d'une réflexion complétée en 2022 par la prise en compte d'une ambition de renaturation des espaces publics, avec comme axe la recherche d'ombrage et de confort thermique à l'échelle urbaine. Les compléments d'études ont fait l'objet d'un accord de subvention au titre du Fonds verts (2023).

C'est donc un projet ambition dans ses objectifs, et certains travaux sont urgents, car ce projet est maintenant imbriqué avec :

- Le bâtiment d'accueil de la ZMEL au centre-bourg (*qui sera réalisé par le Mandataire la SEMSAMAR – Etude de faisabilité en cours avec un MOE missionné en 2023*)
- Mise en place de la desserte de l'archipel des Saintes au départ de BOUILLANTE (*projet conduit par la CAGSC – AMI publié en août 2023 Début d'exploitation prévue en 2024*)

Thèmes transversaux : Santé (cet aménagement incitera à une pratique sportive douce tous publics en fin de journée, refaire venir au centre-bourg les bouillantais)/ Place du végétal dans la ville : l'ombre, le confort climatique.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Renaturation d'un espace public - Anticiper et s'adapter au changement climatique et aux risques

Les travaux d'aménagement du littoral de la Baie de Bouillante sont sur une longueur de 540 mètres.

Le projet comprend : La renaturation de la promenade du littoral dans une optique durable et globale d'aménagement de celle-ci avec la création de cheminement piéton, de voies verte et la déminéralisation et la modification de l'emplacement des parkings. Ce projet consiste à la plantation d'arbres et l'accroissement de la végétation, essentiel avec la présence d'îlot de chaleur Urbain, cela va apporter de l'ombre et améliorer le confort thermique au sein de la ville. Ainsi ce projet va permettre d'intensifier la fréquentation du littoral par les habitants de Bouillante, les gens de passage mais aussi par les touristes. En effet un espace de vie frais, à l'ombre du rayonnement solaire est plus plaisant qu'une zone ensoleillée où les températures sont trop élevées. Comme une ZMEL est en train d'être créée au large du bourg de Bouillante il est important de relier terre et mer en élaborant des infrastructures adéquates au sein de projets concordants et complets. En effet les touristes venant en bateau s'amarrer dans la ZMEL auront besoin de se rendre en ville, et envie de se balader le long du littoral une fois sur Terre, pour cela il est fondamental que la promenade soit un lieu de vie agréable à côtoyer.

COÛT DU PROJET (HT, en €)

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

Phase 1 : 975 256 €

Phase 2 : 1 408 250 €

Durée totale de l'action : 3 ans

cout total		Année 1	Année 2	Année 3	Coût total
------------	--	---------	---------	---------	------------

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation
 40 000,00 € 400 000,00 €

	Coût État-BOP 123	Investissement	130 000,00 €	230 000,00 €	40 000,00 €	400 000,00 €
	fonds vert 2024- renatura- tion	Investissement	125 010 €	312 525,90 €	187 515,54 €	625 052 €
	Coût parte- naire-FEDER	Investissement	96 350,60 €	240 876,50 €	144 525,90 €	481 753 €
	Coût parte- naires- conseil régional	Investissement	38 400,00 €	76 800,00 €	44 800,00 €	160 000,00 €
	CAGSC	Investissement	114 408,29 €	228 816,48 €	133 476,34 €	416 701,20 €
	Coût total	Investissement	504 169,25 €	1 125 000 €	683 250 €	2 083 506,00 €

Déclinaison du projet	2024				2025					2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16	
Projet	AE																

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NORD GRANDE -TERRE

FICHE PROJET n° 24.2.2

Aménagement de la Boucle du Nord Grande-Terre : Rétablissement du cheminement littoral et sécurisation

IDENTIFICATION

Type de projet

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

- ☑ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- ☑ Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- ☑ Agriculture/pêche
- ☑ Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- ☑ Culture
- ☑ Développement économique/emploi/formation
- ☑ Tourisme
- ☑ Eau/assainissement/déchets
- ☑ Éducation/enseignement supérieur/recherche
- ☑ Énergie
- ☑ Environnement/biodiversité
- ☑ Jeunesse/sports/vie associative
- ☑ Logement/foncier
- ☑ Numérique
- ☑ Santé/protection sociale
- ☑ Sécurité
- ☑ Transports/infrastructures
- ☑ Égalité femmes-hommes
- ☑ Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

DIRECTION EN CHARGE DU PILOTAGE DE LA BNGT

☑ DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Madame CYPRIEN-VOUSEMER Lisa Directrice de l'Aménagement du Territoire Courriel : lisa.cyprien-vousemer@cangt-guadeloupe.fr ☎ : 0590 48 77 91 ☎: 0690 65 14 58 <i><u>Directrice de projet</u></i>	Monsieur CORENTHIN Cédric Agent de développement en charge de la BNGT Courriel : cedric.corenthin@cangt-guadeloupe.fr ☎ : 0590 48 77 80 ☎: 0690 32 50 33 <i><u>Référent administratif</u></i>
	Madame RATIÉ Sophie Agente de développement en charge de la BNGT Courriel : sophie.ratie@cangt-guadeloupe.fr ☎ : 0590 48 77 80 <i><u>Référente technique</u></i>

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

TECHNIQUES : Conservatoire du Littoral – ONF – Etat (DEAL) - Collectivités territoriales (Communes membres et Conseil Départemental)

FINANCIERS : Région – Europe - Etat

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le Nord Grande-Terre abrite un patrimoine naturel unique, marqué par la présence de la forêt sèche, de nombreuses mares mais aussi d'une grande diversité de paysage (plaine de Grippon, plateau de Sainte-Marguerite, etc) et d'un patrimoine historique fort (vestiges des usines centrales, vestiges amérindiens, etc).

Malgré ces atouts et la présence d'activité de loisirs, de nombreuses études ont montré que le territoire du Nord Grande-Terre était un « territoire de passage » et ont pointé un besoin de structuration de son offre touristique.

Consciente de ces enjeux, la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre exerce depuis 2013 la compétence « aménagement, entretien et exploitation d'un sentier de randonnées équestres, pédestres et cyclistes, dénommé Boucle du Nord Grande-Terre (BNGT)» afin de structurer une offre touristique durable valorisant sa biodiversité et son patrimoine matériel et immatériel.

Dans le cadre de l'exercice de cette compétence, la CANGT a aménagé 42 kilomètres de randonnée pédestre, permettant de relier Port-Louis à Anse-Bertrand. La CANGT poursuit aujourd'hui ces actions avec l'aménagement de trois circuits d'interprétation dont la livraison est prévue pour juin 2024.

De nouvelles actions vont être menées pour structurer le réseau de sentier de randonnée en dehors des zones du littoral et pour structurer le réseau des acteurs du tourisme autour de la BNGT.

Lors de la mise en œuvre de ces différentes actions, la CANGT a constaté la présence de nombreux points noirs le long de son littoral. Ces points noirs représentent aujourd'hui près de 30 kms. Il peut s'agir d'endroit où le cheminement n'est pas assuré ou peu sécurisé (point de danger avec la route départementale 122, enjambement de barbelés, érosion, etc), où des aménagements sont parfois nécessaires.

Face à ce constat, la CANGT souhaiterait rétablir la continuité du cheminement le long du littoral afin d'offrir à chacun la possibilité d'accéder au littoral via la BNGT.

Enjeux pour la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre

L'établissement d'un sentier du littoral sur l'ensemble du nord Grande-Terre, constitue un véritable outil de découverte du patrimoine naturel et paysager, ainsi qu'un atout touristique pour le territoire.

Il s'agit également de permettre un accès gratuit, sécurisé, de qualité, respectueux des espaces naturels traversés.

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Dans le cadre de son réseau d'itinéraire de randonnée, dénommé Boucle du Nord Grande-Terre (BNGT), la CANGT souhaite rétablir la continuité des cheminements le long du littoral.

1. Une démarche partenariale

Pour ce faire, la CANGT compte s'inscrire dans une démarche partenariale afin de définir une vision partagée du projet et mener une opération unique d'aménagement.

Le sentier du littoral empruntant du foncier privé de l'Etat (Forêt Domaniale du Littoral, Domaine protégé du Conservatoire du Littoral), du foncier privé des collectivités territoriales (Conseil Départemental, Communes membres) du foncier privé des personnes physiques privées, il est indispensable pour la CANGT de renforcer ces partenariats.

2. L'aménagement et la sécurisation des itinéraires le long du littoral

A terme, il est attendu l'ouverture et l'aménagement (signalétique directionnelle, balisage, etc) de 30 kilomètres de sentiers :

- La Grande Vigie : 4,7kms ;
- De la Mahaudière à l'Anse-Maurice : 10,7 kms ;
- De Petit-Canal à Pointe-à-Retz : 7,1kms

Il est également attendu la sécurisation (pose de mains courantes, de barrière de sécurité ou de portillon) des sentiers existants, sur lesquels il a été constaté des conflits d'usages ou des risques naturels (sentier du littoral de la Baie du Moule à Anse-Maurice, Beautiran, etc).

À travers ce projet, la CANGT entend offrir les conditions de sécurité et de qualité attendues pour une labellisation des tronçons en itinéraire de Grande Randonnée, homologué par la Fédération Française de Randonnée, ou pour permettre leur inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Au-delà de l'aspect touristique, l'ouverture de cheminements le long du littoral et d'accès transversaux doit participer à l'amélioration du cadre de vie pour la population du Nord Grande-Terre, en offrant des accès de proximité aux espaces naturels.

Les cheminements envisagés et leur aménagement devront s'assurer de ne pas altérer la qualité paysagère du site et devront se faire dans le respect du milieu naturel traversé.

Calendrier de réalisation :

- Date prévisionnelle de démarrage des études : 2^{er} semestre 2024
- Date prévisionnelle de début des travaux : 1^{er} semestre 2025
- Date prévisionnelle de fin des travaux : 2^{ème} semestre 2027

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Objectifs :

- Ouvrir et aménager des tronçons d'assurer la continuité de la Boucle du Nord Grande-Terre le long du littoral
- Ouvrir et aménager d'accès transversaux ;
- Sécuriser les tronçons existants situés le long du littoral, afin de répondre aux conditions de sécurité d'un itinéraire labellisé FFR et en vue d'une homologation en itinéraire de Grande randonnée ;
- Protéger et valoriser les espaces littoraux.

Indicateurs :

- Nombre de kilomètres ouverts le long du littoral ;
- Nombre d'aménagements de sécurité.

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

COÛT DU PROJET (HT, en €)

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

Coût total			Année 1 2024	Année 2 2025	Année 3 2026	Année 4 2027	Coût total
	Coût État	Investissement		32 000 €	84 000 €	42 000 €	42 000 €
Fonctionnement							
Coût partenaires Europe	Investissement		32 000 €	84 000 €	42 000 €	42 000 €	200 000 €
	Fonctionnement						
CANGT	Investissement		16 000 €	42 000 €	21 000 €	21 000 €	100 000 €
	Fonctionnement						
Coût total	Investissement		80 000 €	210 000 €	105 000 €	105 000 €	500 000€
	Fonctionnement						

Une pré-demande de financement au titre du FEDER a été déposée en février 2022 et notifiée en mars 2022.

Durée totale de l'action : 48 mois

Déclinaison du projet	2024	2025	2026	2027
		Phase 1		Phase 2
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> · Renforcement et concrétisation des partenariats · Diagnostic des points noirs · Etude préalable aux travaux · Lancement des travaux 		<ul style="list-style-type: none"> · Finalisation des travaux de balisage et d'aménagement ; · Finalisation des travaux de sécurisation. 	

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°27.1.1

Approche holistique du microbiote en Guadeloupe : Mise en place de la caractérisation systématique du microbiome des ressources biologiques stockées dans les CRB du RGB. - MICROGUA

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : le projet s'intègre à la politique de site Antilles au travers du Pôle santé en environnement insulaire tropical, et du Pôle Biodiversité en milieu insulaire tropical. Il répond également à la stratégie Régionale d'innovation portée par la Guadeloupe dans le cadre du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) et du CPRDFOP qui sont les outils de mise en œuvre du SRDEII de Guadeloupe.

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CHU de Guadeloupe : Stanie GAETE , responsable du CRB Karubiotec (CHU)- stanie.gaete@chu-guadeloupe.fr

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Partenaires Scientifiques : CIRAD, CHU Guadeloupe, INRAE

Partenaires Financiers : Région Guadeloupe, ARS, SPF

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Les centres de ressources biologiques (CRB) sont un élément essentiel de l'infrastructure sur laquelle s'appuient les biotechnologies et les sciences du vivant. Ils jouent désormais un rôle central dans le champ des sciences du vivant et des biotechnologies (<https://www.oecd.org>).

Les progrès technologiques, l'innovation analytique confrontent aujourd'hui les CRB à des demandes de plus en plus pointues, nécessitant une définition plus informative et pertinente des ressources conservées. Ces structures hautement spécialisées nécessitent des plateaux techniques performant pour répondre à ces exigences. Les plateformes

NGS au sein des CRB, dissociées dans leur fonctionnement du circuit de soin, offrent aux équipes de recherche des ressources biologiques enrichies dans des délais qui permettent une grande réactivité face aux émergences virales notamment, mais leur permettent aussi de réduire sensiblement les coûts préalables à leurs investigations (ciblage des sous-espèces d'intérêt sans « pré-screening », accès aux données cliniques associées...). En Guadeloupe, le Réseau guadeloupéen des CRB (RGB), est détenteur de bio-collections dont la valorisation a été clairement indiquée parmi les axes prioritaires de l'État. Ils sont définis comme étant des outils structurants des « chaînes de valeur » santé et biodiversité. La mise en commun de ces outils structurants pour accroître la valeur des bio collections du territoire devient ainsi un marqueur de visibilité à l'échelle nationale et Caraïbienne, tout en répondant aux objectifs du territoire de façon transversale.

Ce type d'organisation ou « Hub » de CRB, est déjà en plein essor au niveau mondial. Dans une France post-COVID, l'importance des CRB ne fait désormais plus aucun doute. Leur expertise pour les étapes de réception, préparation, caractérisation, stockage des ressources biologiques et mise à disposition a été elle soulignée, par le GIS IBISA, en 2022. De même, la labellisation IBISA du CRB Santé de Guadeloupe Karubiotec™ en 2023, valorise la qualité de son activité sur le plan national et local.

La structuration du réseau RGB pour être un acteur reconnu de la recherche locale nationale et internationale, lui permettra de se positionner sur la scène des fournisseurs et destinataires de matériel biologiques enrichis, et de valoriser ainsi les outils de recherche disponibles.

DESCRIPTIF DU PROJET

MICROGUA est un projet collaboratif spécifiquement dédié à la recherche, dont l'objectif est de fournir via l'expertise des Centres de Ressources biologiques (CRB) de Guadeloupe, du matériel biologique de qualité, associé à un jeu de données microbiologiques obtenu en routine. Il s'agit de mettre en place une caractérisation de routine du microbiote associé aux ressources biologiques actuellement en banque au sein du RGB.

Le Microbiote est l'ensemble des micro-organismes retrouvés dans un écosystème donné. En Guadeloupe, le Réseau guadeloupéen des CRB (RGB), est le seul réseau de la Caraïbe regroupant des Centres de Ressources Biologiques spécifiques de 4 règnes ou écosystèmes, soumis à un environnement insulaire. La caractérisation du microbiote des vecteurs humains et animaux (e.g : moustiques, tiques...) des insectes nuisibles dans les plantations, chez les animaux d'élevage ou domestiques afin d'enrichir les bases de données existantes, permettrait aux équipes de recherche de Guadeloupe d'être une force de proposition dans les collaborations internationales.

MICROGUA propose donc une approche multi-règne répondant totalement à l'approche « One Health », au-tour de la recherche en Santé des écosystèmes et des êtres vivants en Guadeloupe, une région vulnérable face aux risques sanitaires. Le réseau des bio-banques de Guadeloupe, fournira des éléments indispensables aux projets en recherche environnementale incluant la santé des écosystèmes et des êtres vivants. Le RGB dispose d'éléments concrets pour mener à bien ce projet :

- Des ressources biologiques à caractériser existantes (> 60 000)
- Les autorisations et certificats des autorités compétentes, permettant de conserver, préparer, caractériser et mettre à disposition des éléments biologiques enrichis dans le cadre de projets, et de programmes de recherche.
- Un site d'accueil pour les analyses de caractérisation en routine, dont le fonctionnement est déjà éprouvé à l'utilisation (locaux et équipements) par d'autres équipes de recherche (e.g : INSERM, IPG, UA...)
- Une structuration en Réseau depuis 2021, communiquée en 2022 lors des journées de Recherche en Santé et en 2023 à l'échelle nationale via l'évènement JOBIM.
- Un réseau local dédié à la bio-informatique dont le RGB fait partie (Karubionet)

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Pour l'autorité compétente par délégation

La richesse et l'avantage du projet résident également, dans la possibilité de combiner les expertises du RGB et les bio-collections, avec notamment :

- Karubiotec™ qui détient une collection biologique pour l'étude des pesticides et des pathologies environnementales (Bio-collections CRB, soutien ARS) ainsi que des collections rétrospectives des principaux épisodes épidémiques connus dans notre population depuis 10 ans (COVID, Zika, Chikungunya)
- Le CRB MiVeC qui détient une collection de vecteurs de pathologies animales et humaines.
- Le CRB CARARE qui dispose d'une importante collection de fèces d'animaux domestiques et d'élevage de notre île.
- Le CRB Plantes tropicales dont les bio-collections sont associées à un phyto-biome riche.

Dans le cadre de cet appel à projet, le RGB souhaite obtenir un soutien financier pour l'obtention d'un système NGS dédié à la recherche et plus précisément à la caractérisation en routine pour les CRB . En effet le système validé permet une configuration idéale pour les CRB, qui est de partir directement d'un aliquote d'échantillon biologique mis en banque, et d'en obtenir le profil microbien. Cette acquisition permettra au RGB de renforcer les infrastructures de recherche locales impliquées dans les domaines de la santé animale et la santé humaine ainsi que les infrastructures locales de recherche phytosanitaire.

Dans cet optique, l'accès à l'équipement sera autorisé, à tout demandeur ayant intégré le circuit d'habilitation du RGB.

Il est à noter que le RGB se compose de structures professionnelles reconnues, ayant pour habitude la mise en place, et la gestion d'accès à des équipements ouverts et dédiés à la recherche.

Chaque CRB dispose en outre d'un système de management de la qualité établi, et se tient à jour des avancées biotechnologiques et techniques, mais également du respect d'un accès impartial aux bio-collections, dans le respect des réglementations en vigueur (consentements conformes, protocole de Nagoya respecté, comité scientifique et éthique locaux consultés...).

L'acceptation du projet permettra aux organismes de tutelles du RGB, présentes et très actives sur le territoire, de :

1. Renforcer les capacités analytiques locales ;
2. Mettre en place des collaborations entre les organismes de tutelles des CRB locaux, en l'étendant à l'Université des Antilles, ainsi qu'à l'IPG
3. Promouvoir la recherche guadeloupéenne à l'échelle de la Caraïbe dans d'autres projets collaboratifs.
4. Proposer des formations de qualité aux étudiants de l'Université des Antilles.
5. Proposer l'ouverture d'une formation universitaire sensibilisant aux rôles, métiers, et expertises nécessaires dans les bio-banques, portée par le RGB.

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Disposer d'un équipement mutualisé dédié à la caractérisation à haut débit des Microbiomes des Bio-banques permettrait d'apporter à la recherche guadeloupéenne les outils et la valorisation nécessaire pour le maintien de ces structures indispensables ainsi, qu'une visibilité internationale dans la grande région Caraïbe, et permettrait d'accroître la valorisation de ces infrastructures stratégiques dédiées à la conservation, la caractérisation et la redistribution des ressources biologiques de la Guadeloupe.

MICROGUA propose donc une approche complète du microbiote en Guadeloupe, dans la continuité des projets collaboratifs proposés et dont les CRB de Guadeloupe sont parties prenantes. C'est une idée avant-gardiste dans la Caraïbe pour la recherche en santé des écosystèmes et des êtres vivants, en passant par l'enrichissement des bio-collections locales.

Pour mener à bien ce projet, une formation à la prise en main du système de NGS, et l'affectation d'un ETP ingénieur sur la plateforme existante est indispensable.

En marge du projet scientifique et technique une action de culture scientifique et technique sera conduite. Un rapport de qualité sera produit pour chaque type de support en conformité avec les standards de Bio-banking et selon les normes ISO 20 387/ ISO 9001. La communication sera réalisée via différents supports :

- Une page web, dédiée à la diffusion de l'information sur les avancées et apports du projet et également la visualisation des financeurs et autres contributeurs.
- L'utilisation des réseaux sociaux permettant de relayer les évènements et informations au plus grand nombre. La distribution de brochures, ou flyers dans les établissements et organismes connus du grand public.
- L'utilisation des médias locaux pour présenter le RGB, ses missions et diffuser une information scientifique vulgarisée.
- L'organisation de journées portes ouvertes pour l'accès des sciences à des publics avertis (Universitaires, étudiants, stagiaires...) et favoriser l'émergence d'orientation vers des métiers scientifiques.
- La participation à des événements scientifiques (séminaires, congrès) et à des manifestations destinées au grand public (village des Sciences fête de la science...).

Ce projet innovant et enrichissant pour la Guadeloupe est une opportunité à l'avancée de la recherche guadeloupéenne, et l'accroissement de sa visibilité nationale et internationale.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants : 874 956 €. Dont :

- 613 223 € de fonds européens
- 132 800 € d'auto-financement
- 128 892 € de fonds d'État et Région

Calendrier du projet sur 96 mois (début 2024)

Nature des dépenses envisagées :

- Acquisition du système d'extraction-génèse de librairies et du séquenceur dédié soit un système composé de 2 appareils complets permettant de partir de la ressource biologique de la collection
- maintenance du système et achat de serveur software
- Réactifs et consommables liés au projet
- Intégration du nouvel équipement au plan de formation des utilisateurs d'équipements des CRB du RGB
- Recrutement d'un personnel ingénieur dédié à la mission et financement de stagiaires de niveau Master 2
- Missions de valorisation (publications, évènements scientifiques...) et de soutien des programmes de recherche pluri thématiques du territoire impliquant le RGB, dont le projet One Health pour les autres unités de recherche.

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût État	Investissement (BOP 64 466 € 172) Fonctionnement				64 466 €
	Coût partenaires (autofinancement)	33 200 €	33 200 €	33 200 €	33 200 €	132 800 €
	Coût partenaires (Région)	Investissement 64 466 € Fonctionnement				64 466 €
	Coût partenaires (FEDER)	Investissement 279 148 € Fonctionnement 72 067 € 87 336 € 87 336 € 87 336 €				279 148 € 334 075 €
Coût total		Investissement 408 080 € Fonctionnement 105 267 € 120 536 € 120 536 € 120 536 €				408 080 € 466 875 €

Durée totale de l'action

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024

Publication : 19/07/2024

Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE (BOP 172)		X														

Pour l'autorité compétente par délégation

GADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°27.2.1

Plateforme de diagnostic des maladies émergentes et de criblage des molécules de la pharmacopée guadeloupéenne (Plateforme MCEM)

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : Thématique inscrite dans la SRI-S3 de la Région Guadeloupe, en particulier dans le cadre de la thématique 4 des orientations stratégiques portant sur « le Développement de la recherche et de l'innovation, filières d'excellence »

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Institut Pasteur de Guadeloupe : Anubis Vega-Rua (avegarua@pasteur-guadeloupe.fr)

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Partenaires Scientifiques : INSERM, CIRAD, CHU Guadeloupe, INRAE, Université des Antilles

Partenaires Financiers : Région Guadeloupe, ARS, SPF

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Le projet « Plateforme MCEM », inscrit dans dynamique « Une Santé », est en accord avec des thématiques phares du projet de stratégie territoriale, en termes de renforcement des infrastructures permettant une meilleure surveillance et évaluation des risques liés aux maladies émergentes et leur prise en charge. En effet, les maladies émergentes engendrent des coûts économiques directs et indirects, vu qu'elles peuvent compromettre l'attractivité touristique du territoire. En outre, dans le cadre de la thématique 4 des orientations stratégiques portant sur « le Développement de la recherche et de l'innovation, filières d'excellence », ce projet propose de renforcer les capacités institutionnelles via l'acquisition de nouveaux équipements et technologies, ainsi que leur rationalisation et mutualisation. Cela augmentera la rapidité, l'efficacité et le spectre des possibilités de diagnostic vis-à-vis des maladies émergentes. Un tel renforcement d'infrastructures et intégration des différentes santés (végétale, animale, humaine

et environnementale) permettra également un élargissement des activités de recherche de leur portée et de leur impact. Le projet « Plateforme MCEM » a été réfléchi depuis plus de 2 ans et fait suite au projet FEDER MALIN réunissant les mêmes acteurs. Son bien-fondé et son utilité pour la Guadeloupe ont été soulignés par des équipes de recherche et la région Guadeloupe en 2020 et 2021. Ce projet s'inscrit dans le projet « Guadeloupe Une Santé », chiffré à environ 19 millions d'euros sur 6 ans et dont l'objectif est de réduire la vulnérabilité du territoire aux risques sanitaires, pour améliorer durablement la santé globale en ciblant des problématiques sanitaires et des maladies prioritaires pour le territoire. Il mobilise l'ensemble de la chaîne des acteurs de la santé (chercheurs, épidémiologistes, cliniciens, biologistes, vétérinaires, sociologues, économistes, agences de santé, services de l'État, organismes de surveillance sanitaire, de transfert des innovations, utilisateurs finaux) dans le cadre d'une approche intégrée Une Santé, pluridisciplinaire et trans-sectorielle. Ce projet est donc déjà abouti et la liste du matériel nécessaire a été réfléchie depuis plusieurs années. Il est cependant probable que pour le criblage des molécules, les évolutions rapides du matériel de pointe obligent à quelques adaptations en 2024. Il est structurant pour la Guadeloupe et permet de fédérer les acteurs locaux de la recherche (Institut Pasteur, INRAE, CIRAD, INSERM, CHU Guadeloupe et Université des Antilles) . À terme, ce sujet pourrait être installé sur le futur campus santé de l'UA.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet « Plateforme MECM » a pour objectif de doter la Guadeloupe de moyens modernes, tant de diagnostic de pathogènes émergents que de criblage de la pharmacopée locale et de faciliter l'accès à ces plateformes pour les usagers ou les autorités de santé humaines, animales ou environnementales. Le projet MECM s'appuiera sur :

1. Un guichet unique pour les 3 santés en cas de suspicion de maladies émergentes ou de début d'épidémie
2. Une plate-forme de diagnostic dotée de moyens modernes de diagnostic large spectre (PCR digitale, Luminex, séquençage sans a priori...) mais aussi de diagnostics ciblés pour les pathogènes déjà rencontrés en Guadeloupe. L'un des objectifs est d'augmenter les capacités, la rapidité et la réactivité face aux émergences. Les appareils constituant cette plate-forme seront, dans un premier temps, répartis entre les différents partenaires mais chaque unité demandeuse aura accès aux équipements mutualisés (une convention sera établie pour s'assurer du bon fonctionnement de cette mutualisation). Les réactifs nécessaires au diagnostic de pathogènes émergents seront soit achetés si disponibles, soit développés sur place pour mieux répondre aux pathogènes susceptibles d'atteindre la Guadeloupe (arbovirus en particulier). Pour cela, chaque santé définira les cibles prioritaires à identifier (pathogènes, résistances aux biocides : antibiotiques, fongicides, anthelminthiques et acaricides...) et les pathogènes zoonotiques feront l'objet d'une priorisation concertée entre les secteurs concernés. Le maintien de ces techniques large spectre ou ciblées pour des pathologies rares nécessitera des ressources humaines qualifiées pour vérifier régulièrement la validité des techniques, procéder à l'entretien et aux maintenances préventives des équipements, participer à des contrôles qualité externes, vérifier la validité des consommables et réactifs et assurer la veille technologique. Cette plate-forme complètera le nouveau séquenceur que vient d'acquérir le CHU, et la PCR microfluidique que vient d'acquérir le CIRAD.
3. Une plate-forme de criblages des molécules permettant de tester l'efficacité des plantes locales et caribéennes sur des agents infectieux mais aussi sur des pathologies autres telles que cancers (exemple : leucémie T de l'adulte causée par le rétrovirus HTLV-1 qui est endémique aux Antilles, avec un pronostic sombre en raison de la résistance aux chimiothérapies classiques). Cette plate-forme nécessitera au minimum des appareils tels qu'un système de micro-dilution (type ECHO) et un distributeur semi-automatique pour travailler en laboratoire NSB3 P3, un lecteur multimode, une technologie permettant un screening haut niveau de molécules antivirales ou antibactériennes.

Cette plate-forme de criblage de molécules sera adossée à une plate-forme de chimie pour déconvoluer les extraits bruts (HPLC préparative, HPLC/MS-MS (déjà présente à l'IPG), orbitrap (déjà présent à l'UA) .

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Un ingénieur et un technicien devront être recrutés pour cette plate-forme. Les plateformes de criblage de molécules et de diagnostic de maladies émergentes pourraient servir pour des îles avoisinantes Caraïbiennes, et plus largement au niveau international au sein des pays tropicaux selon les collaborations établies.

Afin de mettre en place cette plateforme et la rendre opérationnelle, les moyens nécessaires identifiés sont :

– **Infrastructure** : 245 k€

75 k€ (diagnostic émergences et criblage si criblage à l'IPG), 30 k€ (mise au norme animalerie souris), 15 k€ (sécurité et sûreté du CRB Mivéc, stockage et manipulation d'échantillons susceptibles de contenir des agents pathogènes des groupes de risque 2 et supérieurs), 15 k€ (stockage échantillons humains du CRB Karubiotec), 15 k€ (stockage échantillons animaux du CRB CARARE), 15 k€ (entretien et conservation des échantillons du CRB Plantes Tropicales), 80 k€ (maintenance laboratoires P3 CIRAD et IPG, (2 × 20 k€/an).

– **Équipements** : 764 k€

(500 k€ pour le criblage des molécules et la HPLC préparative), (Plateforme de diagnostic des maladies émergentes ; PCR digitale 100 k€, automate d'extraction 38 k€, Thermocycler 5 k€, Thermocycleur temps réel 40 k€, Qubit 5 k€, Sonicateur 4 k€, RT-LAMP 10 k€, Luminex MagPix 30 k€, station de lavage de microplaques 8 k€, lecteur de plaque ELISA avec chargeur de plaque 9 k€, broyeur/homogénéiseur à billes type beadblaster 15 k€)

– **Moyens humains** : 400 k€

1 ingénieur et un technicien pour les infections émergentes des 3 santés (métagénomique, innovation diagnostique, maintien technique) (100 k€/an ; 2 ans), 1 ingénieur et 1 technicien pour la plateforme de criblage (100 k€/an ; 2 ans). Les moyens humains alloués au fonctionnement de cette plateforme seront mutualisés entre les instituts et renforcés par des moyens humains temporaires prévus dans les projets de recherches bénéficiant du dispositif.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants : 1 323 990 M€

Mois 1-12 : acquisition des équipements, recrutement du personnel et mise en place des outils

Mois 13-24 :

- 1-Mise en place des outils (suite),
- 2-réalisation des premiers criblages prospectifs (surveillance)
- 3-début des criblages rétrospectifs (recherche)

			Année 2024	2025	2026	2027	Coût total
Coût total	Coût État (BOP 172)	Investissement		64466 €			64467 €
		Fonctionnement					
	Coût Partenaire (Région)	Investissement		64466 €			64466 €
		Fonctionnement					
	Coût	Investissement					1 195 057€

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°27.3.1

Etude intégrée du fonctionnement magmatique, hydrothermal et hydrogéologique de La Soufrière de Guadeloupe - Soufriere Factory

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire :Le projet au centre du partenariat entre l'OVSG, le BRGM et l'UA, est en adéquation avec plusieurs axes du SRESRI (e.g : Axe 3 : renforcer la visibilité et l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Guadeloupe ; Axe 4 : créer des espaces de dialogue et favoriser les partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les entreprises et les citoyens ; Objectif 4.1 : mieux orienter la recherche en réponse aux besoins économiques du territoire dans les domaines d'activité stratégiques de la S3). De plus, les objectifs du projet, en termes de suivi, d'évaluation et de prévention des aléas volcaniques à la Soufrière, permettront d'accroître la résilience du territoire vis-à-vis des risques naturels. Il s'agit d'un axe prioritaire identifié à la fois dans la feuille de route nationale relative à la transition environnementale et énergétique, et dans le Plan de Convergence 2019-2028 de la Guadeloupe (cf. volet « Territoires Résilients, Objectif 1 : prévention des risques naturels). Ce projet a aussi un impact sur la gestion des ressources en eau potable, et l'évaluation des énergies renouvelables (géothermie), deux axes également identifiés comme prioritaires dans les stratégies de développement nationales et régionales (cf : Objectif 3 : Alimentation en eau potable et assainissement des eaux usées ; Objectif 4 : Réussir la transition énergétique de la Guadeloupe)

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

OSVG/IPGP : Ivan Vlastelic - vlastelic@ipgp.fr

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Partenaires Scientifiques : OSVG, Université des Antilles, BRGM, Observatoire de l'eau et de l'érosion aux Antilles

Partenaires Financiers : Région Guadeloupe

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Le volcan de la Soufrière de Guadeloupe est à la fois l'unique système hydrothermal actif sur le territoire français, et un stratovolcan en cours de réactivation. La connaissance de ce système constitue un enjeu majeur pour les scientifiques et les autorités en raison (1) des risques liés à la reprise de l'activité du stratovolcan, (2) du potentiel géothermique associé au flux de chaleur élevé, (3) des impacts de l'activité hydrothermale et volcanique sur les ressources en eau, l'environnement et la santé. Le projet « Soufrière Factory » propose une approche globale de l'usine Soufrière, considérant la continuité des processus et des flux depuis sa source magmatique et son système hydrothermal jusqu'à la surface.

Le volcan de la Soufrière, localisé sur l'île de Basse-Terre en Guadeloupe, est un stratovolcan actif couplé à un système hydrothermal très développé. Son étude est motivée par des problématiques scientifiques revêtant des dimensions sociétales :

(1) Les manifestations du volcan (éruptions magmatiques et phréatiques, déstabilisations de flancs et lahars) menacent directement 70 000 personnes dans le sud de l'île de Basse-Terre. Si les éruptions magmatiques ont une récurrence typiquement millénaire, les éruptions phréatiques sont beaucoup plus fréquentes avec 6 éruptions ces 300 dernières années. La dernière éruption en 1976-1977 a conduit à l'évacuation de la population de la ville de Basse-Terre pendant 6 mois et causé un impact économique majeur dont les effets se font encore ressentir aujourd'hui. La reprise de l'activité du volcan, en cours depuis 1992, et s'accéléralant depuis 2007, est suivie attentivement par l'observatoire, les autorités préfectorales, les maires, les acteurs économiques locaux et la population.

(2) Le système hydrothermal qui s'est développé au sommet et sur les flancs du volcan interagit avec la nappe phréatique, y introduisant d'importantes quantités de gaz réactifs (H₂S, HCl, HF) et de métaux lourds potentiellement toxiques. Le massif de la Soufrière étant communément désigné comme le « château d'eau de la Guadeloupe », sa contamination par le système hydrothermal menace les ressources en eau, qui constituent un problème très sensible sur l'île malgré la pluviométrie élevée. Les gaz réactifs (H₂S, HCl) impactent également la qualité de l'air au voisinage du volcan, comme en témoigne le dépérissement de la végétation. D'autre part, les nombreuses sources thermales sont reconnues pour leur bienfait dans le traitement de certaines maladies.

(3) Le réservoir permanent de magma à 850-900°C localisé à quelques kilomètres de profondeur alimente un flux de chaleur de 36.5 ± 7.9 MW au niveau du volcan. Une puissance de 15,5 MW est captée à distance par la centrale géothermique de Bouillante, unique sur le territoire français. De nombreuses études géophysiques ont mis en évidence le très fort potentiel géothermique de l'environnement immédiat du volcan. Pour capter davantage cette ressource énergétique renouvelable, il est nécessaire de mieux connaître le fonctionnement thermo-chimique du réacteur hydrothermal, et son évolution temporelle en relation avec la réactivation du volcan.

Le projet rassemble quatre acteurs de la recherche présents sur le territoire guadeloupéens ayant des expertises complémentaires sur la Soufrière : l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de Guadeloupe (OVSG) et l'Observatoire de l'Eau et de l'Erosion aux Antilles (ObsERA), dépendant de l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP), le Bureau de Recherche Géologie et Minière (BRGM) et le Laboratoire de recherche en Géosciences et Energies (LaRGE) de l'Université des Antilles.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet propose une approche intégrée du système volcanique, en considérant la continuité des processus et des flux depuis sa source magmatique et son système hydrothermal jusqu'aux structures géologiques superficielles, la nappe phréatique, et l'interface volcan-atmosphère. Le programme de recherche s'articule autour de quatre tâches (WP) :

(1) La première, pilotée par l'OVSG et le LaRGE, a pour objectif de caractériser les paramètres physiques et chimiques du système magmatique profond et de détecter d'éventuelles évolutions temporelles rapides. Cette tâche consistera à caractériser finement la minéralogie et la texture des produits solides du volcan (roches, scories et cendres juvéniles) de manière à reconstituer les conditions de stockage des magmas. Elle s'appuiera sur l'étude des éruptions passées

(28 éruptions au cours des 50 derniers milliers d'années). Un objectif majeur consistera à documenter la zonation chimique des minéraux pour reconstruire l'évolution de la chambre magmatique peu avant une éruption et identifier les processus déclencheurs. La zonation sera également couplée à l'analyse de la texture, de la densité, de la porosité connectée et non-connectée des produits éruptifs pour estimer la vitesse de remontée des magmas. Ces analyses apporteront des informations cruciales sur les délais possibles entre les signaux précurseurs détectés par les instruments de l'OVSG et l'arrivée du magma en surface. Une meilleure connaissance de ces délais, qui peuvent aller de quelques jours à quelques années, est fondamentale pour ajuster la réponse des autorités et la protection des populations. Pour réaliser cette tâche, nous créerons un laboratoire de pétrologie à l'OVSG, équipé des équipements de base (scie, polisseur, microscope) pour caractériser la minéralogie et la texture des produits solides de la Soufrière. Nous nous appuierons également sur les moyens analytiques disponibles à l'université des Antilles (LaRGE, C3MAG).

(2) La seconde tâche pilotée par l'OVSG, le LaRGE et l'ObsERA consiste à caractériser les propriétés physico-chimiques des émissions (fluides et gaz) en surface, au niveau des fumeroles sommitales et des sources chaudes sur les flancs du volcan. L'analyse des espèces majeures (H_2S , CO_2 , SO_2) dans le panache de gaz sera réalisée in situ à l'aide d'un analyseur portable (MultiGAS). Elle permettra de suivre l'évolution du système hydrothermal, et en particulier le degré d'interaction des gaz avec les roches encaissantes et le système hydrologique. Ces mesures permettront à la fois de suivre la réactivation du volcan et d'évaluer l'impact des émissions sur l'environnement. L'analyse des gaz présents à l'état de traces dans les fumerolles (gaz rares, CH_4 , H_2 , CO) sera effectuée par spectrométrie de masse dans les laboratoires de l'OVSG sur des prélèvements réalisés dans les fumerolles. Ces gaz inertes nous renseignent sur les conditions thermodynamiques du système hydrothermal (pression, température et conditions rédox), et permettent de détecter très précocement les transferts de gaz magmatiques, potentiellement associés à la décompression de magma (i.e, remontée). Nous renforcerons ce suivi des gaz par un suivi thermique, avec la mise en place de sondes de température télémetrées dans les principales fumerolles actives. En parallèle, nous suivrons la composition d'une dizaine de sources thermales (cations et anions majeurs mesurés par chromatographie ionique), avec une attention particulière sur les cinq sources du flanc sud de la Soufrière en cours de réchauffement. Ces mesures contribueront au suivi de la réactivation du volcan et à l'évaluation de son potentiel géothermique, et son impact sur l'environnement et les ressources en eau.

(3) La troisième tâche, pilotée par le BRGM en collaboration avec l'OVSG et le LaRGE, consiste à réaliser une reconnaissance géologique et structurale fine de la partie supérieure de l'édifice (dans un rayon de 2 à 3 km autour du sommet de la Soufrière de Guadeloupe). Elle implique une cartographie homogène à l'échelle de la partie supérieure de l'édifice des formations géologiques en surface ainsi que de leur degré d'altération et/ou de fracturation. Une interprétation couplée avec l'analyse des données TDEM (électromagnétique en domaine temporel) devrait permettre d'interpréter en profondeur (200 à 300 premiers mètres) l'extension des grandes structures géologiques et leur interaction avec le système hydrologique superficiel. Des analyses fines des formations superficielles (structure, propriété physique, etc.) couplées à des mesures de la perméabilité (essai double anneau) devraient par ailleurs nous permettre d'obtenir de précieuses contraintes sur les zones de ruissellement ou d'infiltration alimentant les aquifères superficiels. Ces données permettront d'élaborer un modèle hydrogéologique conceptuel caractérisant le fonctionnement du site. Seront en particulier précisés les discontinuités structurales mises en évidence par la géophysique et les reconnaissances de terrain, la géométrie des horizons potentiellement aquifères et non aquifères, ainsi que les zones d'alimentation et d'exutoire des horizons aquifères. Ces éléments apporteront des compléments d'informations indispensables au calcul d'un bilan hydrique fiable du secteur, et permettront d'orienter finement les choix des prospections hydrogéologiques.

(4) La quatrième tâche rassemble les quatre partenaires. Elle a pour objectif d'intégrer l'ensemble des mesures et élaborer un modèle dynamique multi-paramètres de fonctionnement du système Soufrière, pour l'anticipation de son évolution future

En collaboration étroite avec l'Université des Antilles (UA), le projet contribuera à la formation d'étudiants et au parcours de professionnalisation. Il offrira de nombreuses possibilités de stages au niveau M1 et M2 dans le cadre du Master "Risques et Environnement" de l'UA. Avec trois demandes de CDD ingénieur/technicien, il ambitionne aussi d'être l'opportunité d'une première expérience professionnelle pour des étudiants locaux en fin de formation, ou des

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

étudiants Guadeloupéen animés par un projet de retour. Les personnes recrutées bénéficieront d'une formation générale sur l'ensemble des techniques mises en place pour suivre l'activité volcanique, sismique et hydrologique. Ces techniques sont incontournables pour évaluer les aléas telluriques, comme les ressources en eau et en énergie. Leur connaissance est un atout majeur pour les étudiants à la recherche d'un emploi dans ces domaines identifiés comme prioritaires sur le territoire. Les possibilités d'interaction et d'échange avec l'institut de Physique du Globe de Paris (IPGP), dont dépendent l'OVSG et l'ObsERA, et le BRGM seront un atout majeur pour la construction d'un projet professionnel. L'IPGP et le BRGM sont des acteurs majeurs de la recherche en sciences de la Terre, des planètes et de l'environnement, et offrent de nombreuses possibilités d'évolution.

De plus, Le projet prévoit d'élargir et renforcer les capacités analytiques des observatoires OVSG et ObsERA par (1) la création d'un laboratoire de pétrologie pour caractériser la minéralogie et la texture des produits solides de la Soufrière ; (2) l'aménagement d'une zone de chimie "propre" dans le laboratoire des fluides, pour la manipulation et le conditionnement de microéchantillons en vue de l'analyse d'éléments traces. Ce renforcement s'inscrit dans le cadre du projet de rénovation de l'observatoire financé par ailleurs par le conseil départemental. Les opérations de rénovation de l'observatoire et de renforcement des laboratoires (cette demande) sont prévues sur le même calendrier. Cette synchronisation permettra une efficacité maximum des deux opérations. Les financements demandés par le LaRGE permettront de renouveler son instrumentation en analyse des gaz avec l'acquisition d'un analyseur portable type MultiGAS et de bénéficier de temps technicien pour développer de nouveaux dispositifs expérimentaux dans le cadre de ce projet.

La demande financière consiste à renforcer les capacités de recherche des quatre partenaires. Elle comprend quatre moyens humains (personnel technique, gratification de stages), de l'équipement (renforcement des capacités analytiques), du fonctionnement et des missions.

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

COÛT DU PROJET (HT et €)

Pour l'autorité compétente par délégation

Le projet Soufrière Factory est planifié sur une durée de 4 ans. Son coût total est de **775 100 €**.

L'investissement et le fonctionnement (représentent **271 400 € (35% du coût total)**) et sont l'objet de la demande de financement État et Région.

Les salaires (CDD et frais de personnel BRGM) représentent **503 700 € (65 % coût total)**. Les salaires seront l'objet d'une demande de co-financement en 2024 dans le cadre du **PROGRAMME FEDER/FSE+ 2021-2027**, objectif stratégique 1.

Objectif spécifique : RSO1.1. Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe (**taux d'aide maximum au niveau de l'objectif spécifique : 65 %**)

Détail des postes de dépense

Investissement : **177 100 €**

Une part importante de l'investissement (**103 500 €**) sera dédiée à l'achat de matériel de laboratoire pour **élargir et renforcer les capacités analytiques de l'OVSG dans le cadre des WP1 et WP2**: (1) Création d'un laboratoire de pétrologie pour caractériser la minéralogie et la texture des produits solides de la Soufrière, tels que roches, cendres, argiles, minéralisations et dépôts fumeroliens. Ce laboratoire permettra de réaliser les étapes essentielles de préparation et caractérisation des solides (tronçonnage, enrobage à froid ou à chaud dans de la résine, pré-polissage et polissage et première description pétrographique). Ce matériel permettra la constitution d'une série spatiale et temporelle de la composition des émissions liées aux éruptions passées. Il permettra également de mieux connaître la diversité des phases solides actuellement formées dans les systèmes fumerolien et hydrothermal. En cas d'éruption le laboratoire permettra de réaliser une première caractérisation des produits (identification de la présence de juvénile, classification du magma, information sur l'état du système hydrothermal, etc) ; (2) Aménagement d'une zone de chimie "propre" dans le laboratoire des fluides, pour la manipulation et le conditionnement de micro-échantillons (tels que aérosols prélevés sur filtres, sublimés de gaz) en vue de l'analyse d'éléments traces. Contexte : cette demande s'inscrit dans le cadre du projet de rénovation de l'observatoire (projet "ciel-mer", voté en 2022 par le conseil départemental pour un budget de 1.2M€, début prévu en 2023). Le projet "ciel-mer" prévoit de développer et réaménager l'espace dédié au laboratoire de chimie et créer un laboratoire de pétrologie. Ce projet de rénovation prend en charge la création et l'aménagement technique des nouveaux locaux, mais pas l'équipement et le matériel de laboratoire. La création et l'équipement des laboratoires, objet de cette demande, se fera en parallèle du projet de rénovation (durée prévue : 3 ans)

L'autre investissement important concerne l'achat d'un ensemble complet d'instruments (**73 600 €**) pour caractériser les propriétés physico-chimiques de la phase aqueuse/gazeuse des émissions du volcan dans le cadre des WP2 et WP4. Cet ensemble comprend un analyseur MultiGaz portable muni de capteurs de dernière génération pour l'analyse des gaz majeurs (SO₂, H₂S, CO₂) et des gaz mineurs (CO, CH₄, H₂) in situ dans le panache, un analyseur de type « cloche » pour la mesure des flux de CO₂ et H₂S au sol, une sonde radon pour quantifier le dégazage des gaz rares, et un dispositif de collecte des aérosols sur filtres réactifs et filtres téflons pour l'analyse des gaz traces au laboratoire. Cet ensemble sera déployé par le laboratoire LARGE de l'Université des Antilles et l'OVSG-IPGP.

Fonctionnement, missions et gratifications de stage : **94 300 €**

Le projet prévoit **46 000 €** de fonctionnement, comprenant du petit matériel et du consommable pour le travail sur le terrain et en laboratoire, ainsi que des prestations pour des analyses chimiques externalisées en métropole (analyses spécifiques nécessitant des moyens analytiques lourds). Une somme de **40 250 €** est également demandée pour les missions (mobilité des étudiants Guadeloupe-Métropole, présentation des résultats, analyse externalisée, missions locales pour interaction des trois partenaires). L'ensemble du fonctionnement est demandé pour les trois partenaires (OVSG-IPGP ;

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

LARGE- UA et BRMG) sur la durée du projet. Des gratifications de stage (**8 050 €**) sont demandées pour le financement de deux stages « recherche » niveau Master. Ces stages seront conçus conjointement par le LARGE-UA, l'OVSG-IPGP et LE BRGM et seront proposés prioritairement aux étudiants du Master "Risques et Environnement" de l'Université des Antilles. Un stage sera priorisé sur WP2/WP4 et un sur WP3/WP4.

Salaires (503 700 €)

Les salaires demandés comprennent trois CDD (1 ingénieur d'étude et 2 techniciens) et des frais de personnels BRGM : CDD 24 mois ingénieur d'étude en instrumentation (**149 500 €**). Le CDD sera affecté à l'OVSG-IPGP et contribuera au monitoring thermique et chimique de l'activité du volcan de La Soufrière (WP1 et WP2). Ce projet implique des développements méthodologiques et analytiques, avec la mise en place nouvelles générations de sondes thermiques dans les zones actives, l'installation de capteurs chimiques analysant en permanence la composition des gaz, et de capteurs de flux de CO₂ et radon dans le sol. Un des challenges consiste à concevoir et installer des systèmes de mesure permanents résistant aux conditions extrêmes qui caractérisent le système fumerolien (acidité, chaleur). Cette demande s'inscrit dans le cadre de l'augmentation d'activité observée depuis plusieurs années au sommet de la Soufrière et nécessitant le développement de nouveaux moyens d'investigation. Un objectif majeur de ce projet sera de mieux comprendre l'évolution des flux de chaleur et de gaz profonds, et le rôle du système hydrothermal dans la modulation de ces flux. Le CDD est demandé pour une durée de 24 mois, et pourra se faire sous forme d'un seul, ou plusieurs contrats en fonction des candidats. La priorité sera donnée aux étudiants de l'Université des Antilles, en cours ou fin de formation. Le CDD sera affecté à l'OVSG-IPGP et sera encadré par les chercheurs et ingénieurs de l'observatoire. Il sera amené à interagir avec les partenaires du projet en Guadeloupe (BRGM et Université des Antilles), des chercheurs et ingénieurs de l'Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand (OPGC), de l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Martinique (OVSM), et de l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP).

CDD 24 mois technicien chimiste (**115 000 €**). Le CDD sera affecté à l'OVSG-IPGP et contribuera au suivi géochimique de la réactivation de La Soufrière (WP2). Il participera aux prélèvements des gaz et des eaux thermales dans les fumerolles et les sources chaudes de la Soufrière, et à leur analyse dans les laboratoires de l'observatoire. Les gaz seront prélevés à la sortie des fumerolles par la méthode de référence (dite de Giggenbach) qui permet de collecter dans une même ampoule les gaz condensables et les gaz non condensables. Les gaz non condensables (Ar, He, H₂, CO₂) seront analysés par spectrométrie de masse quadripolaire, alors que les gaz condensables et les eaux thermales seront analysés par chromatographie ionique, les deux instruments étant opérationnels dans les laboratoires de l'OVSG. Un objectif majeur de ce projet est de détecter les apports de gaz magmatiques, et les signaux précurseurs d'une ascension (décompression) du magma en profondeur. Cette demande s'inscrit dans le cadre de l'augmentation d'activité observée depuis plusieurs années au sommet de la Soufrière et nécessitant le développement de nouveaux moyens d'investigation. Le CDD est demandé pour une durée de 24 mois, et pourra se faire sous forme d'un seul, ou plusieurs contrats en fonction des candidats. La priorité sera donnée aux étudiants de l'Université des Antilles, en cours ou fin de formation. Le CDD sera affecté à l'OVSG-IPGP et sera encadré par les chercheurs et ingénieurs de l'observatoire. Il sera amené à interagir avec les partenaires du projet en Guadeloupe (BRGM et Université des Antilles), des chercheurs et ingénieurs de l'Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand (OPGC), de l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Martinique (OVSM), et de l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP).

CDD 18 mois technicien (**66 700 €**). Le CDD sera affecté au LARGE-UA. Le personnel apportera une assistance technique dans la mise en oeuvre des mesures sur le terrain et en laboratoire (WP2 et WP3). Il s'impliquera notamment dans le déploiement et la maintenance des différents instruments demandés pour caractériser les propriétés physico-chimiques des émissions gazeuses du volcan de la Soufrière.

Frais de personnel BRGM (172 500 €). Ces frais correspondent à l'implication d'un personnel BRGM sur une mission de recherche/expertise pour une durée de deux ans. Dans le cadre du WP3, l'objet de la mission BRGM sera l'étude géologique et hydrogéologique de la partie supérieure de l'édifice volcanique de la Soufrière, incluant l'interprétation des données géophysiques aéroportées, les prospections géologiques, et les prospections hydrogéologiques.

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût Etat			64 466 €		64 466 €
	Investissement (BOP 172)					
	Fonctionnement					
	Coût partenaire (Région)		48 168 €	64 466 €		112 634 €
	Investissement					
	Fonctionnement	23 575 €	23 575 €	23 575 €	23 575 €	94 300 €
	Coût partenaire (FEDER)					
	Investissement					
	Fonctionnement	125 925 €	125 925 €	125 925 €	125 925 €	503 700
	Coût total	0	48168 €	128932 €		177 100 €
	Investissement					
	Fonctionnement	149 500 €	149 500 €	149 500 €	149 500 €	598 000 €

Durée totale de l'action

Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE (BOP 172)										x						

GUADELOUPE

FICHE PROJET n°27.4.1

Mise en place d'une technopole

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2024-2027

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Pour l'autorité compétente par délégation

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Technopole I-NOVA GUADELOUPE : Sébastien LUISSANT – president@inova.gp / Axelle TIEDREZ-DAIJARDIN – direction@inova.gp

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

ETAT (MESRI) - REGION GUADELOUPE

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

L'innovation est un enjeu majeur de compétitivité et de durabilité pour nos entreprises. La Région impulse une dynamique d'innovation pérenne pour renforcer le potentiel économique des nouvelles filières émergentes et des filières traditionnelles qui, grâce à cette modernisation, contribuent aussi largement à ces transitions, numérique, énergétique et écologique.

Lors de l'adoption en assemblée plénière de son SRDE2I, le 28/12/2016, la collectivité régionale a annoncé les chantiers phares auxquels elle s'attèlerait. Parmi ceux-ci figurerait la technopole de services, pierre angulaire d'un écosystème d'innovation qui se veut performant et opérationnel, au service de l'ensemble des secteurs économiques.

Ainsi, Quatre axes stratégiques prioritaires ont orienté les actions menées :

- Le développement d'une culture de l'innovation chez les acteurs publics et privés et l'instauration d'un réseau des acteurs de l'innovation
- La mise en place et l'organisation de l'écosystème de l'innovation tourné vers l'accompagnement des entreprises, de l'idée à la commercialisation
- L'orientation des dispositifs de recherche et d'enseignement supérieur vers l'innovation des entreprises
- L'ouverture de notre économie à l'international

La nouvelle SRI-S3 2021-2027 a vocation à poursuivre ces actions. Face aux grands enjeux du territoire guadeloupéen nous souhaitons renforcer la recherche et l'innovation pour optimiser nos forces et nos atouts en appui des deux piliers la croissance verte et la croissance bleue.

Le SRI 2021-2027 confirme le rôle clé d'une technopole de service qui doit être la tête de pont d'une démarche technopolitaine coconstruite avec l'ensemble des acteurs du développement économique par l'innovation. Les technopoles sont nées de l'initiative des acteurs locaux, leur émergence n'a pas été normée initialement par un cahier des charges mais résulte d'une prise de conscience assumée à travers une démarche concertée des responsables locaux.

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Pour l'autorité compétente par délégation

La Technopole de services I-NOVA Guadeloupe résulte de la démarche portée par la Région Guadeloupe. Elle a vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire et sa réussite effective repose sur le triptyque :

1. offre de services, soit la technopole de services ;
2. parc immobilier décentralisé et multiforme, dont le site de Morne Bernard est l'une des composantes clés ;
3. réseau des acteurs de l'innovation (I.NOVA.GP) dont le travail collaboratif et la proximité avec le terrain sont les garants de sa visibilité et son efficacité.

I-NOVA Guadeloupe est notre accélérateur d'avenirs, un catalyseur des mutations indispensables pour positionner notre archipel sur une trajectoire plus vertueuse :

- vers la souveraineté alimentaire et énergétique ;
- vers une résilience accrue de notre économie face aux aléas climatiques, aux désordres économiques et aux crises sanitaires ;
- vers une société plus inclusive.

DESCRIPTIF DU PROJET

La technopole labellisée par Retis est en charge d'une part de l'animation des Domaines d'Activité Stratégiques retenus lors de l'élaboration de la S3, et, d'autre part, de la sécurisation du parcours du porteur de projet innovant, de la phase d'émergence à la phase de commercialisation. Elle intervient en articulation et en synergie avec l'ensemble des structures relevant du périmètre de l'innovation, technologique et non-technologique. Son appui porte tant sur la structuration et la méthodologie de projets innovants que l'ingénierie de financement de projet innovant.

Ainsi, outre l'animation de l'environnement de l'innovation et l'appui aux porteurs, les missions d'une technopole sont les suivantes :

- De promouvoir l'accès à l'international des porteurs de projets innovants ;
- D'assurer la veille et prospective ;
- De promouvoir les expertises, compétences scientifiques et techniques et les savoir-faire locaux

Les dépenses concernées pourront donc porter sur l'animation des DAS, et les actions d'accompagnement au montage de projets innovants par des porteurs de projets, les formations des acteurs du réseau d'innovation, les actions de communication au bénéfice des entreprises.

Ces actions porteront sur un domaine spécifique hors des services génériques qu'assurera la technopole, telle que l'appui à l'acquisition d'une compétence, l'intégration d'une brique technologique au sein d'un pool d'entreprises. Elles viseront à stimuler l'émergence d'innovation sous toutes ses formes et renforcer la compétitivité des entreprises bénéficiaires.

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Pour l'autorité compétente par délégation

Le projet est mis en œuvre sur 4 axes :

- Identifier, préparer et accélérer le développement des entreprises innovantes
- Simplifier le quotidien des porteurs de projets et des entreprises innovante
- Développer une stratégie guadeloupéenne du financement des entreprises innovantes
- Ouverture au marché caraibbéen, africain et européen

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

			2024	2025	2026	2027	Coût total
Coût total	Coût Etat	Investissement					
		Fonctionnement	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	40 000 €
	Coût Etat (mission FT)	Fonctionnement		43 349 €	43 349 €	43 349 €	130 047 €
	Coût Région	Investissement					
		Fonctionnement	212 500 €	212 500 €	212 500 €	212 500 €	850 000 €
	Coût Europe (FEDER)	Investissement	742 000 €				742 000 €
		Fonctionnement	417 710,79 €	1 159 710,79 €	1 159 710,79 €	1 159 710,79 €	3 896 843,17 €
	Cotisations		70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €
	Prestations		37 742,84 €	37 742,84 €	37 742,84 €	37 742,84 €	150 971,36 €
	Coût total	Investissement	742 000 €				742 000 €
Fonctionnement		747 953,63 €	1 533 302,63 €	1 533 302,63 €	1 533 302,63 €	5 347 861,54 €	

Durée totale de l'action

Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE		10 k€				10 k€				10 k€				10 k€		

Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

GADELOUPE	Pour l'autorité compétente par délégation
FICHE PROJET n°27.5.1	
KAZ A SYANS – Développer la culture scientifique, technique et industrielle	
IDENTIFICATION	
Type de projet	
☑ Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022	
Thème	
☑ Education/enseignement supérieur/recherche	
<p>Priorité pour le territoire : Tant dans sa S3 que dans son SRESRI, la région Guadeloupe pointe l'importance du développement de la culture scientifique, technique et industrielle afin de développer l'appétence pour les sciences et les techniques ainsi que pour simuler un regard critique face aux flux d'informations, éventuels impacts et effets secondaires des techniques et de l'usage des sciences. Cette action, vient renforcer également la feuille de route « Sciences, École et Société » portée par la Région Académique Guadeloupe.</p>	
DÉTAIL DU PROJET	
RESPONSABLE DU PROJET	
Archipel des Sciences – Directeur Grégory Potiron : directeur@archipel-des-sciences.org	
AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES	
Financeurs Etat, Région Guadeloupe, Fondation Blandin	
DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX	
<p>Le grand public manifeste le souhait d'être davantage impliqué, de participer plus en amont dans la conception et l'exécution de projets de recherche ayant un impact sur leur qualité de vie. Les outils numériques permettent de nouveaux usages et d'envisager de nouveaux modes de participation on au développement de la recherche. De même, face au regain d'intérêt pour les savoirs vernaculaires, le numérique offre différents possibilités telles que les possibilités de numérisation, de stockage de données et d'exploitation de celles-ci, ou que ce soit à des fins de préservation du patrimoine tant matériel, qu'immatériel.</p> <p>Il s'agit de permettre à chaque citoyen, dès le plus jeune âge, en tout point de la région, d'avoir une meilleure compréhension du monde d'aujourd'hui et de mieux comprendre les grandes transitions du monde à venir, en suscitant la curiosité et en créant du désir de sciences.</p>	
DESCRIPTIF DU PROJET	
<p>La Guadeloupe est le DFA qui accueille dans son archipel le plus grand nombre de structures de recherche à caractère scientifique. En outre, en dépit de la légère augmentation des vocations scientifiques au sein de la jeunesse Guadeloupéenne (suite à la pandémie de COVID), la société guadeloupéenne a besoin d'être accompagnée. Cela afin que chaque citoyen prenne part au débat public, soit sensibilisé aux grands défis environnementaux, énergétiques, mais aussi aux risques majeurs, aux savoirs scientifiques (jardin créole, habitat, agro transformation...). En effet la population locale a besoin de la culture scientifique pour faire ses choix personnels et collectifs dans un monde où tout va de plus en plus vite et où tout consomme les sciences. Avec de meilleures connaissances, nous comprenons mieux les enjeux et le monde en pleines mutations (politique, institutionnelle, éducative, culturelle, technologique...) dans lequel nous vivons.</p> <p>Cela nous montre la nécessité de développer la CSTI, qui de plus fait partie des facteurs qui facilitent l'intégration des jeunes dans leur vie professionnelle, grâce à la diffusion des technologies et la hausse du niveau des savoir-faire.</p>	

Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

Fort de tout cela, Archipel des Sciences, le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) de la Guadeloupe œuvre en permanence à la diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle auprès de la population locale. Ce travail est réalisé à travers différentes actions : formations (accueil de stagiaires et de service civique, encadrement TPE, participation semaine de l'orientation...), ateliers (expositions, conférences/débats, animations...), veille technique et communication (site internet, blog, pages Facebook, Instagram, twitter, chaine YouTube, documentations, newsletter...), production d'outils pédagogiques (expositions, brochures, diaporamas, maquettes, malles pédagogiques...), ingénierie de projet (réponse appel d'offres, aides à la décision...). Le CCSTI de la Guadeloupe touche tous types de publics (scolaires, grand public, étudiants, personnes en situation de handicap, malades, professionnels de la CSTI, entreprises, collectivités, associations etc.). Par ailleurs, le programme d'activités 2024/2025/2026 s'articule principalement autour de la production d'outils pédagogiques destinés à l'animation scientifique, de la réalisation de manifestations scientifique, d'animations et de l'accompagnement d'établissements public, d'associations, d'entreprises, et d'équipes de recherche sur axes thématiques suivant : L'environnement (biodiversité, énergie, habitat), les risques majeurs, l'astronomie, les nouvelles technologies et les sciences humaines.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants : 759 021 €

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût État (BOP 172)	Investissement					
		Fonctionnement	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	60 000 €
	Coût Partenaire RÉGION	Investissement					
		Fonctionnement	51 702 €	51 702 €	51 702 €	15 000 €	170 106 €
	Coût Partenaire DÉPARTEMENT	Investissement					
		Fonctionnement	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	40 000 €
	Coût partenaire FEDER	Investissement	21 991 €	19 378 €	7 100 €	0 €	48 469 €
		Fonctionnement	161 421 €	169 971 €	121 759 €	0 €	453 152 €
Coût total	Investissement	21 991 €	19 378 €	7 100 €	0 €	48 469 €	
	Fonctionnement	238 123 €	246 673 €	198 461 €	40 000 €	723 257 €	

Durée totale de l'action

Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE	X				X				X				X			

FICHE PROJET n°28.1.1

Accompagnement Technique de Suivi et d'optimisation du CCT 2024-2027

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : Forte

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

- PRÉFECTURE DE GUADELOUPE – SGAR

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS FINANCIERS :

- Conseil Régional
- Conseil Départemental
- Établissement Publics de Coopération intercommunale (EPCI)

AUTRES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Acteurs concernés tels que l'ADEME, L'OFB , L'office de l'eau la BPI, le port, l'aéroport, la chambre de commerce et d'industrie, etc.

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

DIAGNOSTIC

Lors du déploiement du contrat de convergence et de transformation mis en œuvre de 2019-2022 prolongé par un avenant en 2023, les services de l'État et les collectivités signataires de ce dispositif ont été confrontés à de nombreuses crises. Il s'agissait de crises sociales ayant fortement impacté le fonctionnement des services publics, de crises sanitaires dues au Covid, des crises environnementales liées aux phénomènes climatiques, aux échouages massifs de sargasses, aux crises économiques plus virulentes dans les territoires ultra-marins eu égard à la fragilité du tissu social.

Aux difficultés pré-cités d'autres freins au déploiement des projets inscrits dans le contrat de convergence et de transformation ont été relevés : le défaut d'ingénierie sur le territoire, le défaut de concertation entre financeurs et bénéficiaires et l'état préoccupant des finances locales des collectivités. Ces constats ont été largement partagés lors de l'atelier Ingénierie territoriale des Assises des Outre-Mer. Si dans la quasi-totalité des départements métropolitains et dans d'autres territoires ultra marins des structures mutualisées dédiées à l'ingénierie territoriale existent, force est de constater qu'elles sont réduites en Guadeloupe. Pourtant le manque d'ingénierie territoriale est un frein majeur en matière de structuration des dynamiques territoriales qu'il s'agira de combler en mettant en place des outils pour mutualiser et dynamiser les initiatives, pour le moment éparées sur le territoire.

CONTEXTE ET ENJEUX

Le contrat de convergence et de transformation est un levier indéniable pour la mise en œuvre de projets structurants pour le territoire dans des domaines stratégiques (économique, environnementaux, sécuritaires, sanitaires, éducatifs, culturels, sportifs). Grâce à ce dispositif des projets phares ont pu être engagés en Guadeloupe dans le cadre du contrat de convergence et de transformation de 2019-2022 prolongé par un avenant en 2023. Les indicateurs présentés lors du Cotech du 5 octobre 2023 ont mis en exergue des résultats corrects en terme d'engagement mais des fragilités pour ce qui concerne les paiements. C'est ainsi que 537 M€ de crédits ont été engagés de 2019 à 2023 dont 378 M€ de crédits contractualisés représentant un taux d'engagement global de 79 % qui s'élève à 97 M€ pour l'État, 80 % pour le conseil régional, 92 % pour le conseil départemental et 100 % pour les EPCI. S'agissant des paiements de 2019 à 2023, ils s'établissent à 185 M€ soit un taux de paiement total de 34 %. A noter qu les projets abandonnés ont pu pour la plupart être substitués par de nouveaux projets.

Les projets programmés dans le contrat de convergence 2024-2027 ont pour objectif de répondre aux enjeux de ce territoire notamment dans les domaines de l'eau, du confortement parasismique des établissements scolaires, du développement durable, de l'aménagement du territoire sur le plan économique, éducatif, culturel, sanitaire, touristique, dans la gestion des crises environnementales liées aux phénomènes climatiques, dans le domaine du transport, de la gestion des déchets, ect..

Fort du constat que le déploiement du contrat de convergence et de transformation de 2024-2027, induira un accompagnement continue des porteurs de projet qui souhaiteront disposer d'indicateurs, d'actions, d'objectifs temporels à définir, d'évaluation permettant de maîtriser les objectifs fixés, **il est important de mettre en place des outils qui auront pour finalité d'optimiser la mise en œuvre du contrat de convergence et de transformation sur cette seconde période.**

DESCRIPTIF DU PROJET

Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Les outils décrits ci-après permettront de réunir les conditions favorables au déploiement du contrat de 2024-2027.

1) Recours aux prestations d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)

Les partenaires du plan s'attacheront les services d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) sur la durée de la mise en œuvre du contrat. La mission de l'AMO visera à expertiser le déploiement du contrat 2024-2027, à optimiser la stratégie de convergence et devra présenter des actions types de convergence aux COTECH et COPIL..

La mission de l'AMO portera également sur l'évaluation. Le prestataire retenu proposera une méthode, des indicateurs pertinents pour mesurer la performance recherchée, à savoir celle de réduire les disparités en question dans un calendrier maîtrisé. La mission mettra en exergue également les points forts de la Guadeloupe, notamment dans les domaines où le territoire est déjà compétitif, et comment ceux-ci pourraient s'articuler avec le contrat de convergence. Le cahier des charges correspondant sera construit en commun dans le cadre d'un marché avec les acteurs concernés du contrat.

Les recommandations formulées par l'AMO dans le cadre de sa mission d'évaluation doivent permettre aux services de l'État d'apporter aux collectivités un appui en terme d'ingénierie pour faciliter le montage, le portage, le suivi des projets structurants et une réponse aux enjeux du territoire. Quand un grand projet ou un projet complexe le justifiera, des mesures seront identifiées de concert entre les partenaires afin d'assurer une cohérence dans les démarches à effectuer pour épauler le porteur de projet. Par ailleurs, il s'agira d'impulser une démarche transversale qui associera les autres co-financeurs du projet et le cas échéant les réseaux professionnels pour faire progresser le projet, contribuer à la montée en compétence des cadres, penser à développer des réseaux d'échanges entre pairs.

La mise en place d'ateliers partenariaux d'aide à la constitution des projets sera proposée par les services de l'État induisant un fonctionnement en mode projet, transversal et partenarial. Il s'agit d'apporter des informations aux porteurs de projet sur toutes les phases de vie du projet depuis le du montage du projet et ce jusqu'à l'achèvement des travaux et le solde des conventions. Le porteur de projet aura acquis un savoir faire qu'il pourra transférer sur d'autres actions.

2) Accessibilité à la plateforme mise en place lors du précédent contrat de 2019-2023 pour le suivi comptable et financier du contrat de convergence et de transformation de Guadeloupe 2024-2027

La plateforme de suivi comptable et financier du contrat de convergence et de transformation de Guadeloupe est hébergée et maintenue par une société disposant de serveurs sécurisés situés en France. L'objectif de cette prestation est d'assurer la poursuite de ce service sur la plateforme pour les partenaires signataires du contrat de convergence et de transformation de Guadeloupe 2024-2027 (services de l'État, conseil régional, conseil départemental, EPCI).

Le prestataire assurera l'accès et l'hébergement de l'outil concerné au Pôle de Gestion de l'Action Économique de l'État, aux partenaires signataires du contrat de convergence et de transformation de Guadeloupe et à la cellule d'ingénierie. L'exploitation des données sur des serveurs sécurisés intégrant des sauvegardes journalières seront réalisées. Des actions de maintenance corrective (correction de bugs) et adaptative (mise à jour des environnements techniques) seront effectuées.

Un appui au Pôle de Gestion de l'Action Économique de l'État, aux partenaires signataires du contrat de convergence et de transformation de Guadeloupe et à la cellule d'ingénierie sera assuré par ce prestataire.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION**Objectifs du projets :**

Les partenaires du contrat de convergence et de transformation de Guadeloupe auront pour objectif la mise en place de projets structurants pour le territoire. Il est important que ces partenaires puissent disposer d'outils performants.

Les indicateurs d'évaluation :

Les indicateurs d'évaluation du projet :

- Nombre d'investissements qui seront engagés sur ce contrat
- Nombre de certifications qui seront réalisées sur ce contrat
- Nombre de projets réalisés
- Nombre de projets ayant nécessité l'accompagnement de la cellule d'ingénierie

Contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

COÛT DU PROJET (700 000 HT, en €)

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants : 700 000 € -

Coût total			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût Etat	Appui aux collectivités		150 000	150 000	65 000	65000	440 000
	AMO						300 000
	plateforme						60 000
	TOTAL						700 000
Région	Investissement						
	Fonctionnement						
Departement	Investissement						
	Fonctionnement						
EPCI	Investissement						
	Fonctionnement						
Coût total	Investissement						
	Fonctionnement						

Durée totale de l'action : 4 ans

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

GADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°28.2.1 (valorisée)

France 2030

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorités pour le territoire:

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Etat et Conseil régional

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

BPI

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

France 2030 a pour objectif de transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, hydrogène, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et l'industrialisation, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain.

France 2030 finance des investissements innovants et prometteurs, de l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion sur le marché d'un produit ou d'un service nouveau. Il intervient sur tout le cycle de la vie de l'innovation et fait le lien entre la recherche publique et le monde de l'entreprise.

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

France 2030 se décline également avec une dotation régionale, cofinancée à parts égales par l'Etat et la Région

DESCRIPTIF DU PROJET

Les secteurs et thématiques visés par France 2030 régional sont les suivants : économie circulaire, protection et préservation de l'environnement et de la biodiversité, valorisation de la production et des ressources locales, énergies renouvelables innovantes, mobilités durables sur terre et mer, transition démographique et santé, tourisme durable, sport vecteur d'innovation.

Dans le cadre de France 2030 Régional, trois AAP sont ainsi lancés (Filières, Innovation, I-Demo).

COÛT DU PROJET (HT et €)

Les coûts estimatifs sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût Etat (BPI)					2 800 000 €
	Investissement					
	Fonctionnement					
	Autres partenaires					1 400 000€
	Investissement					
	Fonctionnement					
	Coût conseil Régional					2 800 000 €
	Investissement					
	Fonctionnement					
	Coût total					7 000 000 €

FICHE PROJET n°29.1.1

Création d'un écoparc touristique au barrage de Letaye

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

Agriculture/pêche

Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)

Culture

Développement économique/emploi/formation

Tourisme

Eau/assainissement/déchets

Education/enseignement supérieur/recherche

Energie

Environnement/biodiversité

Jeunesse/sports/vie associative

Logement/foncier

Numérique

Santé/protection sociale

Sécurité

Transports/infrastructures

Egalité femmes-hommes

Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : HAUTE

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

- Commune du MOULE / CANGT
- Commune de Saint-François / CARL
- ONF / OFB
- Associations environnementales
- Office du Tourisme

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Pour l'autorité compétente par délégation

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Mis en service en 2002, la centrale du barrage de Letaye turbine les eaux prélevées sur la Basse Terre et transférées sur la Grande Terre pour remplir la retenue. C'est l'un des deux seuls aménagements situés en Grande Terre et l'un des quatre barrages du département de Guadeloupe (avec Gaschet à Port-Louis, Grand Bassin à Marie-Galante et Dumanoir à Capesterre Belle-Eau). Sa vocation est d'assurer un stockage efficient en eau pour couvrir la période de carême. Il complète les ressources naturelles insuffisantes lors des sécheresses et permet d'approvisionner les abonnés du réseau.

Prochainement un investissement de 20M€ viendra compléter les capacités du Barrage de Letaye via le renforcement des canalisations.

Le site du barrage de LETAYE est inscrit à la confluence de deux communes qui offre des activités diverses d'envergure et de proximité. Parmi ces activités, le pôle industriel de Gardel est l'une des activités majeures en interface directe avec le barrage de Letaye. En plein développement, le pôle industriel de Gardel accueillera prochainement deux zones majeures : le futur site d'implantation de SINNOVAL et une zone résidentielle à proximité de l'EHPAD actuel. Sur la zone Est en direction de Saint-François, le barrage est l'un des points emblématiques du quartier de Letaye lui offrant de fait, un point d'ancrage naturel et diversifié par l'activité du barrage.

Sur le volet patrimonial, le site d'implantation du barrage se trouve non loin de l'Habitation ZEVALLOS (ancienne exploitation agricole sucrière) et du site de la Porte d'Enfer. L'entretien des barrages peut, entre autre, être associé à leur mise en valeur comme le souhaite le Département pour le barrage de Letaye. Positionné entre deux communes limitrophes (le Moule et Saint-François), il offre une position stratégique pour le développement de projets novateurs.

Parmi les projets novateurs, il ambitionne la mise en valeur des berges du Barrage de Letaye à travers la création « d'un écoparc ».

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Le projet de création d'un « écoparc touristique » s'inscrit dans le respect des impératifs suivants

➔ **Respect du cadre naturel du site :**

- Préservation des espèces faunistiques et floristiques présentes sur le site
- L'opération fera l'objet d'une intégration paysagère et environnementale.
- L'opération tiendra compte des aléas climatiques.

➔ **Respect de la zone technique de gestion du barrage**

Le barrage est alimenté en gravitaire par une conduite en diam.800 amenant l'eau de la Basse Terre. Il a une capacité de 600 000 m3 et permet de distribuer 3600 abonnés, ce qui en fait un ouvrage majeur sur le territoire. Il a fait l'objet d'une autorisation préfectorale et il est contrôlé par les services de la DEAL. A ce jour, il est géré par le Département via une DSP.

L'ensemble de ces éléments prescrivent des invariants pour le futur aménagement du site :

➔ **Pour le barrage :**

- Interdiction de proposer des activités au sein de la zone technique
- Renforcer la sécurité du site d'exploitation tout en informant le public des risques et du fonctionnement de l'ouvrage et de sa fonctionnalité.

➔ **Pour l'écoparc :**

- Créer une connexion avec le barrage existant tout en prenant en compte sa fonction principale
- Créer une connexion avec les activités et équipements environnants
- Mettre en valeur et en connexion les continuités écologiques existantes
- Proposer un projet novateur
- Respecter les grandes transitions existantes
- Favoriser la réalisation d'activités pédagogiques en lien avec l'environnement, les énergies renouvelables etc...

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

L'objectif poursuivi par le Département est de créer sur le site du barrage de Lataye un aménagement environnemental et de loisirs respectant la richesse patrimoniale, faunistique et floristique du site et offrant des services récréatifs et de loisirs en toute sécurité.

Le développement de l'éco tourisme :

Le barrage de Letaye est un site d'exception par la diversité des projets en lien avec la nature qu'il permet de proposer. Le projet proposera des activités diverses afin de mettre en valeur le site tout en prenant en compte le caractère naturel existant qu'il conviendra de préserver.

COÛT DU PROJET : 2 500 000 € HT

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- **2,5 M€**

Coût total			Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Coût total
	Coût BOP 123 -Etat	Investissement		100 K€	750 K€	400 K€	
Fonctionnement							
Coût partenaires	Investissement						
	Fonctionnement						
DÉPARTEMENT	Investissement		100 K€	750 K€	400 K€		1 250 K€
Coût total	Investissement		200 K€	1500 K€	800 K€		2 500 K€
	Fonctionnement						

Durée totale de l'action : ÉTUDES : 12 MOIS – TRAVAUX : 18 MOIS

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Etudes	■	■	■	■												
Travaux					■	■	■	■	■	■						

GUADELOUPE

FICHE PROJET n°29.2.1

Outils de gestion patrimoniale du parc des bâtiments départementaux

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Agriculture/pêche
- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Culture
- Développement économique/emploi/formation
- Tourisme
- Eau/assainissement/déchets
- Éducation/enseignement supérieur/recherche
- Énergie
- Environnement/biodiversité
- Jeunesse/sports/vie associative
- Logement/foncier
- Numérique
- Santé/protection sociale
- Sécurité
- Transports/infrastructures
- Égalité femmes-hommes
- Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire :

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Le Conseil Départemental, territoire d'excellence, fort de son patrimoine immobilier de près de 200 bâtiments administratifs, sociaux, médico-sociaux, culturels et patrimoniaux ambitionne, dans le cadre de la transition numérique, d'optimiser la gestion multicritère de cette richesse.

Les missions des propriétaires et gestionnaires de parc immobiliers sont nombreuses :

- Optimiser les dépenses liées à l'exploitation du bâtiment
- Réduire les durées d'indisponibilité des équipements des bâtiments par la mise en place de maintenance préventive et curative
- Apporter des services de confort, de bien-être, de santé, de sécurité et d'accessibilité aux usagers
- Adapter les futures rénovations
- Décider ou non de l'opportunité d'acquérir ou de vendre un bâtiment

De nombreuses données sont mobilisables dans les bâtiments et sans un outil de visualisation simple et clair, il est difficile de les comprendre et encore moins de les exploiter et de les optimiser

L'objectif recherché par le Département est de « mettre en musique » la connaissance de son parc immobilier et de gérer les différents « capteurs » et documents qui le concernent.

L'enjeu est de passer d'une phase de connaissances avec de nombreuses données souvent hétérogènes à une vision cartographique et un reporting exploitable intégrant des informations vérifiées en termes d'intégrité, de pertinence, de récurrence.

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à proposer le déploiement d'un outil de gestion patrimoniale du parc de bâtiments dont les principaux objectifs sont les suivants :

- Réunir et sécuriser au sein d'un référentiel unique et partagé l'ensemble des données techniques et contractuelles des bâtiments et des données d'usage des occupants
- Optimiser financièrement la gestion des bâtiments
- Piloter et optimiser la maintenance immobilière
- Valoriser le parc de bâtiments
- Améliorer la qualité des services proposés aux occupants
- Améliorer le confort et le bien-être des usagers
- Participer à la décarbonation des activités immobilières

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les objectifs ci-après sont identifiés :

- Constituer un référentiel immobilier unique et sur mesure afin de créer une base de données évolutive
- Gérer l'ensemble des composantes du patrimoine (immeubles, foncier, contrats, équipements, compteurs, ...)
- Stocker et sécuriser les documents relatifs au parc immobilier
- Géolocaliser les éléments qui composent le parc sur des cartes interactives

COÛT DU PROJET : 200 000 € HT

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- **0,2 M€**

Pour l'autorité compétente par délégation

Coût total			Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Coût total
	Coût Etat	Investissement (BOP 123)		100 K€			
Fonctionnement							
Coût partenaires	Investissement						
	Fonctionnement						
DEPARTEMENT	Investissement		100 K€				100 K€
Coût total	Investissement		200 K€				200 K€
	Fonctionnement						

Durée totale de l'action : 12 MOIS

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet																

FICHE PROJET n°29.3.1**Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) multisites du Nord Grande Terre volet habitat CANGT****IDENTIFICATION****Type de projet**

X Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

X Énergie

X Logement/foncier

Autre Attractivité

Priorité pour le territoire : Amélioration du cadre de vie et revitalisation des centres bourgs.

DÉTAIL DU PROJET**RESPONSABLE DU PROJET**

Jean-Pierre PARFAIT : Chargé de mission habitat et cadre de vie

Mail : jean-pierre.parfait@cangt-guadeloupe.fr

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

L'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat : (ANAH)

Le conseil Régional de la Guadeloupe

Les propriétaires privés

L'agence immobilière à vocation sociale

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

Au regard des 5000 logements vacants ou des 3000 potentiellement indignes révélés par les diagnostics du programme local de l'habitat et du plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne en cours de finalisation, mettre en place un accompagnement à destination des propriétaires s'impose.

Il importe ainsi de conseiller et assister les propriétaires dans leurs opérations de rénovation pour favoriser une dynamique de retour de l'habitat en centre- bourg. C'est l'un des enjeux majeurs de l'opération de revitalisation de territoire multisites (ORT multisites) de la CANGT.

Par ailleurs, la consommation énergétique dans le résidentiel étant le 2ème poste de consommation (cf. Plan Climat Air Énergie Territoire de la CANGT validée en 2019), diminuer les consommations énergétiques et lutter contre la précarité énergétique sont des enjeux majeurs.

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Le projet consiste à mettre en place une OPAH-RU permettant de mobiliser les dispositifs d'accompagnement des propriétaires et de diagnostic des logements vacants sur les différents périmètres ORT des communes. La rénovation énergétique doit être prise en compte dans les travaux, après réalisation d'un audit énergétique et l'accompagnement des particuliers via le programme SARE (service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) déployé par la Région.

Il s'agira d'accompagner les propriétaires bailleurs et occupants ensuite de :

- Valider les programmes de travaux et contractualiser les plans de financement
- Formaliser les partenariats techniques (Agence Immobilière à vocation sociale, opérateurs)
- Faire réaliser et suivre les travaux.
- et inciter à l'occupation (propriétaires occupants, location) des logements.

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

30 logements rénovés.

COÛT DU PROJET (HT, en €)

776 250 €

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total	
Coût total	Coût État	Investissement				520 100 €	
		Fonctionnement					
	Coût ETAT- ANAH	investissement				12 600€	
	Coût partenaires Région	Investissement	30k€	30 k€	30k€		90 k€
		Fonctionnement					
	Coût autres partenaires (CAF,..)	Investissement	8,18k€	8,18k€	8,18k€		24,5k€
	CANGT	Investissement	10K€	10K€	10K€		30K€
	Maitres d'ouvrage (particuliers)	Investissement	33k€	33k€	33k€		99k€
	Coût total	Investissement					776.2 K€
		Fonctionnement					

Point sur les financements Région :

Délibération du Conseil Régional n°CR/22-960 du 27 septembre 2022 attribuant une subvention de 90 000 €
 Convention attributive de la subvention signée par la Présidente BARDAIL.

En attente du retour signé de la convention.

Durée totale de l'action :36

Accusé certifié exécutoire

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Reception par le préfet : 19/07/2024
 Publication : 19/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Déclinaison du projet	2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AO		T	T	T	T	T	T	R							

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n°30.1.1

Information géographique KARUGEO

IDENTIFICATION

Type de projet

- Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation
- Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

- Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)
- Numérique

Priorité pour le territoire : Priorité forte

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

Etat (SGAR / DEAL / DAAF) / Conseil régional

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Conseil départemental / EPCI / Communes / Associations / DEAL / DAAF / DAC / Opérateurs de l'État / Bureaux d'études / CNIG / IGN / associations / Grand public

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

La plateforme d'information géographique Karugéo, depuis 2015, promeut l'ouverture et la valorisation de données, la mutualisation et la mise en réseau de moyens.

Elle participe par sa dimension partenariale et par l'acquisition de données multi thématiques de référence à urbaniser et à développer l'écosystème local de la donnée au bénéfice des acteurs territoriaux comme du grand public : mise à disposition d'une infrastructure numérique, collecte, diffusion, qualification et consolidation des données, formations, animation. L'objectif est de rendre accessible et de diffuser l'information géolocalisée, d'outiller les politiques territoriales, de développer de nouveaux usages.

Elle joue ainsi un rôle important dans la connaissance du territoire, l'aide à la décision et la mise en œuvre des politiques publiques et contribue sur le volet IG à la transformation numérique des territoires.

Elle constitue un outil stratégique pour accélérer la transition écologique et permettre sa déclinaison opérationnelle dans les territoires, notamment dans le cadre de la conférence des parties (COP) qui s'engage dont l'objectif est d'aboutir à une feuille de route partagée par l'ensemble des collectivités territoriales.

DESCRIPTIF DU PROJET

Pérennisation et actualisation du dispositif partenarial initié dans le cadre du CCT 2019-2023.

Poursuite du programme d'acquisition et de partage de données géolocalisée, d'animation territoriale des acteurs de l'information géographique, de production de connaissance par le biais de groupes de travail thématiques dédiés (Littoral, occupation du sol, potentiel solaire, etc.), de mis à disposition de nouveaux services à valeur ajoutée (dataviz).

L'État, via le CCT, assure ainsi sa quote-part relative aux investissements en matière d'acquisition de données stratégiques pour le territoire et assoie son rôle de partenaire stratégique auprès de la Région.

La subvention prévisionnelle de l'État sur le BOP 112 est 75 000 euros par an pendant 4 ans soit 300 000 euros.

COÛT DU PROJET (HT et €)

Coûts estimatifs par année -(BOP 112) :

	Etat	Partenaires	Total
Acquisition et valorisation de données régionales stratégiques	75 000	75 000	150 000
Total	75 000	75 000	150 000

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût Etat	Investissement	75 000	75 000	75 000	75 000	300000
	Coût total	75 000	75 000	75 000	75 000	300000
Coût Région	Investissement	150000	150000	150000	150000	600000
	Coût total	150000	150000	150000	150000	600000

Durée totale de l'action

Déclinaison du projet		2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet	AE																

GUADELOUPE

FICHE PROJET n°30.1.2

Transition numérique AGITEC

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Pour l'autorité compétente par délégation

IDENTIFICATION**Type de projet**

■ Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Thème

Numérique

Priorité pour le territoire :**DÉTAIL DU PROJET****RESPONSABLE DU PROJET**

@gitech, Frenchtech, Etat, Conseil Régional Guadeloupe, Conseil Départemental Guadeloupe, I-Nova, Guadeloupetech, ZEBOX, Village By CA, Le Park Numérique

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

Caisse des dépôts, Anct, Association des maires de guadeloupe, Association du Numérique du Secteur Public, Afd, Ademe, Ude-Medef, Les Premières de Guadeloupe, Cci-Ig, Cpme Guadeloupe, Bni Guadeloupe

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

numérique des collectivités

Le contrat de convergence et de transformation 2019-2022 pour la transition numérique des collectivités

La transformation publique s'inscrit au cœur des territoires et constitue un axe majeur de développement et démontre la nécessité d'accélérer la transformation numérique du service public.

Elle offre aussi l'opportunité aux territoires de renforcer leurs efforts collectifs pour améliorer l'action publique au plus près des administrés.

Ainsi, l'appel à projet CCT du 22 septembre 2022 visait à accélérer la transition numérique des collectivités en cherchant à développer, organiser l'adoption d'outils numériques communs dans les collectivités territoriales infra-départementales.

Une enveloppe de 300 000 € de crédits du CCT du BOP 123 a été allouée pour soutenir la mise en œuvre d'une feuille de route de transformation numérique mutualisée des collectivités ayant un impact concret dans la relation à l'utilisateur

Cette feuille de route vise à :

- Accélérer la transition numérique des collectivités
- Mettre en place une vision commune de la transition numérique avec les collectivités pour s'adapter à la dématérialisation
- Faire émerger une intelligence territoriale visant à développer et accompagner les collectivités dans un projet de transformation numérique
- Déployer une expérimentation (3 collectivités via un AMI) pour déterminer l'efficacité du plan d'actions et tester en situation réelle les actions retenues.

Le projet se découpe en 4 phases :

1. État de lieux, diagnostic et besoin en matière de transition numérique des collectivités

La première phase du projet implique l'examen des exigences actuelles et des processus de gestion des données en vigueur au sein des collectivités. Elle prend la forme d'un diagnostic (en cours de réalisation) sur 14 collectivités volontaires ayant répondu à un appel à manifestation d'intérêt.

2. Idéation, open innovation

Idéation : La phase d'idéation du projet de transition numérique des collectivités se concentre sur l'organisation régulière de rencontres et d'échanges entre les collectivités et les acteurs clés de la technologie locale. Ces sessions d'idéation traiteront de diverses thématiques pertinentes, une approche participative visant à capter une large gamme d'idées et de perspectives, essentielles pour concevoir des solutions adaptées et avant-gardistes.

Open Innovation : Parallèlement, l'open innovation joue un rôle crucial dans cette démarche. Sous l'égide d'@gitech, dont la mission principale est de construire un avenir significatif en soutenant les start-ups, la création d'une plateforme d'open innovation occupe une place centrale. Cette plateforme facilitera une forme de crowdsourcing créatif, encourageant la contribution de solutions innovantes et la collaboration entre différents acteurs. Gérée par l'AMO, la plateforme a pour ambition de mobiliser l'intelligence collective du territoire pour servir les objectifs des collectivités et renforcer la communauté technologique locale. Ce projet est un pas en avant vers la création d'un écosystème numérique dynamique et interactif, où les idées novatrices sont valorisées et mises en œuvre au profit de la transformation numérique des collectivités.

3. Hackathon / Expérimentation

La troisième phase du projet de transition numérique des collectivités est centrée sur un hackathon suivi

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

d'une phase d'expérimentation dans au moins trois collectivités pilotes. L'objectif est de tester, en conditions réelles les solutions numériques innovantes retenues.

Hackathon pour la Sélection des Partenaires :

Le hackathon joue un rôle crucial dans la sélection des partenaires technologiques qui accompagneront les collectivités durant la phase d'expérimentation. Cette approche participative et créative permettra d'identifier les solutions les plus prometteuses et adaptées aux besoins spécifiques des collectivités.

Expérimentation avec les Collectivités Pilotes :

Suite au hackathon, un appel à manifestations d'intérêt sera lancé pour choisir trois collectivités pilotes. Ces collectivités, sélectionnées selon un cahier des charges précis, mettront en pratique les solutions retenues. La procédure inclura la formation d'un groupement de commandes et un consortium pour les appels d'offres, sous le suivi et l'accompagnement du porteur de projet.

4. Évaluation

La phase 4 du projet de transition numérique des collectivités se concentre sur l'élaboration d'un rapport complet incluant un retour d'expérience, l'évaluation de l'impact du projet, et la mise à jour de la feuille de route et du plan d'action. Cette évaluation, menée en collaboration avec l'AMO, adopte une approche exhaustive et objective, basée sur des comparaisons avant/après et des indicateurs spécifiques. Ces indicateurs couvrent divers aspects, tels que le respect des obligations légales (dématisation, RGPD, etc.), l'amélioration des workflows des services, l'automatisation des opérations, l'enrichissement de l'expérience des usagers, l'optimisation des outils de prise de décision, la montée en compétences des élus et agents, et l'interconnexion entre la collectivité et son écosystème.

Afin de le mener à bien, nous nous appuyons sur une comitologie agile, incluant l'ensemble des acteurs du territoire :

- COPIL:
 - o Un comité de pilotage régional (ÉTAT / RÉGION / DÉPARTEMENT / COLLECTIVITÉS / Association des maires de Guadeloupe) se tient tous les 3 mois. Le comité de pilotage valide les orientations de la feuille de route et du plan d'action.
- COTECH
 - o Un comité technique (@GITECH, GuadeloupeTech, I-NOVA, Association des DSI des collectivités, ...), véritable caution technologique du projet, se réunira afin de valider les orientations techniques issues des différents jalons.
- AMO
 - o Assistance au pilotage et gestion du projet dans sa globalité : planning, plans d'actions, comptes-rendus ; Animation des groupes de travail

Le projet de Transition Numérique des Collectivités (TNC), répond à un double enjeu : accélérer la digitalisation des services publics locaux et favoriser une approche collaborative et intelligente de la transformation publique.

Enjeux du Projet TNC

Réduction du Retard Numérique des Collectivités : Plusieurs collectivités locales présentent un retard significatif en termes de digitalisation. Le projet TNC vise à combler ce retard en apportant un soutien structurel et stratégique, essentiel pour moderniser l'administration et les services publics.

Catalyseur de transformation : Le TNC agit comme un catalyseur, stimulant la transformation numérique grâce à l'adoption d'outils numériques communs et à la mise en place d'une feuille de route mutualisée. Il soutient

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

directement l'implémentation d'actions concrètes pour une meilleure relation avec l'utilisateur. Forma Guadeloupe, l'Agence régionale compétente par délégation

Intelligence territoriale : Le projet repose sur le principe d'intelligence collective, visant à développer et accompagner les collectivités dans leur transformation. Cette approche collaborative garantit une réflexion partagée et une adhésion aux solutions numériques adaptées aux besoins spécifiques des territoires.

Expérimentation et évaluation : La structure du projet en quatre phases – diagnostic, idéation, expérimentation, et évaluation – permet une mise en œuvre progressive et une adaptation aux retours d'expériences, essentiels pour tester et ajuster le plan d'actions.

Gouvernance et comitologie agile : La gouvernance impliquant l'État, la Région et le Département est un signe fort d'engagement et de confiance. Le COPIL, le COTECH, et l'AMO forment une structure de gouvernance agile, efficace pour piloter, valider les orientations techniques et animer le projet.

Mutualisation des pratiques : Ce projet encourage la mutualisation des bonnes pratiques, tant techniques que financières, entre les collectivités. Cette mutualisation est cruciale pour une efficacité accrue et une réduction des coûts à long terme.

Finalisation et Pérennisation : La conclusion de cette première expérimentation du projet TNC en décembre 2024 représente un jalon crucial dans le processus de transformation numérique des collectivités de Guadeloupe. Cette étape initiale, qui pose les fondations pour des développements futurs, ouvre la voie à une phase de déploiement étendue sur l'ensemble du territoire. Il est essentiel d'inclure cette phase de déploiement dans le prochain Contrat de Convergence et de Transformation (CCT) pour assurer une continuité et une innovation constante dans le cadre de cette transformation numérique.

En conclusion, le projet TNC est un levier stratégique et opérationnel crucial pour accélérer la transition numérique des collectivités. Il reflète une dynamique moderne de gouvernance publique, axée sur la collaboration, l'innovation et l'efficacité.

COÛT DU PROJET (1 000 000 HT, en €)

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

		2025	Année 2	Année 3	Année 4	Coût total
Coût total	Coût Etat (P112)	Investissement	400 000			400 000
	Coût région	Investissement	200 000			200 000
	Coût Département	Investissement	200 000			200 000
	Coût Feder	Investissement	200 000			200 000
	Coût total	Investissement	1 000 000			1 000 000

Déclinaison du projet	2024				2025					2026				2027		
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16
Projet					AE											

GUADELOUPE

Pour l'autorité compétente par délégation

FICHE PROJET n° 31.1.1

Travaux de reconstruction du pont de Sainte – Claire « Petite Rivière » RD33

IDENTIFICATION

Type de projet

Projet stratégique et structurant exigeant un financement par des crédits nationaux et ayant vocation à intégrer la contractualisation

Reprise ou poursuite d'un projet inscrit au CCT 2019-2022

Thème

Agriculture/pêche

Collectivités (financement, appui à l'ingénierie, questions institutionnelles)

Culture

Développement économique/emploi/formation

Tourisme

Eau/assainissement/déchets

Éducation/enseignement supérieur/recherche

Énergie

Environnement/biodiversité

Jeunesse/sports/vie associative

Logement/foncier

Numérique

Santé/protection sociale

Sécurité

Transports/infrastructures

Égalité femmes-hommes

Autre (à préciser)

Priorité pour le territoire : HAUTE

DÉTAIL DU PROJET

RESPONSABLE DU PROJET

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS/PARTENAIRES

EUROPE - ETAT – CANGT – Commune de GOYAVE
Routes de Guadeloupe

DIAGNOSTIC, CONTEXTE ET ENJEUX

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

L'Ouvrage Hydraulique de la RD 33 dit « Pont de la Petite Rivière » à GOYAVE permettait la circulation entre le centre-bourg de Goyave et le quartier de Sainte-Claire.

Cet ouvrage a été entièrement détruit, emporté par la rivière en crue lors de la tempête FIONA qui s'est abattue sur la Guadeloupe les 16 et 17 septembre 2022.

Cette route départementale constitue un axe de circulation important du secteur.

Dès lors, les déplacements dans le secteur s'en trouvant fortement impactés, il convient de procéder à la reconstruction d'un ouvrage de franchissement de la Petite Rivière en mesure de résister aux crues exceptionnelles.

Des études exhaustives ont été menées afin de concevoir un ouvrage d'art intégrant différents modes de déplacement ; véhicules, piétons, voie verte.

DESCRIPTIF DU PROJET

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Le projet consiste en la reconstruction d'un ouvrage d'art de 50 mètres linéaires avec un tablier reposant sur des culées fondées sur pieu et sans appui intermédiaire dans le lit de la rivière

Chaque culée du pont disposera d'un rideau de palplanches

Le coût des travaux, incluant la réfection de la chaussée et les aménagements et équipements divers est estimé à 8 000 000 euros. Ils comprennent notamment les prestations suivantes :

Terrassements – Assainissement primaire – Ouvrage d'art

- La construction d'un ouvrage d'art de type multi-poutres métallique, 4 poutres métalliques (PRS) :
- la réalisation de soutènements en palplanches métalliques avec tirants,
- la réalisation de fondations profondes,
- la réalisation d'un tablier en béton,
- la mise en place d'enrochements de protection.

Chaussée – Assainissement

- La construction d'ouvrages particuliers en béton armé pour assainissement,
- La réalisation de couche de forme,
- La mise en œuvre d'une couche de roulement en BBSG,
- La réalisation de petits ouvrages de génie civil,
- La réalisation d'engazonnement
- La plantation d'arbres de haute tige.

Signalisations – Équipements - Éclairage

Signalisations :

- la fabrication, la fourniture, le transport à pied d'œuvre et la mise en place des signalisations verticales de direction et de police,
- les fournitures des produits de marquage (peinture),

Équipements

- Dispositifs de sécurité garde-corps de type RM8,
- Dispositifs de sécurité type glissière béton GBA,
- Clôture simple, clôture rigide, portillon.

Éclairage

Les travaux d'éclairage comprennent:

- Des équipements électriques,
- La fourniture et la pose de nouveaux candélabres identiques à l'existant avec simple ou double crose selon l'implantation ;
- Des réseaux d'alimentation

OBJECTIFS VISES PAR LE PROJET ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

L'objectif poursuivi avec la reconstruction d'un ouvrage d'art est le rétablissement de la circulation et des déplacements dans le secteur de Sainte-Claire à Goyave mais plus largement sur cet axe de desserte interurbaine structurant que représente la RD33.

L'ouvrage devra être en mesure de résister aux différents phénomènes climatiques ainsi qu'aux séismes

COÛT DU PROJET : 8 000 000 € HT

contrat de convergence et de transformation de la Guadeloupe

Les coûts estimatifs du projet sont les suivants :

- **8 M€**

			Année	Année	Année	Année	Coût total
			2024	2025	2026	2027	
Coût total	Coût Etat	Investissement	788 K€	112 K€			900 K€
		Fonctionnement					
	Coût FEDER	Investissement	5 600 k€	800 k€			6 400 k€
		Fonctionnement					
	Coût DÉPARTEMENT	Investissement	612 K€	88 K€			700 K€
	Coût total	Investissement	7 000 K€	1 000 K€			8 000 K€
		Fonctionnement					

Durée totale de l'action :
TRAVAUX : 12 MOIS